294 1953 2

ROMANIA

REVUE TRIMESTRIELLE

CONSACRÉE A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

FONDÉE EN 1872 PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

PUBLIÉE PAR

MARIO ROQUES

Pur remembrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les murs.
WACE

Tome LXXIV

R

PARIS

2, RUE DE POISSY, V[e]

TOUS DROITS RÉSERVÉS

SOMMAIRE DU PRÉSENT FASCICULE

Pages

A. Machabey, Lyrique orientale et occidentale du haut moyen âge.. 145
André Burger, Sur la géographie du *Roland* et sa date..... 158
Maurice Delbouille, Le témoignage de Wace sur la légende arthurienne..... 172
Alexandre Micha, La composition de la Vulgate du Merlin..... 200

MÉLANGES

Adrien Blanchet, Monnaie percée 221
Albert Henry, Joinville, *Histoire de Saint Louis*, § 433..... 223
Wm. A. Nitze, Encore une fois « descovert »..... 224

DISCUSSIONS

Kurt Lewent, Pour le texte des quatre pastourelles de Cerveri, dit de Girona 228

COMPTES RENDUS

Estudios dedicados a Menéndez Vidal (B. Pottier)..... 240
Ruggero M. Ruggieri, Li Fatti de Spagna, testo settentrionale trecentesco già detto *Viaggio di Carlo Magno in Ispania* (István Frank) . 244
Gautier de Coincy, Du clerc qui fame espousa et puis la laissa, éd. E. von Kraemer (F. Lecoy)..... 250
Charles H. Livingstone, Le jongleur Gautier le Leu, étude sur les fabliaux (F. Lecoy) 251

PÉRIODIQUES..... 254

CHRONIQUE 268

Les prochains fascicules contiendront :

G. Brereton, Deux sources du *Ménagier de Paris*.
L. Foulet, Études de syntaxe française (*suite*).
J. Frappier, Du *Graal trestot descovert* à l'origine de la légende.
A. Långfors, Mélanges de poésie lyrique française (*suite*).
M. Lieberman, Chronologie Gersonienne (*suite*).
A. Micha, Deux études sur le Graal (*suite*).
J. Monfrin, Fragments de la chanson d'*Aspremont* copiés en Italie.
— Fragment d'un manuscrit de *Gui de Nanteuil*.

Le présent numéro a été publié avec le concours du Centre national de la Recherche scientifique.

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

LYRIQUE ORIENTALE ET LYRIQUE OCCIDENTALE DU HAUT MOYEN AGE

L'article qui suit doit être considéré plutôt comme l'amorce d'études futures que comme l'exposé définitif d'une histoire qui conduirait de la poétique orientale approximativement contemporaine de l'ère chrétienne à la versification rythmique du moyen âge occidental.

J'entends par versification rythmique celle qui est non quantitative et englobe la poésie accentuelle, celle qui combine l'accent et la quantité, et celle qui s'appuie essentiellement sur la rime ou l'assonance d'une part et de l'autre sur le comptage des syllabes.

L'intervention de l'esthétique orientale et particulièrement de la lyrique religieuse dans la détermination de la poésie rythmique n'est pas une vue arbitraire : Pitra l'avait prévue dès 1866 et W. Meyer l'envisageait, il y a plus d'un demi-siècle, lors de son étude des *Fragmenta burana*; mais outre qu'il avait sous-estimé les influences hébraïques, il n'avait pu tenir compte d'autres facteurs récemment jetés dans le cours des travaux philologiques.

Pour nous, le pivot de la versification se situe dans la poésie latine du IV^e^ siècle. Elle était quantitative, à l'instar de la poésie grecque qui avait agi sur elle depuis le milieu du II^e^ siècle A. C, et, après avoir subi des atteintes dès l'époque de Commodien (on cite le *Carmen apologeticum*, 249, comme premier monument daté de vers irrégulièrement quantitatifs)[1], elle adopta de façon générale, au moins chez les poètes chrétiens, la tech-

1. Discuté par Nicolau, *ALMA.*, IX, 1934.

nique de l'accent d'intensité — jadis accent mélodique aigu — à une époque que les philologues et les liturgistes s'accordent à placer autour de 400 P. C. (*Paléogr. Mus.*, IV).

La cause de cette évolution est recherchée uniquement dans l'ascendant que le langage courant — peut-être générateur autrefois du saturnien archaïque — avait pris sur la langue poétique artificiellement mesurée et ordonnée « à la grecque ». Mais, précisément à cette même époque, la poésie grecque subit une transformation identique : on en place le début avec les *Fables* de Babryus (III^e^ s.) qui combinent la prosodie et l'accent (v. Havet, Masqueray, etc.).

Cette dernière circonstance nous invite à regarder vers l'Orient dominé par Rome, puis par Byzance, et tout peuplé de croyants et de mystiques dotés d'une littérature et principalement d'une hymnographie, dont on mesure chaque jour davantage le rôle dans l'évolution de la lyrique religieuse et même profane.

Dans l'espace considérable que Byzance contrôle dès le IV^e^ siècle, et surtout à partir du V^e^, la Syrie tient une place de choix; orthodoxie, hérésies, gnosticisme y luttent de prestige et le chant collectif y apparaît comme l'une des armes les plus efficaces. Au II^e^ siècle déjà, Bardesane avait créé une véritable lyrique religieuse populaire en faveur de l'arianisme, lyrique qu'Ephrem s'appropria en remplaçant, sous les mélodies de Bardesane, les textes hérétiques par des textes chrétiens. Ces mélodies ont disparu — à moins qu'il n'en reste des vestiges dans la liturgie, mais celle-ci, qu'elle se rattache à Jacques de Saroug ou à Ephrem, comporte une très importante hymnographie longuement étudiée depuis Patermann jusqu'à dom Jeannin qui en a donné la notation musicale, au moins pour le considérable répertoire du monastère de Charfé [1].

Nous n'entrerons pas, pour le moment, dans la discussion des arguments que l'auteur invoque en faveur d'une *mesure régulière* de la mélodie, mais nous retiendrons ce qu'il affirme lui-même de la versification, à savoir qu'elle est accentuelle

1. *Mélodies liturgiques syriennes et chaldéennes*, Paris, vers 1920, t. II, 900 mélodies.

(p. 40). Il écrit, par exemple : « ...en dehors de la partie proprement rythmique des récitatifs où l'accent est le véritable facteur du rythme... » et plus loin : « ...les variations métriques se produisent dans un sens différent de l'accentuation de la poésie (p. 258) » ; et encore : « Enfin nous avons prouvé que l'hymne syriaque, si elle est basée sur l'alternance des accentuées et des atones », est *musicalement* rythmée « sur une mesure... indépendante des accentuées et des atones » (p. 261). Il confirme ensuite : « Le remplacement de la quantité par l'accent (dans l'hymnographie syriaque), bien que parfaitement vrai, etc. »

« La métrique d'accentuation prouvée par le syriaque » avait été mise en relief dès longtemps par W. Meyer, Grimme, Duval, Stevenson et autres. Si nous citons dom Jeannin, c'est que, tout en l'acceptant sans réserve, il a voulu démontrer qu'elle ne détermine pas la mesure musicale, mais que celle-ci s'impose à la versification accentuelle.

D'autre part, Pitra « qui avait reconnu le rôle de l'accent dans l'hymnographie *byzantine*... » [1] se demandait si celle-ci n'avait pas « influencé les poésies latine... syriaque et hébraïque ». (D. Jeannin, p. 59.)

Il semble que le problème puisse être retourné.

Reportons-nous d'abord aux importantes *Metrische Studien* que Sievers publia en 1901, et que dom Jeannin n'a pas signalées dans ses notes bibliographiques. Sievers a consacré plusieurs centaines de pages à la versification des livres bibliques. Les *Thrênes* (Lamentations) sont généralement constitués de strophes de trois lignes, chacune de cinq, quatre et trois pieds, chaque pied étant déterminé, non par un nombre constant de syllabes ou de *temps*, mais par un *accent*. Les *Psaumes* présentent également des lignes régulières de trois accents; les autres livres offrent moins d'uniformité dans la constitution des vers et des strophes, bien qu'on y puisse déterminer des coupes métriques fondées sur l'accentuation [2].

---

1. D'après Stevenson, *Hymn. grecque*, p. 504.

2. Rappelons que F. Josèphe (Ier s.) (*A. J.*, LVII, x) et Philon d'Alexandrie (Ier s.) prétendent que les Esséniens d'une part, les Thérapeutes de l'autre, composent des hymnes en hexamètres ou en pentamètres à la

Celle-ci ne consiste pas en une alternance systématique de fortes et de brèves : deux accentuées peuvent être séparées par une ou plusieurs atones [1], disposition que nous rencontrerons dans la langue syriaque [2] et que nous allons retrouver dans la poésie religieuse de deux sectes importantes dont les philologues précités n'ont pu faire mention : les Mandéens et les Manichéens, qui depuis un demi-siècle préoccupent les orientalistes.

Les attaches des Mandéens avec les Juifs de l'époque chrétienne, qu'ils ont fini par détester, ne font aucun doute [3] ; ceux qu'on a appelés les chrétiens de saint Jean, qui s'étendaient « des rives du Jourdain à l'Euphrate » et qu'on rencontre encore aujourd'hui dans la basse Mésopotamie, semblent avoir manifesté une réaction contre le judaïsme et s'en être séparés pour adopter une « gnose ». Or celle-ci, rédigée en « un dialecte araméen de type oriental proche parent... du syriaque et de l'araméen de Babylone » [4] a fourni aux philologues modernes des données capitales touchant la versification mandaïte ; les hymnes ou psaumes sont généralement divisés en strophes égales, d'un nombre de vers déterminé (souvent quatre) [5] et ceux-ci reposent sur l'accentuation. C'est, d'ailleurs, de la comparaison entre l'hymnographie manichéenne et celle des Mandéens qu'on recueille l'impression d'identité dans les procédés de versification de ces deux sectes.

Le document manichéen de base a été le célèbre *Psalm-book*,

---

manière des Grecs — qui se distinguait donc de celle des Juifs, même grécisants dont la versification de base était non quantitative.

1. V. notre article, *La Musique des Hébreux*, S. I. M., 1913, p. 13, d'après Schneller, Dahmann, Julius Ley et autres. Plus récemment, Dhorme, *La poésie biblique*, p. 69 : « en hébreu... on compte les accents au lieu de mesurer la quantité des voyelles », et aussi p. 55, 73, 86 : groupement des syllabes autour des accents. Cf. Philon, *De Vita*, chant des hymnes *avec leurs accents* (trad. française, p. 84, gréco-lat., 893 et 901).

2. *Grimm.* V. Jeannin, *op. cit.*, p. 65.

3. V. les travaux de Brandt, Loisy, Pognon, Stahl, etc., etc., et Bibliographie étendue dans Puech et Alfaric.

4. *Gram. mand.* de Nöldeke, *apud* Février, *Hist. de l'Écriture*, 256.

5. Säve-Söderbergh, *Studies in Coptic-manichean Psalm-Book* (Upsal, 1949), et Lidzbarski, *Liturgies mandéennes* et *Ginza* (avec trad. allemande).

rédigé en copte, découvert à Fayoum, et dont le second livre a été seul publié jusqu'à présent. Säve-Söderbergh a établi de constants parallélismes entre les formules litaniques, les doxologies, les psaumes, tant mandaïtes que manichéens; il a montré que l'hymne manichéenne se composait le plus souvent de strophes de quatre à six vers ; que, naturellement cette coupe se retrouvait dans les textes non coptes du manichéisme — les originaux ayant été traduits en diverses langues et adaptés — et par surcroît dans les liturgies mandéennes.

Il a fait enfin ressortir le rôle de l'accent dans la construction du vers (copte) en s'appuyant cette fois sur des poètes coptes du x^e^ siècle analysés par Junker (1906). Ce dernier a montré que ces poèmes *destinés au chant* [1] doivent être rythmés d'*après l'accent*. Tel exemple, donné par lui, consiste en une strophe de quatre vers, chacun de ceux-ci comptant trois accents (dont un sur la dernière syllabe); les accents d'une même strophe sont séparés indifféremment par une ou plusieurs syllabes. Nous retrouvons ici, en copte, la disposition syriaque et hébraïque [2].

Il existe d'ailleurs, entre la technique vocale des Syriens, des Chaldéens et des Manichéens une liaison qui n'a pas été encore signalée — à ma connaissance — et qui suggère à elle seule l'existence de principes identiques dans les lyriques appartenant à des langues différentes.

Nous savons, au moins depuis les travaux de Fétis et dernièrement par dom Jeannin, que les Syriens et les Chaldéens ont l'habitude de chanter les mélodies liturgiques ornées en *ajoutant* une ou deux syllabes (dépourvues de sens) à celle qui précède la vocalise; ex. : *Ya-Ye-Yo*, ou : *Eia*, *Euga*, etc.; *A* peut devenir *aoua*; *O*, *ommo*, etc.

---

1. Les titres des mélodies sont souvent indiqués à côté de celui de la poésie. (Recueils de chants métriques tirés des Proverbes de Salomon, de l'Ecclésiaste, etc.)

2. Retenons, dès à présent, que l'*Hirmos* byzantin dérivé du *ris-qolo* syriaque est fondé sur l'égalité du nombre des accents dans toutes les strophes qui s'appuient sur lui. V. Ephrem (IV^e^ s.), et plus tard le Juif syrien converti au christianisme, Romanos, qui composa à Byzance des centaines d'hymnes (VI^e^ s.).

[Nous avons relevé un procédé assez analogue dans les mélodies profanes, arabes ou persanes.]

Or, quelques-unes des photographies de textes liturgiques manichéens que nous avons pu consulter portent, écrites en toutes lettres [1], ces syllabes excédentaires qui devaient supporter la vocalise, en particulier les formes *Yga* ou *Ygga*.

Le mot *'An* devient ainsi : *'a-ygâ-nâ* ; le mot *sahreyârân* est chanté sur : *sahré-yâ-yga-râ-ygân* [2].

Il existe donc, dans le Proche-Orient et l'Égypte du Nord, tout un réseau de productions lyriques religieuses de langues différentes qui se tiennent tantôt par la métrique, tantôt par la musique, tantôt par le principe accentuel de versification. Si l'on se souvient que la puissance ecclésiastique de Byzance s'est étendue sur la Syrie, la Cappadoce, l'Arménie, l'Égypte ; qu'on relève dans les chants antiques des *Byzantins* [3] et des Slaves la présence de syllabes intercalaires analogues à celles que nous avons signalées dans les chants syriaques (chaldéens) et manichéens, que Villoteau a constaté le même usage chez les Coptes et les Arméniens, on admettra que les protopsaltes et les mélodes de la Rome orientale ont subi l'influence, non seulement des coutumes musicales de ces vieilles civilisations, mais aussi de leurs procédés de versification rythmique, ou du moins non quantitative, qui ont pu d'ailleurs s'ajouter à une tendance interne de la langue grecque [4] vers la prédominance de l'accentuation [5].

1. Comme d'ailleurs dans les hymnes syriaques. Cf. Fétis, *Hist. de la Mus.*, IV et D. Jeannin, *op. cit.*, t. II.

2. En pehlevi. V. Müller, *Reste*, etc. in *Acta könig. preuss. Akad. Wissenschaft*, 1904, Photos. V. aussi Saleman (photos), 1912. Je remercie le prof. Henning de Londres de m'avoir transmis des photographies très significatives de ce procédé manichéen.

3. Johannes de Castro, *Methodus cantus eccles... greco-slavici.*

4. On remarque, sur un des très rares mss liturgiques de l'église copte, rédigé en grec et *portant des accents*, vraisemblablement musicaux et d'origine byzantine, que ce sont fréquemment les voyelles portant en grec l'accent aigu, qui supportent les signes (traits obliques) les plus nombreux. Je ne puis reproduire ici la photographie.

5. V. déjà S. Reinach, *Manuel de Philol. clas.*, 1880, 130 ss., 187 : la quantité disparaît pour ne laisser subsister que l'accent (vers politique). Havet, *Métrique grecque et latine*, Masqueray, etc.

Des faits précis confirment cette vue d'ordre général; nous les devons à la plupart des musicologues qui se sont consacrés à la liturgie byzantine et, tout dernièrement, à M. Wellesz. Il nous montre comment le *Memra*, très ancienne forme de l'hymne syriaque, a pu donner naissance ou tout au moins influencer le *Kontakion* byzantin [1]. Il relève aussi que les hymnes ariennes de Bardesane, imitées en syriaque par Ephrem, ont été traduites en grec par Flavius et Diodore et chantées en antiphonies; qu'il existait, vers le v^e^ siècle, près de Zeugma sur l'Euphrate, une communauté réunissant Grecs et Syriens, vivant selon la règle; certains chants y étaient traduits du syriaque en grec, et même du grec en syriaque, car les moines chantaient en deux chœurs alternatifs, l'un en grec et l'autre en syriaque. D'autres témoignages existent, mais je ne pense pas qu'il soit nécessaire de les accumuler, les précédents paraissant très significatifs.

Il nous reste à voir si les mêmes pressions se sont exercées sur la langue latine et par quels véhicules elles ont pu y parvenir.

Il y eut en Occident deux domaines de convergence en mesure d'absorber le courant oriental : la Gaule et l'Italie chrétiennes.

En Gaule, toute la vallée du Rhône et une partie au moins du Languedoc célébraient les offices religieux en grec au cours des premiers siècles chrétiens; un antiphonaire de Moissac, du XI^e^ s., contenait encore le *Sanctus*, et d'autres antiennes, en latin noté neumatiquement avec la version grecque, également notée; des hymnes en vers latins mélangés de vers grecs figurent dans le manuscrit ambrosien du British Museum (XII^e^ s.), etc., Irénée, le saint de Lyon, était syrien (m. 202), et les fragments conservés de son œuvre sont rédigés en grec.

Au IV^e^ siècle, c'est à Milan, capitale de la Gaule cisalpine, que nous rencontrons l'influence de la lyrique orientale : non seulement Ambroise, vainqueur et successeur de l'arien Auxence venu de Cappadoce, fait chanter les hymnes en anti-

1. *Eastern elements in Western chant.*, 1947. *Kontakion*, Hymne byzantine, p. 48, 56 ss.

phonie « secundum morem orientalium », mais, en dépit de ses protestations contre les tenants de la versification accentuée, dom Jeannin est obligé d'admettre qu'une hymne au moins d'Ambroise (sur quatre authentiques) et, selon la déclaration même de Bède (VIIIe s.) [1], un certain nombre d'ambrosiennes, — relèvent de l'accent et non plus de la quantité [2]. D'ailleurs, dès 1880, Reinach signalait le fait à propos d'Ambroise (*op. cit.*, p. 134) et dans l'antiphonaire ambrosien cité plus haut, on remarque qu'en aucun cas il n'est tenu compte de l'*m* intervocalique, ni d'une élision quelconque ; l'absence d'élision sera une des caractéristiques de la versification dite rythmique (non quantitative).

De surcroît, dans ce même manuscrit, les auteurs de la *Paléographie musicale*, et plus récemment, M. Wellesz, ont constaté la présence d'un *répons* de Semaine Sainte, « qui paraît être tiré d'un cantique grec acrostiche du mélode Romanos » (VIe s.), ce qui établit que, bien après Ambroise, la pénétration grecque dans le rite de Milan (et même de Rome) s'était maintenue avec toutes ses conséquences ; on remarque souvent, dans les mélodies notées, que la syllabe finale d'un mot qui comporte l'*m* intervocalique, loin d'être atténuée, porte deux notes et parfois un mélisme [3].

Immédiatement après Ambroise apparaît Augustin, qui d'ailleurs témoigne pour son maître, l'évêque de Milan. S. Reinach relève que, dans un psaume de saint Augustin, daté de 393, certaines brèves sont comptées pour des longues ; la quantité n'est plus observée. D'autre part, en 1933, M. Wrom a longuement étudié le *Psaume abécédaire* de l'évêque d'Hippone et a montré qu'il ressortissait à la versification accentuelle ; au surplus

---

1. Se servant du Traité de *De metrica* de Bède, D. J. oublie de souligner que dans ce dernier écrit Ambroise compose ses vers à l'*instar* de l'iambique ou du trochaïque, etc. Au IXe s. Aurélien de Réomé s'en souviendra et le rappellera en toutes lettres ; et en 1950, le P. Fleury (et d'autres) n'ont eu garde d'omettre cette restriction de Bède.

2. Gérold croit qu'elles sont rigoureusement fondées sur la quantité — ce qui est insoutenable, — *Les Pères de l'Église*, etc., p. 48. Quantitatives et accentuelles : Verrier, *Le vers français*, I, 257.

3. Ex. *Paléo. Mus. IV*, p. 42, 63.

ce cantique était réellement *chanté* en présence de l'assistance [1].

Les objections de M. Nicolau ne font que confirmer l'influence orientale sur cette versification; et, en dehors de ces discussions, comment nous étonner du fait en lui-même ? Augustin fut manichéen jusqu'à l'âge de trente ans et a été très sensible à la musique, qui jouait un rôle considérable dans la religion de Mani; il a certainement chanté des hymnes et des psaumes manichéens analogues à ceux du ms. de Fayoum. La superposition de cette tradition accentuelle à la tendance latine, presque réalisée, s'est opérée très facilement.

Elle allait s'accuser sous la pression orientale qui se manifeste de diverses façons jusqu'au IXe siècle.

C'est d'abord aux Ve et VIe siècles l'immigration syrienne dans les villes et les couvents de la Gaule [2]; on rencontre des Syriens dans la plupart des grands centres : Tours, Bordeaux, Angers, etc., et dans les monastères célèbres; on sait que Grégoire de Tours s'est fait aider par un moine syrien dans l'interprétation de textes orientaux [3].

D'autre part, tandis que des poètes chrétiens comme Prudence continuent d'imiter la métrique de Virgile, d'autres, tel Hilaire de Poitiers (IVe s.), qui a séjourné cinq ans en Orient, composent des hymnes strophiques « écrites dans une sorte de prose poétique » [4]. D'autres enfin, à la manière de Fortunatus, conjuguent la quantité et le syllabisme accentuel [5].

---

1. *Le Ps. abécéd. de saint Augustin et la poésie rythmique latine*; Nimègue, 1933. L'auteur estime que saint Augustin a *abandonné* la quantité en raison de la langue *spéciale* des premiers chrétiens; il a été le premier à introduire la rythmique dans le vers trochaïque. V. *contra*, M. Nicolau, *ALMA*, IX, 1934, 55-87; mais en revanche cet auteur place l'abandon de la quantité entre Quintilien et Sacerdos (fin du IIIe s.). Conclusion très remarquable de ce travail : la versification accentuelle ne doit rien à saint Augustin, mais à l'école d'Afrique, surtout à Martianus Capella et à Fulgence (donc V-VIe s.). Ainsi par une autre voie qui fait abstraction de la musique, M. Nicolau aboutit à une conclusion qui recoupe la nôtre. A noter qu'il passe sous silence le fait que le psaume abécédaire était *chanté*.

2. Influence parallèle des Syriens sur les beaux-arts : cf. Mâle, *L'art religieux au XIIIe siècle*, p. 44 ss.

3. L'Église de Syrie était alors à son apogée.

4. Gérold, *Les Pères de l'Église...*, p. 47; cf. Nicolau, *op. cit.*

5. Verrier, *Le vers français*, I, 20.

Ainsi le *rythmus* est attesté en Gaule (comme à Milan) dès la fin du IVe siècle et s'y développa sous les mêmes influences, jointes à celles de la langue parlée; selon les conclusions des plus récents historiens (Wellesz), il n'y a pas, sur l'hymnographie occidentale d'empreinte *byzantine* pré romane, mais seulement syro-palestinienne; c'est précisément ce dont témoigne la versification accentuelle (lyrique).

Au VIe siècle, cette fois à Rome, Grégoire Ier (542-604) devenu pape après un séjour de plusieurs années à Byzance [1] joue un rôle considérable dans la réorganisation du chant liturgique latin; on lui prête d'ailleurs la composition d'hymnes et on signale l'influence probable de Byzance sur l'office de Sainte-Agathe-des-Goths qu'il avait remis en honneur.

A cette même époque, au surplus, le chant en grec et en latin des Psaumes et des textes scripturaires traduits de l'hébreu [2], dont ils n'avaient pu conserver la régularité accentuelle, posait des problèmes nouveaux que les musiciens liturgiques résolvaient tant bien que mal en juxtaposant « des fragments égaux ou inégaux d'un demi-pied [3] ». Tout naturellement, l'accent d'intensité reprenait ses droits. Dans la correspondance de Boèce on lit que l'accent des mots crée somme toute le rythme, et Aldhelm († 709 cité par Gastoué) relève que dans la mélodie liturgique on rencontre des mélanges de mètres (quantitatifs?) et de prose. On se souviendra que les poésies non quantitatives ont été assez souvent qualifiées de proses (cf. l'explication fournie par Nicolau, *op. cit.*).

Certains des successeurs de Grégoire Ier ne pouvaient que favoriser l'acclimatation des procédés poétiques orientaux : Théodore (642-9) était né à Jérusalem, Agathon, Léon II, Conon, entre 678 et 686, viennent de Sicile, d'influence grecque, Sergius en 687 sort d'une famille syrienne d'Antioche; Jean VI (701) et Jean VII (706) sont grecs; Sisinnus (708), Constantin (708-17), Grégoire III (731) sont syriens; Zacharie (741) est grec. A partir de 742, presque tous les papes sont

1. De 578 à 585, comme apocrisaire. Gastoué (*Art Grég.*, p. 20) dit que Justinien « venait de mourir »; or Justinien est mort en 565, 13 ans avant l'arrivée de Grégoire.

2. Saint Jérôme, Ve siècle.

3. Saint Augustin, *de Musica*.

romains, ou du moins occidentaux; mais on voit que pendant plus d'un siècle le prestige de l'Orient avait toutes les chances de s'exercer sur l'esthétique de l'hymnographie latine.

De son côté, M. Wellesz montre que c'est surtout depuis l'époque de Damas (366) jusqu'à la mort de Sergius que s'est opérée l'importation à Rome des chants d'Antioche et de Jérusalem.

A partir du VIII^e siècle, d'autre part, des relations diplomatiques fréquentes s'établissent entre les Francs et les Byzantins. Les chroniques signalent trois ambassades (de 756 à 767) de Constantin Copronyme auprès de Pépin le Bref. Elles portaient en grande partie sur des questions religieuses mettant en présence ecclésiastiques occidentaux et orientaux. Au début du IX^e siècle, nous constatons des va-et-vient d'ambassades entre Charlemagne et les Empereurs (ou Impératrice) qui se succèdent à Byzance : Irène, Nicéphore, Michel I^er (811). Ces entretiens diplomatiques s'étendaient sur de longs mois et les secrétaires francs, tous clercs, avaient le loisir de se mettre au courant, non seulement des liturgies, mais des détails de la musique et de la poétique de l'église de Constantinople [1].

Nous rencontrons au moins deux traces de ces rapports d'homme à homme : d'abord le fait que des *Séquences* de saint Gall portent des titres grecs; ensuite, que le musicologue Aurélien de Réomé (dioc. de Langres) qui fait précisément allusion à Charlemagne [2], témoignant aussi d'une suffisante connaissance de la langue grecque, et très probablement de rapports personnels avec les musiciens byzantins, indique les formules mnémotechniques des modes liturgiques de l'Église orientale (*Ananno*, etc.); de plus il donne les définitions de la rythmique et de la métrique, celle de l'*accent*, et spécifie que le rythme ne se détermine pas par le *nombre* (la quantité) — comme le mètre — mais par le comptage des syllabes en même temps que par le jugement de l'oreille « ut pleraque Ambrosiana carmina » (*Id.*, 33). Il cite alors le texte même de « *Rex*

1. On sait que la notation neumatique occidentale date de la fin du VIII^e siècle au plus tôt; certains noms de signes neumatiques sont d'origine grecque. La notation byzantine est plus ancienne, peut-être VII^e siècle. V. notre *Notation musicale*, PUF, 1952.

2. Gerbert, *Scriptores*, I, 41.

aeternae, etc. » qu'il déclare « ad instar metri iambici compositum » et ne présentant pas un nombre déterminé de pieds [1].

Le contemporain d'Aurélien, Remi d'Auxerre, commentateur de Martianus Capella, distingue également le mètre du rythme, celui-ci consistant dans la consonance des mots (rythme = rime) et ne comportant pas de pieds déterminés. Comme Aurélien aussi, Remi est familiarisé avec la langue grecque.

A partir de cette époque, nous entrons dans un domaine touffu où se côtoient différents procédés lyriques qui progressivement, non sans transformations, passent du latin aux langues vulgaires.

La poésie non quantitative se développe d'elle-même d'abord entre les mains des goliards qu'on fait remonter au Xe siècle [2] puis dans les cantilènes et les poèmes en langues romanes [3].

Nous ne pénétrerons pas dans cette nouvelle phase, pourtant si attachante, de l'évolution lyrique. Ce que nous avons voulu montrer, c'est que 1° la loi de l'accent, qui se dégage en latin et en grec vers la fin du IIIe siècle, était depuis longtemps — depuis toujours peut-être — fondamentale dans la lyrique orientale, de la Palestine à Babylone et jusqu'au Nil; — 2° cette loi se serait peut-être affirmée, tant à Byzance qu'à Rome, sous la seule intervention de la langue courante, mais que l'interpénétration et le brassage continuels qui s'opèrent, à l'époque impériale, entre les Gréco-Latins d'une part, les peuples sémitiques et égyptien de l'autre, ont pu et ont dû accélérer et même déterminer une rupture décisive entre ces deux modes de versification; — 3° dès la même période, le monde des esclaves, des affranchis, des chrétiens, la plupart grecs, gréco-syriens, palestiniens, alexandrins, constitue un véritable « bouillon de culture » propice à la versification accentuelle [4]; — 4° en dehors

1. Nullam tamen habet pedum rationem. On remarque l'importance que les grammairiens de ce temps accordent à la restriction de Bède : *à l'instar* des mètres... que D. Jeannin a esquivée; v. plus haut.

2. Peut-être au IXe s.; v. Jarcho, *Die Vorläufer des Golias*, Speculum, 1928, 523-79.

3. France, Italie (v. Ronca) et probablement Espagne, bien que je n'aie pas encore abordé cette région.

4. Il y avait une colonie juive à Rome antérieurement à César. On devra y ajouter l'invasion des Orientaux à la suite des « Empereurs asiatiques » (218).

de ces influences collectives, puissantes mais anonymes, des personnalités comme Irénée, Ambroise, Augustin, Grégoire Ier, etc., ont apporté, soit directement de l'Orient, soit par l'intermédiaire de Byzance, l'appui déterminant de leur autorité dans l'emploi pratique de la versification non quantitative.

Il n'est sans doute pas nécessaire de pousser plus avant la démonstration pour le moment; des études postérieures, si elles sont entreprises, feront ressortir d'autres arguments en faveur de l'opinion qui vient d'être exposée [1]; le développement même de la lyrique rythmique au moyen âge suffirait probablement à justifier les recherches relatives à ses origines lointaines.

On devra considérer en effet que l'ajustement de la mélodie aux hymnes et aux séquences religieuses, aux drames liturgiques, aux poèmes goliardiques et en dernier lieu, aux chansons de troubadours du XIIe siècle, fait surgir des problèmes musicaux encore non résolus et dans lesquels le rôle de l'accent paraît, en l'état actuel de la question, poser plus d'énigmes qu'il n'apporte de solutions acceptables. L'examen de la lyrique rythmique est donc une nécessité vers laquelle le musicologue médiéviste se trouve orienté plus impérieusement encore que le philologue.

A. Machabey.

---

1. Par exemple, la diffusion des religions orientales à Rome et en Gaule jusque vers la fin du IVe siècle (Cybèle, Mithra, nombreuses inscriptions), — la comparaison de plus en plus poussée des monodies byzantines et latines — la recherche et la preuve d'une transmission probable aux Latins des signes de notation byzantins (qui sont tirés des accents prosodiques d'Aristophane de Byzance), — le renforcement des influences orientales (syriennes) en France à la suite des Croisades, etc., etc.

SUR LA GÉOGRAPHIE DU *ROLAND* ET SA DATE

La critique s'est montrée sévère, en général, pour le livre de P. Boissonnade, *Du nouveau sur la Chanson de Roland*, et en particulier pour la partie géographique. Elle a eu raison d'en dénoncer les exagérations, mais elle a fait trop bon marché de ce qu'elle contient de juste ; si l'auteur s'est laissé entraîner trop loin par le jeu passionnant des identifications, si beaucoup de celles qu'il propose sont fantaisistes ou pour le moins très douteuses, il n'en reste pas moins, les outrances écartées, un lot d'identifications les unes certaines, d'autres probables ou enfin possibles, qui permettent de retenir, au moins à titre d'hypothèse de travail, l'essentiel de sa thèse : Turold aurait connu le pays dont il parle et aurait visiblement le souci d'adapter son récit à la réalité géographique. C'était l'avis d'un bon juge, Ph. Aug. Becker. Ces vues ont été repoussées par F. Lot et par d'autres à sa suite, avec des arguments qui manquent de consistance ; dans son livre, par ailleurs excellent, sur *Les Français en Espagne aux XI^e^ et XII^e^ siècles*, M. M. Defourneaux se borne à reproduire ces arguments, p. 269 ss., sans reprendre à fond la question ; sur ce point, il est plus éloigné de la vérité, je crois, que P. Boissonnade.

Pour aller plus loin, il convient, d'une part, de ne pas se borner à étudier les noms de lieux de la *Chanson* dans leur contexte immédiat, mais d'en rapprocher tous les passages instructifs permettant des recoupements qui excluent l'idée d'une rencontre fortuite ; on sait le soin qu'a mis le poète à la composition de son œuvre ; ainsi, pour le temps de l'action, la matière, jusqu'à la prise de Saragosse, est distribuée en six

jours indiqués avec précision [1] : vers 157, 162 s.; 659, 667 ss.; 709, 717, 737; 2481, 2512, 2569, 2644 s., 2745, 2758, 2845; 3185, 3412; 3560, 3658, 3675. Il serait surprenant que seul le scénario géographique reste vague et incohérent. D'autre part, M. Boissonnade a eu tort d'exclure par principe les variantes des versions tardives et des traductions, pour s'en tenir à la lettre de *O*; il arrive souvent au copiste d'Oxford de trébucher précisément sur les noms propres; il écrit, par exemple, *Datliun e Balbiun* pour *Dathan e Abirun*, *quascaz marine* pour *qu'ad Almarie* (voir *Mélanges Hoepffner*, p. 163 ss.), *Islonde* pour *Irlande*, *Namon* (sur grattage) pour *Anjou*; dans tous ces cas, la bonne leçon est fournie par l'un ou l'autre des remaniements. Nous partons d'un cas de ce genre.

1. *Les ports d'Aspre et la Terre Certaine.* — Au vers 1103 du manuscrit d'Oxford, Olivier dit à Roland :

Guardez amunt devers les porz d'Espaigne.

Le manuscrit *C* donne deux fois le passage correspondant; la seconde fois, il donne le texte de la version rimée, d'accord avec V^7, mais la première, laisse 95, il reproduit un vieux texte assonancé très proche de *O* et de V^4 :

Gardez amont ça devers les porz d'Aspre

et V^4 écrit, v. 1049 :

Sire, garde deça ver li port d'Aspre.

Dans les *Légendes épiques*, III, p. 295, n. 1, J. Bédier admettait que la leçon *Aspre*, qu'ont accueillie la plupart des éditeurs, pourrait bien être originale; toutefois, dans ses *Commentaires*, p. 156 s., il a changé d'avis et dans son édition il maintient la leçon de *O*. L'auteur des *Légendes épiques* avait raison contre l'éditeur de la *Chanson*, trop préoccupé de défendre le texte d'Oxford. Voici sa défense du passage en question : « remar-

1. On objectera peut-être le vers 851 :

Quatre cent milie en ajustet en treis jurz

C'est qu'on le comprend mal : « ajustet » ne signifie pas « rassemble » mais « met en ligne de bataille » : en trois jours Marsile « ajustet » ses quatre cent mille hommes aux vingt mille de Roland et le compte est exact.

quons d'abord qu'en deux autres passages [v. 824 et v. 1152, cités en note] le poète appelle *porz d'Espaigne* la région de Roncevaux, les lieux où sont postés Roland et ses compagnons : cette expression convient donc fort bien aussi... au v. 1103. De plus, qu'est-ce que *les porz d'Aspre* ? C'est l'un des noms que l'on donnait au moyen âge au Somport au col de Jaca, lequel est situé à 70 kilomètres à vol d'oiseau du col de Cize ou de Roncevaux. Comment Roland [*l.* Olivier] inviterait-il Olivier [*l.* Roland] à chercher là-bas, si loin, ses compagnons ? » L'erreur de Bédier, et de la plupart des commentateurs, est de croire qu'Olivier invite Roland à regarder l'arrière-garde ; le seul mot *amunt* suffit à la faire apparaître : si Roland doit regarder *amunt* ce ne peut pas être pour voir ses compagnons qui sont *aval*, dans la plaine. Cette erreur repose sur une mauvaise interprétation du vers suivant, du reste corrigé : *Veeir poez dolente rereguarde.* Mais le texte de *O* porte :

Veeir poez dolente est la rereguarde.

De quelque façon qu'on corrige ou qu'on interprète ce vers [1], il ne doit pas être en contradiction avec le précédent. Une chose est sûre, c'est que Roland doit regarder *amunt* pour se rendre compte de la situation critique des siens. Or, comment s'en rendra-t-il compte sinon en observant l'énorme supériorité numérique de l'ennemi qui approche ? Le poète vient de dire, v. 1098 ss. :

Felun paien par grant irur chevalchent,
Dist Oliver : Rollant, veez en alques ;
Cist nus sunt pres, mais trop nus est loinz Carles

il est clair que *cist* représente les Sarrasins, comme *icist* au vers 1023 ; c'est dans la direction des Sarrasins que les deux amis regardent, mais il est bien impossible qu'ils viennent de la région de Roncevaux ; par contre, rien n'empêche qu'ils

1. Le texte assonancé de *C* porte :

Veoir poez delance a reregarde

où il faut comprendre *dolance* ; le mot est traduit dans la *Karlamagnus Saga* par *ugleði* « abattement ». Il ne s'agit donc pas d'une bévue du copiste de *C*, mais d'une vieille leçon qui pourrait bien être originale.

viennent de l'Est, « du côté des ports d'Aspre ». Au vers 1018, le poète les place *par mi un val herbus* : ce ne peut être qu'une vallée qui descend du côté de la plaine de Roncevaux, le mot *amunt* est donc parfaitement en place.

Or, au même vers 1018, Olivier, monté sur une hauteur pour observer l'ennemi

Guardet su destre par mi un val herbus.

Le premier hémistiche est devenu par la suite un cliché épique sans signification géographique précise, ainsi dans *Aliscans*, v. 716 (Rolin) :

Par deviers destre a li ber regardé.

Mais la *Chanson de Roland* est au début de la tradition épique française et il est peu vraisemblable que, pour Turold, *guarde su destre* n'ait été qu'un cliché. Si nous lui donnons sa pleine signification, de quel côté nous oriente *su destre* ? Olivier est à l'arrière-garde de l'armée qui rentre en France : en avant c'est la France, le nord, en arrière, le sud ; *su destre* ne peut signifier qu' « à l'est », donc justement du côté des ports d'Apres.

Une troisième indication géographique nous paraît exclure toute idée d'une rencontre fortuite : à la laisse 68, les païens partent de Saragosse

Puis si chevalchent par mult grant cuntençun
[La] Terre Certeine e les vals et les munz
De cels de France virent les gunfanuns.

La « Terre Certeine » est sûrement la Cerdagne, *Cerritania*, et la Cerdagne est à l'est des ports d'Aspre. On s'est moqué du poète qui place la Cerdagne sur la route de Saragosse à Roncevaux ; seul, que je sache, P. Boissonnade lui a fait confiance et en a conclu qu'il fait exécuter aux Sarrasins un mouvement tournant pour surprendre les Français par l'est (*o. c.*, p. 130 ss.). Sans doute, si on consulte une carte moderne, ce mouvement paraîtra invraisemblable ; mais Turold n'avait pas de carte moderne ni de carte du tout ; il ignore les distances réelles et ne dispose que des indications qu'on pouvait obtenir à Roncevaux sur la direction des ports d'Aspre, de la Cerdagne et de Saragosse. C'est sur de telles indications qu'il a bâti un scénario

parfaitement cohérent. Son invention d'un mouvement tournant est d'une stratégie excellente ; comme le dit P. Boissonnade : « Le roi Sarrasin... veut dérober son approche à l'ennemi... ce qui lui eût été impossible s'il eût suivi de Saragosse à Cordres et de Cordres à Roncevaux la retraite de l'armée de Charlemagne. Les éclaireurs chrétiens auraient aisément pris contact avec ses avant-gardes et donné l'alarme » (*o. c.*, p. 133).

2. *Valterne.* — En attendant le retour de Ganelon, v. 661,

Li empereres aproismet son repaire

ce que J. Bédier traduit : « L'empereur se rapproche du pays d'où il vient » ; plus exactement *repaire*, qui est un déverbatif, donc à l'origine un nom d'action, signifie ici, comme au vers 2801, « le retour au pays » ; il faut traduire mot à mot : « se rapproche de son retour au pays », c'est-à-dire du lieu d'où il partira pour retourner en France. Ce lieu est indiqué au vers suivant ; c'est la mystérieuse « citet de Galnes » de *O*, qui fausse l'assonance et que seul P. Boissonnade a cru pouvoir identifier, et encore avoue-t-il que cette identification demeure très douteuse (*o. c.*, p. 119 ss. et 148). Elle est moins mystérieuse dans la version rimée (texte de *C* 59, 3) :

Droit a Valterne se prist a repairier.

La *Saga* a également *Valterne*, dont le *Valente* de V^4 n'est sans doute qu'une déformation. La *Chanson* connaît par ailleurs Valterne, dont l'identification avec Valtierra ne fait guère de doute. D'autre part, le poète nous dit, v. 663, que cette cité

Li quens Rollant il l'ad e prise e fraite.

Or, dans les Conquêtes de Roland, v. 198 ss., il ne figure aucune *Galne*, mais bien *Valterne*. La bévue du copiste de *O* se comprend facilement en partant d'une graphie abrégée *Valtne* [1].

1. Sans doute, on ne peut pas sans autre remplacer *Galne* par *Valterne* dans le vers. On a proposé deux corrections : *a la cit de Valterne* et *a la citét Valterne*, qui ne satisfont ni l'une ni l'autre. On pourrait en imaginer une troisième *a Citét de Valterne*, en s'appuyant sur le vers 23 : *Fors Blancandrins*

Or, Valtierra est précisément le point de départ de la route directe de l'Ebre à Roncevaux, en passant par Aoiz et la vallée de l'Irati et il se trouve que Turold, sur le chemin du retour, n'arrête pas l'armée française à Pampelune, comme Eginhard, le Poeta Saxo et le faux Turpin, mais au moment de camper, fait planter l'enseigne simplement « en sum un tertre », et les Français « se herbergent par tute la cuntree » (v. 708 s.) : il semble donc bien que Turold ramène l'armée française par la route d'Aoiz en la faisant partir de Valtierra. C'est sans doute aussi par la même route qu'a lieu la poursuite des débris de l'armée sarrasine, v. 2460 ss. (Boissonnade, *o. c.*, p. 143 s.); le val « Tenebrus », qu'on n'a pas identifié, s'y place mieux que sur celle de Pampelune et surtout la manœuvre par laquelle les Français acculent les Sarrasins à l'Ebre :

Paiens s'en fuient, ben les ⟨en⟩chalcent Franc.
El Val Tenebrus la les vunt ateignant.

Le Val Tenebrus doit se placer au débouché des montagnes dans la plaine, car à ce moment les Sarrasins prennent la direction de Saragosse :

Vers Sarraguce les enchalcent ferant,
A colps pleners les en vunt ociant

mais la gauche française déborde les fuyards, leur coupe la retraite du côté de Saragosse et les refoule sur le fleuve :

Tolent lur veies e les chemins plus granz.
L'ewe de Sebre el lur est dedevant;
Mult est parfunde, merveilluse e curant.

Tout ce récit se comprend à merveille dans la région de Valtierra. De plus, après la noyade des Sarrasins, l'armée française, épuisée, passe la nuit sur place, et c'est, au dire de Marsile, v. 2758 s., à sept lieues de Saragosse. Ces sept lieues

---

de Castel de Valfunde et en outre sur *En Val Metas*, v. 1502, *a* [*la*] *feste seint Michel*, v. 37, [*La*] *Tere Certeine*, v. 855 : dans les deux derniers cas, l'article a précisément été rajouté par le copiste. L'absence d'article dans les noms de lieu composés de « cité », « ville », « bourg » est un fait courant dans les langues romanes.

équivaudraient à 70 km. si ce sont les mêmes que celles de l'auteur des *Enfances Guillaume*, lequel nous dit en effet, au début de son poème :

> En sa légende ses fez trouveroit on
> Et molt des autres dont ne faz mencion
> Es grans deserz ou il ot sa meson :
> De Mompellier trois lieues i conte on

et Saint-Guilhem-du-Désert se trouve à une trentaine de kilomètres de Montpellier (d'après Bédier, *L. É.*, I, p. 101 et 107). Entre Saragosse et Valtierra, il y a en fait environ 80 km. à vol d'oiseau. Or, si *O* indique vaguement au vers 2489 :

> Franceis descendent en la terre deserte,

*V*⁴ donne ici une indication d'une précision et d'une exactitude remarquables :

> Franceis descendent entre Seybre e Valterne.

Valtierra est en effet située à quelque distance du fleuve : « entre Sebre et Valterne » ne peut avoir été écrit que par un homme qui a vu les lieux et cet homme n'est pas un remanieur, mais Turold qui sait indiquer la distance précise qui sépare cet endroit de Saragosse. La leçon de *O* peut ici encore s'expliquer par une faute du copiste qui aura lu *en tere* au lieu de *entre*; ne comprenant pas la suite, que, probablement, il n'arrivait même pas à déchiffrer, il aura refait la fin du vers de son mieux.

3. *Saragosse.* — On s'est encore moqué du poète qui place Saragosse « en une montaigne ». C'est de nouveau qu'on l'a mal compris; *montagne* peut signifier une simple hauteur, témoin la montagne Sainte-Geneviève à Paris, ou, comme le remarque déjà P. Boissonnade, la montagne de Reims. A la laisse 193, le poète distingue la ville, où les messagers de Baligant

> Passent dis portes, traversent quatre punz,
> Tutes les rues u li burgeis estunt

et la citadelle, « la citet amunt » où se trouve le « paleis altisme » de Marsile (v. 2708). On peut faire confiance au

vieux poète et croire que dans la première laisse il pense à la seule cité, comme y invite le contexte :

N'i ad *castel* ki devant lui remaigne,
Mur ne *citét* n'i est remés a fraindre,
For Sarraguce ki est en une muntaigne.

Ce n'est pas solliciter le texte, je crois, que de comprendre : « excepté (la cité de) Saragosse », et la difficulté s'évanouit.

Ce qui le confirme, c'est que sa description présente une coïncidence remarquable avec la réalité géographique : les messagers de Baligant, venant de l'est, doivent traverser la ville avant d'arriver au « paleis altisme » de Marsile ; Charles, par contre, venant de l'ouest, rencontre d'abord la citadelle, v. 3052 et 3055 s. :

Prent la citet, [od] sa gent i est venue

E Bramidonie les turs li ad rendues;
Les dis sunt grandes, les cinquante menues

ensuite seulement, v. 3661,

A mil Franceis funt ben cercer la vile.

Or, l'alcazar des princes musulmans de Saragosse s'élevait en effet à l'ouest de la ville, où on en peut voir encore les restes, en particulier la mosquée : c'est le célèbre château de l'Aljafería, auquel fait allusion, entre autres, Cervantes au chapitre XXVI de la seconde partie de *Don Quichote*. L'*Enciclopedia universal illustrada europeo-americana* (Espasa-Calpe, S. A., Bilbao, s. d.), à laquelle nous empruntons ces renseignements, ajoute : « También han desaparecido los altos torreones que rodeaban lo que en tiempo de los árabes debió ser inexpugnabile fortaleza », et encore : « Rodeaban el edificio dos grandes huertos para el recreo de los reyes ».

Li reis Marsilie esteit en Sarraguce,
Alez en est en un verger suz l'umbre,
Sur un perrun de marbre bloi se culched.

Turold n'a pas visité l'Aljafería, qui n'est pas sur une « montagne », mais on voit qu'il était assez bien renseigné.

Turold connaît, en outre, le nom du pays de *los Monegros*, à l'est de Saragosse, dont il fait le fief de « Chernubles de Munigre » (v. 975); il sait que Saragosse est sur l'Ebre et à une certaine distance de la mer. Mais il se trompe de nouveau sur la distance réelle, puisqu'il met dans la bouche de Ganelon un récit fictif, mais qui doit passer pour vraisemblable et qui suppose qu'en quelques heures l'Algalife aurait eu le temps de s'enfuir jusqu'à la mer; de s'embarquer, de faire naufrage et la nouvelle d'en parvenir à Marsile; il croit, d'autre part, qu'une nuit d'été suffit à la flotte de Baligant pour remonter l'Ebre jusqu'aux abords de Saragosse. Mais les deux données s'accordent bien entre elles et cadrent également avec l'erreur que nous avons relevée touchant la distance de la Cerdagne à Roncevaux : manifestement Turold imagine le nord-est de l'Espagne beaucoup moins étendu à l'est qu'il ne l'est en réalité, mais l'idée qu'il s'en fait est cohérente.

4. *De Roncevaux à l'Ebre.* — On a souvent fait la remarque que les paysages évoqués par Turold sont décrits avec autant de justesse que de sobriété. Les Sarrasins vont s'adouber sous une forêt de sapins, avant la bataille de Roncevaux; Roland meurt sous un pin et non sous un olivier, comme Isembart. On trouve par contre des oliviers sur la route de Saragosse et devant le palais de Marsile. Les vergers sont à leur place, on n'en rencontre point au milieu de forêts sauvages, comme dans le *Cantar de mio Cid* ou dans le *Roman de Thèbes* (voir E. R. Curtius, *Comparative Literature*, I, p. 29 s.). Toutefois, on n'a relevé aucun trait qui exclue absolument l'idée que le poète aurait pu les composer d'imagination.

Ce qui me paraît l'exclure, c'est la succession des paysages décrits de Roncevaux à la plaine de l'Ebre, qui correspond exactement à leur succession réelle. Celui de la région de Roncevaux est fait de vallées herbeuses, verdoyantes et fleuries (v. 1018, 1334, 1449, 1665, 2043, 2185, 2871, etc.), coupées de hauteurs boisées (v. 714, 1028, 1851, 2235, 2267, etc.), de « lariz » (1085, 1125, 1851), de guerets (1385, 2266). Ce paysage riant fait un contraste saisissant avec la vaste plaine de l'Ebre où s'affrontent les armées de Charles et de Baligant :

3305 Grant est la plaigne et large la cuntree

3292 Entr'els nen at ne pui ne val, ne tertre,
Selve ne bois, asconse n'i poet estre :
Ben s'entreveient en mi la pleine tere.

Entre les deux, le poète place et décrit avec non moins de justesse la région tourmentée des sierras qui les séparent. « La tere guaste » pourrait sans doute ne signifier qu'une région de forêts incultes; mais placée comme elle l'est, l'expression a tout l'air d'être une allusion au « no man's land » ravagé par les combats acharnés que s'y étaient livrés chrétiens et musulmans pour la possession des débouchés de la montagne à la plaine :

3125 Passent cez puis e cez roches plus haltes,
[E] cez parfunz val[ee]s, cez destreiz anguisables,
Issent des porz e de la tere guaste,
De vers Espaigne sunt alez en la marche [1].

5. *Cordres et Nerbonne.* — C'est à la lumière de ce qui précède qu'il faut maintenant examiner la question de « Cordres » et celle de « Nerbone ». P. Boissonnade (*o. c.*, p. 128 s.) a remarqué qu'entre Tudela et Saragosse, à 21 km. de la première, se trouve une petite ville du nom de *Cortes*; il n'a pas hésité à l'identifier avec *Cordres*. Cette identification a été généralement repoussée, bien qu'elle ne soulève aucune difficulté et s'adapte admirablement au récit de Turold. Sans doute, *Cordres* est en vieux-français l'équivalent du latin *Corduba*, du français *Cordoue*. Mais M. Grégoire nous rappelle opportunément, dans une note de son article des *Mélanges Hoepffner* (p. 183, n. 1), la fantaisie de la toponymie historique du

1. On aura remarqué que nous utilisons les données de l'épisode de Baligant. C'est que l'hypothèse de son inauthenticité nous paraît être en l'air; nous ne connaissons aucun fait qui l'appuie. Ce n'est pas le lieu de reprendre en détail la question; bornons-nous à rappeler la symétrie parfaite des duels de Charlemagne et de Tierri, soulignée, selon l'habitude du poète, par une série de vers similaires. Cette correspondance extérieure a pour but de rendre sensible la correspondance intérieure du sens : comme l'a bien vu M. Aebischer (*Mélanges Hoepffner*, p. 178), la bataille de Baligant est un combat judiciaire, un jugement de Dieu (v. 3368 : *Deus nus ad mis al plus verai juise*), tout comme celle de Tierri. La symétrie des deux duels est une véritable signature de l'auteur.

moyen âge : « A propos de la *Chanson* de *Guibert d'Andernas*, v. 1298 : la cité de Cordres, « la fort cité garnie », figure dans un itinéraire de croisade entre la Sicile et le pays des Coumans, près d'Andrenas (Andrinople). Cette forteresse de Cordres, qui porte le même nom que Cordoue, mais qui n'est pas en Espagne, on le voit, est certainement Corinthe, une des conquêtes des Normands de Roger II. On sait que, dès le VI^e^ siècle après J.-C., le nom de Κόρινθος s'est prononcé sans ν, Κόριθος, et l'iota atone est très vite tombé dans la prononciation vulgaire : d'où la forme Κόρθος » ; et il rappelle quelques autres confusions du même genre. Si Corinthe a pu être appelée Cordres, à plus forte raison raison Cortes : on imagine en effet sans peine que les clercs qui accompagnaient les armées françaises en Espagne, apprenant qu'à quelque distance de Tudela, où opéraient les chrétiens en 1087, se trouvait une ville du nom de Cortes, l'aient immédiatement identifiée à la *Corduba* des chroniques latines, dont Adhémar de Chabannes disait qu'elle était le point extrême des conquêtes de Charlemagne en Espagne. Cordres est bien *une* Cordoue, mais cela ne l'empêche pas d'être Cortes et non la capitale andalouse.

Pour « Nerbonne », l'expression « par force et par vigur » ne permet guère de douter que le poète fasse allusion à la légende d'Aimeri ; mais ici encore, rencontrant sur la route de Roncevaux à Bordeaux une ville du nom de Narbonne, il a pu l'identifier avec la ville légendaire d'Aimeri, même s'il savait que d'autres la plaçaient en Septimanie, sans qu'il y ait lieu de s'en étonner ni de le taxer d'ignorance ; simplement il suit les libres habitudes de son siècle.

6. *La date.* — Si ce qui précède est juste, il en résulte que Turold connaît particulièrement bien de l'Espagne la région qui s'étend des ports de Cize à l'Ebre de Valtierra et de Tudela (qu'il nomme au v. 200, à côté de Valterne, v. 199). Ceci nous donne une indication sur la date de la *Chanson* ; une fois de plus nous sommes ramenés aux environs de l'an 1100. Ce n'est en effet qu'avec la grande expédition de 1087 qu'apparaît dans l'histoire de la *reconquista* le nom de Tudela que les Français assiègent cette année-là sans résultat. Valtierra est prise en 1110 (Boissonnade, *o. c.*, p. 151) et Tudela entre 1114 et 1119 (Defourneaux, *o. c.*, p. 158, n. 3). C'est entre ces dates

que la région de Valtierra est un des principaux champs de bataille des armées françaises qui visent à s'ouvrir la route de Saragosse par la vallée moyenne de l'Ebre. Si on se rappelle que le poète nomme sûrement Balaguer (v. 63, 200, 894) et probablement Napal (Noples, v. 198, 1775), prises l'une en 1091, l'autre la même année ou la suivante (Boissonnade, *o. c.*, p. 36), que le fief de Margarit paraît bien être une allusion à la prise d'El-Mahdîya par les Pisans et les Génois en 1087 (voir les *Mélanges Hoepffner*, p. 163 ss.), on sera porté à croire que la *Chanson de Roland* a été écrite dans la dernière décade du XI^e^ siècle.

A cette datation, on opposera sans doute la série des documents du XI^e^ siècle qui font mention du couple Olivier et Roland. La question a été mise dans une lumière nouvelle par la belle étude que M^me^ Rita Lejeune a publiée dans les *Mélanges H. Grégoire* (*Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire Orientales et Slaves*, de l'Université libre de Bruxelles, t. X (1950), p. 371 ss.); mais les conclusions qu'elle en tire, et d'autres avant ou après elle [1], dépassent les faits produits. On n'a pas démontré que ces mentions supposent l'existence d'une chanson de geste française, à l'exclusion d'une légende, on s'est borné à l'affirmer, et cette idée me paraît singulièrement anachronique. De nos jours, sans doute, « deux personnages de la *Tosca* ont servi de parrains et de marraines involontaires à des milliers de Mario et de Tosca », comme le dit fort bien M. Aebischer (*Arch. Rom.*, XX (1936), p. 288), mais je ne connais pas d'exemple du fait, je ne dis pas au XI^e^ siècle, ce serait difficile à prouver, mais au XII^e^ et au XIII^e^, à l'époque de la grande vogue des romans de chevalerie. Quand des parents choisissaient pour leur fils un prénom qui n'était pas traditionnel dans la famille, il semble bien qu'ils étaient le plus souvent guidés, non par leurs goûts littéraires, mais par un sentiment de dévotion particulière à l'égard du saint patron qu'ils donnaient à leurs fils. Or, le *Guide du pèlerin* nous atteste l'existence d'un culte de Roland et d'Olivier vers le milieu du XII^e^ siècle : on montrait à Saint-Romain de Blaye la

1. Voir en particulier Jules Horrent, *La Chanson de Roland*, etc., Paris, 1950, p. 292 ss.

tombe du bienheureux martyr Roland et au prieuré de Belin celle du saint martyr Olivier (éd. Vielliard, p. 78 et 80). Les documents cités par Mme Lejeune permettent de supposer que ce culte existait dès le XIe siècle.

D'autre part, dans un article récent (The Modern Language Review, XLVII (1952), p. 334 ss.), M. McMillan nous apprend que, dès 1946, un érudit de Marseille, M. E.-H. Duprat, a démontré que l'un de ces documents, la charte non datée de Saint-Victor de Marseille, était « un faux notoire ». M.P. Aebischer récuse le témoignage de la charte de Lérins de 1026-69 [1] qui, du reste, pas plus que la charte de Brioude de 1011-31, ne mentionne la parenté fraternelle qui seule permet de repousser l'idée d'une rencontre fortuite; car il y a peu de chance que deux pères se soient concertés d'avance pour donner à leurs fils les noms des deux héros de Roncevaux. Dès lors, on ne peut tabler que sur quatre documents en comptant celui de Talmont de 1115 dont la date permet de supposer un baptême fait encore au XIe siècle; celui de Saint-Aubin d'Angers est de 1082-1106, celui de Béziers de 1091, celui de Saint-Pé de Générès de 1096; cela laisse supposer que ces quatre couples de frères ont été baptisés entre 1060 environ et la fin du siècle. Or les quatre fois, l'aîné est Olivier, le cadet Roland; cet ordre semble difficilement conciliable avec une influence de la *Chanson*. Mais c'est précisément à cette époque que se place le grand mouvement de la chevalerie française en faveur de la guerre sainte d'Espagne; des dizaines de milliers de chevaliers ont alors passé par Blaye, Bordeaux, Belin, Roncevaux : il y a tout lieu de croire que dès cette époque on y montrait les tombes et les reliques des martyrs de Roncevaux en racontant leur légende. J'ai donné quelques raisons de croire aussi que le récit du faux Turpin repose sur cette vieille légende (*Romania*, LXX, p. 433 ss., et LXXIII, p. 242 ss.); or le martyre d'Olivier y est raconté d'une façon particulièrement détaillée et émouvante : le corps d'Olivier est retrouvé étendu à terre en forme de croix, les pieds et les mains liées à quatre pieux, écorché de la tête aux pieds, percé de lances et de flèches et meurtri de coups de bâton. On peut imaginer que ce martyre affreux ait

1. *Revue belge de philologie et d'histoire*, XXX (1952), p. 657 ss.

fait encore plus d'impression sur ses pieux auditeurs que le cor et le rocher fendus par Roland.

Un enseignement semblable résulte enfin de la liste des « Oliviers » que M. Aebischer a tiré du cartulaire de Sant Cujat del Vallés (*Cultura neolatina*, XI (1951), p. 200 s.). L'auteur en conclut « qu'*Olivarius*, en 1200 déjà, était désormais passé de mode »; on peut même dire : en 1150 déjà; le dernier « Olivier » est mentionné en 1166, tous les personnages subséquents ne sont plus que des « fils d'Olivier »; le dernier, Arnaldi Olivarii, apparaît encore en 1239; mais quel âge avait-il et quand son père a-t-il été baptisé? Pour tous les autres il ne fait guère de doute que le baptême remonte à la première moitié du XII^e^ siècle. Par contre, de 1075 à 1166, nous n'avons pas moins de treize « Oliviers », auxquels il faut ajouter cinq « fils d'Olivier »; la grande vogue du nom d'*Olivier* débute vers le milieu du XI^e^ siècle et ceci concorde avec les relevés de M^me^ Lejeune; elle s'arrête, en Catalogne, vers le milieu du XII^e^. Or la vogue de la *Chanson de Roland*, de part et d'autre des Pyrénées, ne s'arrête pas à cette date, bien au contraire; ce qui est fini, c'est la participation massive de la chevalerie française à la reconquête espagnole : « Vers le milieu du XII^e^ siècle », nous dit M. Defourneaux (*o. c.*, p. 171), « l'ère des « croisades d'Espagne » est close ». Il semble donc bien que les mentions du couple Olivier-Roland s'expliquent non par le succès de la *Chanson*, mais par le culte des martyrs de Belin et de Blaye qui a dû se développer au cours du XI^e^ siècle, en relation avec la guerre sainte d'Espagne. Les faits rassemblés avec tant de soin par M^me^ Lejeune nous ramènent donc, eux aussi, vers cette date des environs de l'an 1100 dont on n'arrive à s'évader qu'au prix d'hypothèses fragiles.

André Burger.

LE TÉMOIGNAGE DE WACE
SUR
LA LÉGENDE ARTHURIENNE

L'âge du *Roman de Brut* de Wace [1], traduit en 1155 de l'*Historia Regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth [2], a conféré au témoignage de ce poème français sur les développements pris par la « matière de Bretagne » dès avant Marie de France et Chrétien de Troyes, une importance considérable. Des passages du *Brut* ont été allégués chaque fois qu'il s'est agi d'établir soit que des romans arthuriens circulaient en France dès le milieu du siècle, soit du moins que vivait déjà en ce moment, chez les Bretons, une légende d'Arthur complètement organisée où les romanciers français des années suivantes trouveraient la substance de leurs œuvres.

En 1917, E. Brugger écrivait [3] : « Wace atteste que des

1. On cite maintenant le *Roman de Brut* de Wace d'après l'édition d'Ivor Arnold p. p. la Société des Anciens Textes français (2 vol. parus en 1938 et 1940).

2. L'*Historia Regum Britanniae* et la *Vita Merlini* de Geoffroy de Monmouth ont été réimprimées notamment par M. Edmond Faral dans son ouvrage sur la *Légende arthurienne*, Paris, Champion, 1929 (3 vol.). — C'est à cette édition que nous renverrons. Au besoin, nous aurons aussi recours à l'édition de l'*Historia* fournie la même année 1929 par M. Acton Griscom, *The Historia Regum Britanniae of Geoffrey of Monmouth*. London & New York, Longmans, Green & Cie. Le remaniement de l'*Historia* publié récemment par M. Jacob Hammer (Geoffrey of Monmouth, *Historia Regum Britanniae. A variant Version edited from manuscripts*. Cambridge Massachusetts, Mediaeval Academy of America, 1951, Publication n° 57) ne présente aucun intérêt pour l'examen des questions traitées dans cet article.

3. *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, XLIV², p. 20, note 12 : « Wace bezeugt also selbst, dass französische arthurische Erzählungen zu seiner Zeit schon überall bekannt und auch ihm nicht fremd waren. »

récits arthuriens en français étaient déjà connus partout de son temps et ne lui étaient pas étrangers à lui-même. »

Récemment encore, M. Roger Sherman Loomis a consacré son ouvrage *Arthurian Tradition and Chrétien de Troyes* (1949) à démontrer la grande importance des éléments celtiques de toutes sortes que le romancier champenois et ses imitateurs auraient reçus d'une tradition bretonne fort ancienne richement constituée et très répandue, même sous la forme de récits français, dès la première moitié du XII[e] siècle.

En 1929, cependant, dans sa *Légende arthurienne*, M. Edmond Faral avait systématiquement soumis à une critique sévère tous les faits invoqués avant lui en faveur de l'existence ancienne de la « matière » et avait réduit à peu de chose les traditions légendaires dont pourrait s'être inspiré Geoffroy de Monmouth pour écrire la biographie d'Arthur qu'il inséra, en 1135, dans l'*Historia Regum Britanniae*. Si, depuis 1929, des études parues de divers côtés ont tenté de rendre plus d'importance aux traits celtiques de ces traditions, un examen de plus en plus attentif des documents accessibles a confirmé dans bien des cas les conclusions négatives de M. Faral.

En ce qui concerne le témoignage personnel de Wace, à côté d'une minutieuse monographie due à M[lle] Margaret Houck [1], on a vu paraître les essais de synthèse d'Ivor Arnold, dans l'*Introduction* de son édition du *Brut* (1938), et de J. S. P. Tatlock, dans son beau livre posthume *The Legendary History of Britain* (1950).

La question est, sur ce point, de savoir où Wace, très fidèle tout au long de son poème au récit de l'*Historia*, a puisé les informations qu'il y insère en quelques occasions et dans quelle mesure son texte atteste l'existence, en 1155, soit de légendes bretonnes antérieures à 1135, mais ignorées ou omises par Geoffroy de Monmouth, soit de légendes nées après la publication des œuvres de ce dernier et peut-être à partir d'elles [2].

1. *Sources of the Roman de Brut of Wace* (Univers. of California Publ. in Engl., V, 161-356). Ce travail était déjà connu d'Ivor Arnold, mais nous est resté inaccessible.

2. Qu'il nous suffise de citer pour mémoire les dissertations vieillies d'Alfred Ulbrich, *Ueber das Verhältnis von Waces Roman de Brut zu seiner Quelle...* (Leipzig, 1908) et de Leo Waldner, *Wace's Brut und seine Quellen*

Il s'agit essentiellement de ce que le texte du *Brut* ajoute aux données de son modèle à propos : 1° de l'« espoir breton » d'un possible retour d'Arthur, transporté en Avallon ; 2° des histoires étranges qui se seraient racontées sur son compte ; 3° de la prophétie de Teleusin (= Taliesin) sur la venue du Christ ; 4° des personnages de Rummaret de Wenelande et de Guerguint de Hereford ; 5° de l'établissement de la Table Ronde.

Peut-être, après un nouvel examen de ces problèmes, sera-t-il opportun de jeter un coup d'œil sur un autre point, le nom de la femme d'Arthur chez Geoffroy et chez Wace, et d'y chercher un nouvel élément de preuve.

*
* *

1. *L' « espoir breton ».*

Quand il rapporte que le roi Arthur mortellement blessé par Mordred fut transporté dans l'île d'Avallon, Wace se réfère à trois sources :

a) la « geste », c'est-à-dire l'*Historia Regum Britanniae*, qu'il traduit (*Brut*, vv. 13275-78, *Arthur, si la geste ne ment, — Fud el cors nafrez mortelment ; — En Avalon se fist porter — Pur ses plaies mediciner* = *H. R. B.*, par. 178, ll. 56 ss., *Sed et inclytus ille rex Arturus letaliter vulneratus est, qui, illinc ad sananda vulnera sua in insulam Avallonis evectus, Constantino... diadema Britanniae concessit*) ;

b) une déclaration de Merlin, c'est-à-dire le texte des *Prophéties* (*Brut*, vv. 13282-90, *Maistre Wace, ki fist cest livre, — Ne volt plus dire de sa fin — Qu'en dist li prophetes Merlin ; — Merlin dist d'Arthur, si ot dreit, — Que sa mort dutuse serreit. — Li prophetes dist verité ; — Tut tens en ad l'um puis duté, — E dutera, ço crei, tut dis, — Se il est morz u il est vis* = *Proph. Merl.*, in *H. R. B.*, par. 112, ll. 11-12 : *Tremebit romulea domus saevitiam ipsius et exitus ejus dubius erit*) ;

c) les récits des Bretons (*Brut*, vv. 13279-81, *Encore i est,*

(Jena, 1914). Sur l'originalité littéraire de Wace, cf. M. Jirmounsky, *Essai d'analyse des procédés littéraires de Wace*, dans la *Revue des Langues romanes*, t. LXIII, 1926, pp. 261-296.

Bretun l'atendent — Si cum il dient et entendent; — De la vendra, encor puet vivre).

« Il est clair, écrit Ivor Arnold à propos de ces derniers récits, que Wace... les attribue à une tradition orale dont il se refuse à garantir l'exactitude. Mais ici la constatation de Wace n'a pas plus de valeur que le récit connu d'Herman de Tournai au sujet des chanoines de Laon, puisque cette tradition a pu être le résultat tout récent du succès de l'œuvre de Geoffroy. Elle a même moins de valeur, car le témoignage d'Herman est de 1146, celui de Wace de 1155 » (p. LXXXIV-LXXXV).

De son côté, J. S. P. Tatlock (p. 471) estime que les auteurs (qu'il s'agisse de Wace et de Geoffroy ou, avant eux, de Guillaume de Malmesbury) qui évoquent, en les mettant en doute, les légendes bretonnes relatives à Arthur, pourraient viser, tout simplement, la croyance à sa survivance et à son retour et non pas d'autres traditions traitant de ses hauts faits et de ses aventures.

Ainsi, pour Ivor Arnold, qui ne tient pas compte du témoignage de Guillaume de Malmesbury, il pourrait s'agir de traditions issues des écrits mêmes de Geoffroy de Monmouth, tandis que pour J. S. P. Tatlock, on aurait dans l'« espoir breton » le sujet unique des *nugae* et des *fables* dont les chroniqueurs font état. Les deux critiques sont donc d'accord pour estimer que Wace se réfère à une réalité et à son expérience personnelle.

Or, en fait, ici encore, il est probable que Wace s'est borné à traduire le texte d'une de ses sources. Puisqu'il est établi qu'il connaissait et utilisait l'œuvre de Guillaume de Malmesbury [1], il suffit, en effet, de constater que les vers 13279-81 du *Brut* reproduisent l'essentiel de deux passages des *Gesta Regum Anglorum* : *Hic est Artur de quo Britonum nugae hodieque delirant* (I, 8) et *Sed Arturis sepulcrum nusquam visitur, unde antiquitas naeniarum adhuc eum venturum fabulatur* (III, 28).

Le texte du *Brut* n'exprime pas le sentiment ou l'idée de Wace, mais répète ce qu'avait écrit Guillaume de Malmesbury [2].

1. I. Arnold, p. LXXX, au sujet de la naissance illégitime du roi Athelstan; J. S. P. Tatlock, p. 468.

2. Puisque l'« espoir breton » du retour d'Arthur est ainsi attesté par Guillaume de Malmesbury dès 1125, il est inutile de faire intervenir les

Ce passage du Brut ne pose ainsi aucun problème, mais n'apporte non plus aucun enseignement particulier.

*
* *

2. *Les « fables » qui circulent au sujet d'Arthur.*

On vient de voir que, pour J. S. P. Tatlock, les fables bretonnes alléguées à propos d'Arthur se réduiraient à la légende de sa survivance et à l'espoir de son retour.

Il s'agit, avant tout, du sens à donner au passage suivant du *Brut*, relatif aux douze années de paix qui suivirent les premières conquêtes d'Arthur :

En cele grant pais ke jo di
Ne sai si vus l'avez oï
Furent les merveilles pruvees
E les aventures truvees
Ki d'Artur sunt tant recuntees
Ke a fable sunt aturnees.
Ne tut mençunge, ne tut veir,
Tut folie ne tut saveir,
Tant ont li cunteür cunté
E li fableür tant flablé
Pur lur cuntes enbeleter,
Que tut unt fait fable sembler. (9787-9798.)

Il n'y a pas lieu de discuter l'hypothèse de Ph.-A. Becker [1], reprise par M. S. Hofer [2], selon laquelle ces vers appartien-

---

Miracula Sanctae Mariae Laudunensis à ce propos (cf. E. Faral, *La Légende arthurienne*, I, pp. 225-233) et J. S. P. Tatlock, dans *Speculum*, t. VIII, 1933, pp. 454-465). Pour ce qui est de l'identification des « fables » relatives à Arthur avec le seul « espoir », on aura l'occasion de voir combien est discutable l'opinion de J. S. P. Tatlock.

1. *Abhandlungen des Phil.-Hist. Klasse der sächsischen Akademie*, XLIII, 1, 1934, pp. 90-92 et *Zeitschrift für rom. Philologie*, LV, 1935, p. 421.

2. S. Hofer, *Die Tafelrunde im Roman de Brut*, dans la *Zeitschrift für rom. Philologie*, LXII, 1942, pp. 87-90. S'il avait disposé de l'édition d'I. Arnold, M. S. Hofer n'aurait sans doute pas repris la thèse de Ph.-A. Becker et renchéri comme il l'a fait en voyant dans les romans de Chrétien de Troyes la source de tout ce que Wace dit de la Table Ronde.

draient à un passage interpolé : la tradition manuscrite du *Brut*, comme l'a relevé I. Arnold (note au vers 9731), ne fournit aucun appui à cette idée, qui repose d'ailleurs, pour les vers ici allégués, sur une erreur de fait commise par Ph.-A. Becker (quoi qu'il ait dit, la mention des douze ans de paix vient de l'*Historia Regum Britanniae*, § 153, l. 16).

Ivor Arnold écrit : « Il s'agit évidemment... de tout un *corpus* d'aventures arthuriennes qui n'ont rien à faire avec l'histoire de Geoffroy, aventures que Wace connaît, et qu'il trouve logique de placer dans le cours des douze années de paix mentionnées par Geoffroy. Ne voit-on pas reparaître ici les « Britonum nugae » de Guillaume de Malmesbury, que Geoffroy, s'il les connaissait, s'était résolu à ignorer dans son *Historia*? Si des légendes au sujet d'Arthur couraient du temps de Geoffroy, il ne s'en est guère servi, et c'est pourquoi Wace se trouve dans l'embarras où nous le voyons; car s'il ne mentionne pas une seule de ces aventures — et c'est bien regrettable — c'est sans doute qu'elles lui semblaient avoir si peu de rapport avec l'Arthur gaufridien qu'il ne voyait pas où les introduire sans porter atteinte à la vraisemblance du récit historique » (pp. LXXXV-LXXXVI).

Plus sceptique, J. S. P. Tatlock (p. 470) refuse de voir dans les vers en question aucune trace de quelque vieille tradition parvenue à Wace par une source différente de l'*Historia*. Il signale d'abord que les mots *merveilles* et *aventures* n'ont pas, sous la plume de Wace, le sens que nous leur donnons aujourd'hui, mais visent simplement des événements heureux. Il insiste ensuite sur le fait que la diffusion de l'*Historia*, même avant sa traduction, a pu, dans un monde sans grande culture, provoquer la naissance de contes qui heurtaient le bon sens de Wace.

Nous ne croyons pas qu'il soit légitime de nier l'existence de récits légendaires sur Arthur avant Geoffroy de Monmouth. M. E. Faral lui-même, dont on sait l'attitude devant ce problème, a admis qu'à défaut d'une légende organisée, il existait du moins, avant 1135, une « tradition dispersée, flottante, sans corps littéraire, du type des légendes topographiques » [1]. Des

1. *Légende arthurienne*, I, p. 256 ss.

témoignages formels nous sont parvenus, en effet, qu'il s'agisse des vies de saints gallois écrites vers l'an 1100 ou des *Gesta* de Guillaume de Malmesbury, pour ne rien dire de l'ancienne *Historia Britonum*.

Wace aurait-il eu connaissance de telle ou telle de ces légendes? Ivor Arnold aurait alors quelque raison de s'étonner de son silence et de ne trouver, pour expliquer qu'il n'en ait pas raconté au moins une dans le *Brut*, que l'embarras où le mettait le silence même de Geoffroy. Si, d'autre part, Wace leur trouvait « peu de rapport avec l'Arthur gaufridien », on se demande pourquoi il éprouve quand même le besoin de les mentionner. En fait, Wace, qui pourtant avait voyagé en Grande-Bretagne, ne savait rien de ces histoires, sinon leur existence. Pour expliquer son texte, il suffit de supposer qu'il a pu reprendre à son compte, touchant la légende d'Arthur, des affirmations qu'il avait trouvées dans telle ou telle de ses sources latines. On ne sait, certes, s'il avait connaissance de la *Vie de Saint Cadoc*, où Arthur figure, avec Beduer et Keu, en d'étranges aventures, ou de la *Vie de Saint Patern*, où la terre engloutit Arthur jusqu'au menton, ou encore de la *Vie de Saint Carantoc*, où Arthur obtient du saint qu'il fasse apparaître un dragon, — mais on sait qu'il disposait de l'*Historia Britonum* [1] et l'on sait aussi qu'il avait entre les mains, en tout cas, à défaut du texte de Herman de Tournai où il est question de la chaire et du four *famosi secundum fabulas Britannorum regis Arthuri*, les *Gesta Regum Anglorum* de Guillaume de Malmesbury.

Or, dans l'*Historia Britonum*, il avait pu lire deux chapitres consacrés l'un aux *Arthuriana*, l'autre aux *Mirabilia*, et c'est à eux que font évidemment allusion ses vers

Furent les merveilles pruvees
E les aventures truvees
Ki d'Artur sunt tant recuntees,

dont les critiques ne semblent pas avoir vu le sens exact quand ils ont cru comprendre que les aventures fabuleuses attribuées

1. C'est là qu'il a trouvé le nom de l'interprète Keredic (vers 6957-60) et certains noms de régions (vers 7293-4). Cf. I. Arnold, p. LXXX et J. S. P. Tatlock, p. 468.

à Arthur se seraient déroulées pendant cette période. Ce que Wace affirme, en effet, en ces vers, c'est que les aventures ont été « trouvées » (c'est-à-dire « inventées ») et les merveilles « prouvées » (c'est-à-dire « reconnues ») en ce temps, et il veut dire par là que les *Arthuriana* ont été écrits et les *Mirabilia* découverts pendant les douze ans de paix. Ces deux idées, il les tire, de toute évidence, du fait que les trois batailles tirées par Geoffroy du texte des *Arthuriana* de l'*Historia Britonum* figurent dans les §§ 145-147 et les détails tirés des *Mirabilia* dans les §§ 149-150 de son *Historia Regum Britanniae*, c'est-à-dire dans les chapitres qui précèdent immédiatement la mention des douze ans de paix, qui arrive au § 153. Trouvant plus de batailles dans les *Arthuriana* de l'ancienne *Historia Britonum* et plus de merveilles dans leur chapitre des *Mirabilia* qu'il n'en rencontrait dans l'ouvrage de Geoffroy, Wace, en ses trois vers, a évoqué les deux chapitres de l'*Historia Britonum* comme deux textes vénérables plus complets que celui de Geoffroy, et a cru devoir en situer la rédaction pendant les douze ans de paix, c'est-à-dire au lendemain de la soumission de l'Écosse, qui achevait la conquête de la Grande-Bretagne par Arthur.

Dans les *Gesta* de Guillaume, d'autre part, Wace avait lu la phrase fameuse *Hic est Artur de quo Britonum nugae hodieque delirant; dignus plane quem non fallaces somniarent fabulae, sed veraces predicarent historiae* (I, 8). C'est elle qui, avec son *nugae*, son *delirant*, puis son opposition entre les *fallaces fabulae* et les *veraces historiae*, lui suggéra le développement et les termes mêmes des vers 9793-9798 : *Ne tut mençunge ne tut veir*, — *Tut folie ne tut saveir*, — *Tant ont li cunteür cunté... Que tut unt fait fable sembler.*

Il n'est pas nécessaire, vraiment, que l'auteur du *Brut* ait connu les « fables » dont avait parlé Guillaume de Malmesbury ou d'autres « fables » plus récentes. Il suffit qu'il ait connu — et il les a connus — le texte de l'*Historia Britonum* et le texte même des *Gesta*. Une fois encore le propos de Wace repose sur la traduction et la combinaison de ses sources, ici le Pseudo-Nennius et le texte de Guillaume de Malmesbury. Wace, à nouveau, ajoute au témoignage de Geoffroy, sans plus, ceux d'autres écrits anciens qui lui paraissent le compléter.

*
* *

3. *La prophétie de Teleusin.*

Aux vers 4855-76 du *Brut*, l'auteur prétend que le devin breton Teleusin (= Taliesin) aurait annoncé la naissance du Christ.

Ivor Arnold écrit à ce propos : « La prophétie de Taliesin sur la venue du Christ, inconnue par ailleurs, représente peut-être quelque tradition populaire que Wace a recueillie » (p. LXXXII). Il accepte ainsi l'avis de John Morris Jones, qui a rassemblé les témoignages gallois sur l'existence d'un Taliesin légendaire au XII[e] siècle [1].

J. S. P. Tatlock, qui a repris la question en 1943 [2], puis en 1950 [3], estime qu'il y a là une invention de Wace, qui venait sans doute de lire la *Vita Merlini* de Geoffroy.

Aucun des textes gallois relatifs à Teleusin-Taliesin, on le sait, n'est antérieur à 1150. Les plus anciens témoignages sont des œuvres latines.

Le personnage apparaît pour la première fois au § 62 de l'*Historia Britonum*, sous le nom de Taliesin, parmi les anciens poètes bretons.

En 1148, dans sa *Vita Merlini*, Geoffroy de Monmouth fait de lui, sous le nom de *Telgesinus*, un sage et un ami intime de Merlin. Il est allé étudier en Armorique, auprès de Gildas, la science du vent et des nuages. Il disserte parfaitement de la création du monde, en traitant successivement du ciel, de l'air, de la mer, de ses poissons et de ses îles. C'est lui qui a conduit le roi Arthur en Avallon et qui propose d'envoyer quelqu'un prendre de ses nouvelles. A la fin du poème, il cesse ses études et accompagne Merlin qui, une dernière fois, quitte le monde pour aller vivre dans les bois.

M. Edmond Faral [4] a bien montré tout ce que la *Vita*, dans les passages où s'étale le savoir prêté à Teleusin-Telgesin, doit à Ovide, à Isidore de Séville et aux enseignements de l'école de Bernard de Chartres. On sait, grâce à lui, que Teleusin-

1. *Y Cymmrodor*, XXVIII, 1918, pp. 49-50.
2. *Speculum*, t. XVIII, p. 276.
3. *The Legendary Hist. of Britain*, pp. 469-470.
4. *Légende arthurienne*, II, 373 ss.

Telgesin est devenu une sorte de savant et d'astrologue par des recours multiples de Geoffroy aux ouvrages latins de sa bibliothèque.

Quand il attribue sa prophétie à Teleusin, l'auteur du *Brut* vient de traduire le § 64 de l'*Historia Regum Britanniae*, où il a trouvé le nom d'Auguste-César et, à la fin, la mention : *In diebus illis natus est dominus noster Jhesus Christus...*

Il a reproduit le passage en ses vers 4848-4854 :

...Chevalier l'aveit fait a Rome
Augustus Cesar l'emperere.
En sun tens fu nez li Salvere,
Fiz Deu Jesu, ki del ciel vint,
Deus ert, mais pur nus huem devint,
E pur nostre redemptium
Suffri en la croiz passiun.

Comment ne pas imaginer que Wace le « clerc lisant », qui ailleurs utilise la Bible et l'*Enéide*, s'est souvenu, à son tour, de ses livres et notamment de la IV^e^ Églogue de Virgile [1], bien connue de son temps, pour accorder au vénérable barde breton, devenu comme Virgile une sorte de magicien, ce que le moyen âge, depuis des siècles, attribuait au poète romain en voyant en lui un prophète de la venue du Christ ? Sans doute rompait-il ainsi avec la tradition de l'*Historia Britonum* et de la *Vita Merlini*, qui faisait vivre Teleusin au VI^e^ siècle, mais c'était là une précision bien peu importante en face de la ressemblance profonde qui rapprochait Teleusin de Virgile.

*
* *

4. *Guerguint de Hereford et Rummaret de Wenelande.*

Au § 156 de l'*Historia Regum Britanniae*, ll. 38 ss., une liste d'invités présents à la cour d'Arthur mentionne : *Venerunt nobilium civitatum consules : Morvid, consul Claudiocestriae ; Mauron Wigorniensis; Anaraut Salesberiensis; Arthgal Carguei-rensis, que nunc Warewic appellatur; Jugein ex Legecestria; Cursa-*

1. Sur Virgile prophète, nous nous bornerons à citer l'étude classique de D. Comparetti, *Vergilio nel Medio Evo*, Florence, 1896, t. I, pp. 129 ss.

lem ex Caicestria; Kimmarc, dux Doroberniae; Galluc Salesberiensis; Urbgennius ex Badone; Jonathal Dorchecestrensis; Boso Ridocensis, id est Oxenefordiae.

C'est dans les généalogies galloises que Geoffroy a pris les noms de ces gouverneurs : *Moriud* (liste XX), *Mor* (l. XX), *Anaraut* (l. IV), *Arthgall* (l. V), *Eugein* (l. I et V), *Cursalen* (l. V), *Cinmarc* (l. VIII), *Guallauc* (l. IX), *Urbgen* (l. VIII), *Jumetel* (l. X). Quant à *Boson* d'Oxford, il doit sans doute son nom au correspondant latin du radical d'*Oxford* [1], ce qui ne doit pas surprendre chez Geoffroy, qui aime le jeu des éponymes inventés à plaisir.

Wace reprend la liste à son tour et voici, au prix d'un menu changement appelé à supprimer un des deux notables qui représentaient Salisbury chez Geoffroy : *Moruid*, li cuens de Gloëcestre (v. 10257), *Mauron*, li cuens de Guirecestre (10258), *Anaraud*... de Salesbiere (10263), *Argahl* de Waruic (10267), *Jugeïn* de Leicestre (10266), *Cursal* de Cestre (10261), *Kimmare* de Cantorbiere (10264), *Baluc*, cuens de Cilcestre (10265), *Urgent* de Bade (10261), *Jonathas* de Dorecestre (10262) et *Bos*, li quens d'Oxineford (10260). Cependant, au v. 10259, s'insère dans la série un inconnu, *Guerguint, li cuens de Hereford*, qui n'est ni chez Geoffroy ni, on le devine, dans les généalogies galloises. Wace, à son tour, saisissant le jeu de Geoffroy d'où était né Bos d'Oxford, aurait-il voulu créer son chevalier?

Ivor Arnold estime que le nom et le titre peuvent avoir été inventés par Wace, pour rimer avec *Oxineford*, et pense que *Guerguint* pourrait résulter de quelque méprise sur le mot *Guigornensis* (= *Wigorniensis*) du texte de Geoffroy (pp. LXXXII-LXXXIII).

Pour le choix du mot *Hereford* et pour l'invention même du personnage, l'hypothèse d'Ivor Arnold est rendue vraisemblable par le fait que, dans la série, *Oxineford* présentait une désinence isolée à côté des noms en *-cestre* et du couple *Salesbierë-Cantorbiere*.

Il nous paraît impossible, en revanche, d'accepter l'explication proposée pour la naissance de *Guerguint* : dans le texte de Geoffroy, *Wigorniensis* accolé à *Mauron* vient au début de la

1. E. Faral, *Légende arthurienne*, II, p. 276, n° 1.

liste et non pas à la fin; — Wace, en outre, l'a bien traduit en *Guirecestre*; — enfin le manuscrit de l'*Historia* employé par Wace devait porter *Wigorniensis* comme *G* et *R*, et non pas *Guigornensis* (avec *E*) ou *Guigorensis* (avec *P*), adjectifs à partir desquels il faut certes assez de bonne volonté pour passer au nom de personne *Guerguint*[1].

On comprend mal, d'ailleurs, que n'ait pas été retenu le fait que le nom de personne *Gurguint* était familier à Wace, alors qu'il paraît jusqu'à huit fois entre les vers 3242 et 3328 du *Brut*, dans le nom de celui que Geoffroy appelait *Gurguint Barbtruc*. En fait, l'auteur du *Brut*, sans rien inventer, a repris au v. 10259 un nom qu'il avait rencontré beaucoup plus tôt dans l'*Historia*. C'est exactement le même procédé que nous allons retrouver à propos d'une autre création de Wace, mais c'est aussi celui qui, de l'avis unanime de la critique, a suggéré à l'auteur du *Brut* d'utiliser le nom du compagnon de Merlin enfant, *Dinabuc* (*Brut*, 7369, *Hist.*, § 106), pour désigner, au v. 11317, le géant du Mont-Saint-Michel, anonyme dans l'*Historia* (§ 165). Il n'y a là rien, vraiment, qu'on ne puisse mettre au compte du moins audacieux des traducteurs. A quoi bon chercher ailleurs? Guerguint de Hereford est une invention de Wace.

Au § 153 de l'*Historia*, Geoffroy raconte la conquête par Arthur des îles voisines de la Grande-Bretagne : après l'*Hibernia*, c'est l'*Islandia*, puis Arthur soumet *Doldavius, rex Godlandiae* et *Gunvasius, rex Orcadum*. Dans le *Brut*, après la conquête de l'Irlande et de l'Islande, Arthur reçoit l'hommage non pas de deux, mais bien de trois rois :

> Gonvais, ki ert reis d'Orchenie
> E Doldani, reis de Godlande
> E Rummaret de Wenelande. (9708-10)

On s'est souvent demandé qui était et d'où venait là ce troisième souverain par ailleurs inconnu. Autrefois, A. C. L.

1. Sur le manuscrit de l'*Historia* suivi par Wace, cf. Ivor Arnold, *Wace et l'Historia Regum Britanniae de Geoffroy de Monmouth*, dans *Romania*, t. LVII, 1931, pp. 1-12.

Brown [1] et R. H. Fletcher [2] ont soutenu que Wace avait trouvé ce nom dans une légende relative à l'origine de la Table Ronde, légende dont le souvenir serait d'autre part conservé par Layamon dans sa traduction d'un remaniement du *Brut*, où figure un « Rumared, roi de Winedlonde », à propos de la querelle qui aurait provoqué la construction de la Table.

Ivor Arnold (pp. LXXXII-LXXXIII) refuse d'accepter cette hypothèse. Pour lui, même si Wace n'a pas inventé le personnage, il est possible que ce dernier n'ait obtenu un rôle dans l'histoire de la Table Ronde qu'à partir de Layamon. Quant à l'origine de Rummaret, I. Arnold ne se prononce pas entre l'idée de l'invention par Wace et celle d'une source celtique où il l'aurait trouvé.

J. S. P. Tatlock [3], lui, refuse de croire à une source de Layamon plus ancienne que Wace et notamment à une source galloise. Il rejette délibérément l'argument tiré du personnage de Rummaret en faveur de cette hypothèse. Pour lui, ce roi — pour le nom duquel il retient plutôt la forme *Romarec* — est de l'invention de Wace, qui a pu connaître un saint Romarec, abbé fondateur de Romarici Mons (= Remiremont), — mais aussi le nom de peuple *Raumaricii* (cité, par Jordan Fantôme, au VI[e] s., à côté des Goths et des Finnois). Quant au nom du pays de *Wenelande*, il pourrait être fait sur *Win*, nom d'un peuple de la côte sud de la Baltique, mais non sur *Finn* (Finlande) ou *Gwyned* (Galles du Nord, proposé par G. Kittredge), et il a été forgé pour rimer avec *Godlande*.

L'authenticité légendaire du personnage est déjà extrêmement suspecte du fait qu'aux vers 10303 ss., quand Wace reprend l'énumération des princes soumis par Arthur, Rummaret de Wenelande ne reparaît pas aux côtés de Gillomar d'Irlande, de Malvaisus d'Islande, de Dolnadïed de Gollande, d'Aschil, roi des Danois, de Loth, roi des Norrois et de Gonvais, roi d'Orchenie (c'est-à-dire des Orcades). Les « îles » de Geoffroy et de Wace sont bien six et non pas sept. De même,

1. A. C. L. Brown, *The Round Table before Wace*, Harvard Studies and Notes, VII, 1900, p. 201.

2. R. H. Fletcher, *Arthurian Material in the Chronicles*, Harvard Studies and Notes, X, 1906, p. 141.

3. *Leg. Hist.*, p. 471-4.

aux vers 11133-4, il se borne à citer *Ireis, Gollandeis, Islandeis — Daneis, Norreis* et *Orcheneis*.

Il est donc *a priori* très vraisemblable que ce roi, lui aussi, doit la vie à Wace. S'il est impossible d'expliquer à coup sûr le nom de la *Wenelande*, sa patrie, en choisissant parmi les radicaux proposés, on n'hésitera pas à penser que son nom de *Rummaret* est un diminutif forgé par Wace sur le nom *Rummarus*, que porte un roi de Bretagne au v. 3365 du *Brut*. Or, ce *Rummarus*, père étymologique de *Rummaret*, était lui-même né d'une mauvaise lecture du texte de Geoffroy, lequel donne, au § 47, l. 14, la forme *Kimarus* (leçon des mss *G* et *R*; variantes : *Kynarius* en *E*, *Kamiarus* en *P*), désignant un fils de *Sisillius*, appelé ailleurs *Kinmarcus* (mss *G* et *P*), *Kimmarus* (ms. *R*) ou *Kimarcus* (ms. *E*) par Geoffroy (*H. R. B.*, § 33, l. 7) et *Kimare* par Wace (v. 2138), ce qui répond bien à la forme *Cinmarc* de la huitième généalogie galloise. *Rummarus*, déformation de *Kimmarus*, résulte de la confusion facile entre les initiales *K* et *R*, ce qui ne peut nous étonner de la part de Wace, qui, ailleurs, change un *Papo* en *Apo* (*Brut*, v. 10271), un *Galluc* en *Baluc* (*Brut*, v. 10265), un *Cloten(us)* en *Doten* (*Brut*, v. 3672), un *Claud* en *Elaud* (*Brut*, v. 10272), un *Cridioüs* en *Eridioüs* (*Brut*, v. 4002), un *Samuel* en *Famu(r)* (*Brut*, v. 3725), un *Clofaut* en *Glofaud* (*Brut*, v. 10279), un *Bangan* en *Aingan* (*Brut*, v. 10279); ou un *Iago* en *Lagon* (*Brut*, v. 2137).

Du *Kimmarus* de Geoffroy, Wace, en se trompant d'initiale, a d'abord fait *Rummarus*, puis de ce *Rummarus* il a tiré le mystérieux *Rummaret* du v. 9710. Ainsi fut créé et baptisé ce nouveau roi d'une terre inventée pour la rime.

Notre explication de *Rummaret de Wenelande* confirme le sentiment d'I. Arnold et de J. S. P. Tatlock. Elle prive, en effet, le témoignage de Layamon de toute valeur, tant sur ce point que sur celui de l'origine de la Table Ronde, dont il va être question.

*
* *

5. *La Table Ronde.*

S'il est relativement facile de trouver l'explication des innovations de Wace dans les cas qu'on vient d'envisager, il en va

tout autrement du problème que pose l'invention même de la Table Ronde. Ici, en effet, il ne s'agit plus d'un personnage né à la vie en même temps que son nom, de la fidèle traduction d'un texte latin antérieur ou d'une invention suscitée par une réminiscence littéraire.

A trois reprises, Wace évoque la Table Ronde en des vers bien connus :

Pur les nobles baruns qu'il out,
Dunt chescuns mieldre estre quidout,
Chescuns se teneit al meillur,
Ne nuls n'en saveit le peiur,
Fist Artur la Roünde Table
Dunt Bretun dient mainte fable.
Illuec seeient li vassal
Tuit chevalment e tuit egal;
A la table egalment seeient
E egalment servi esteient;
Nul d'els ne se poeit vanter
Qu'il seïst plus halt de sun per,
Tuit esteient assis meain,
Ne n'i aveit nul de forain. (9747-9760.)

De cels ki en la curt serveient
Ki des privez le rei esteient,
Ki sunt de la Roünde Table,
Ne vuïl jo mie faire fable. (10283-10286.)

Dunc peri la bele juvente
Que Arthur aveit grant nurrie
E de plusurs terres cuillie,
E cil de la Table Roünde
Dunt tel los ert par tut le munde. (13266-13270.)

Ce sont là, de l'avis unanime, les témoignages les plus anciens sur la Table Ronde d'Arthur.

La présence dans la traduction du *Brut* due à Layamon d'un épisode appelé à justifier l'institution de cette Table par une querelle où apparaît un *Rumareð*, roi de Winedlonde, ne peut refléter le souvenir d'une tradition celtique antérieure, où Wace et le remanieur (Layamon ou son modèle français) auraient trouvé Rumaret lié à cet événement : l'explication de *Rummaret*

par une erreur flagrante — suivie d'une invention originale — de Wace écarte dorénavant toute hypothèse de ce genre. Layamon, en effet, ne mérite pas plus de crédit pour son explication de l'institution de la Table Ronde qu'il ne peut encore en obtenir pour l'authenticité légendaire de son *Rumared* : il a simplement cru nécessaire d'expliquer l'invention de la Table.

Mme Laura Hibbard Loomis a proposé, on le sait, de chercher le modèle de la Table Ronde dans la table — habituellement (mais non pas toujours) circulaire, semi-circulaire ou en forme de C — qui figure au XIIe siècle et plus tôt déjà dans des représentations artistiques de la Cène [1]. Elle n'a pourtant pas réussi à convaincre la critique.

M. Roger Sherman Loomis, notamment, est resté fidèle à l'hypothèse d'une origine celtique. Malheureusement les rapprochements qu'il établit [2] entre des textes français postérieurs et le *Brut*, puis entre le récit de Layamon et des textes celtiques, n'ont à aucun moment un caractère décisif. Rien ne permet non plus de postuler comme il le fait (p. 66) l'intervention d'un fonds de légendes français dont Layamon serait tributaire.

On peut s'accorder, en revanche, avec J. S. P. Tatlock, quand, à son tour, il constate ne rien trouver de spécifiquement celtique dans la Table Ronde et ne se sent tenu de postuler avant Wace aucune tradition légendaire ancienne, celtique ou française. Pour lui, d'ailleurs, l'idée de la Table Ronde a pu naître plus facilement dans un milieu de civilisation française que chez des Celtes incultes. Rien n'implique, par ailleurs, à son sens, une réminiscence décisive de la Cène, et il conviendrait plutôt d'admettre que l'idée, inspirée par la notion d'égalité, aurait pris naissance à partir du succès de l'*Historia Regum Britanniae* (pp. 471-474).

Moins catégorique est l'opinion d'Ivor Arnold : « Vu la réputation d'honnêteté de Wace, on ne peut guère attribuer à son talent inventif cette conception géniale, qui a sans doute contribué pour une grande part à la formation du cycle arthurien. Il est certes possible qu'une Table Ronde légendaire, pri-

1. *P. M. L. A.*, t. XLI, pp. 771-2 et *Mod. Lang. Notes*, t. XLIV, 514 ss.
2. *Art. Trad.*, pp. 61-68.

mitivement sans rapport avec Arthur, ait existé et que la création de la Table lui ait été attribuée seulement par suite de la publication de l'*Historia Regum Britanniae*; mais peut-on admettre que les vingt ans qui séparent l'*Historia* du *Brut* constituent un laps de temps suffisant pour qu'il se tisse toute une trame de « merveilles » et d'aventures relatives à Arthur, dont les sujets n'avaient aucun rapport avec la vie d'Arthur racontée par Geoffroy, puisqu'ils paraissaient fabuleux à Wace ? » (p. LXXXVI).

Quand Wace écrit que les Bretons disent « mainte fable » de la Table Ronde, on incline certes à penser, s'il est sincère, qu'il ne l'avait pas inventée lui-même. Rien ne prouve cependant qu'il n'ait pas simplement obéi au souci de la rime, et rien n'établit non plus qu'il ne se borne pas, ici comme ailleurs, à répéter ce qu'un autre avait écrit avant lui. Faut-il ajouter que cette source ou ce témoin, s'ils ont existé, pourraient n'être antérieurs que de peu à 1155 ? La source, pour la mention des fables, pourrait d'ailleurs être la même où Wace allait puiser le contenu de ses vers 9787-9798, c'est-à-dire le texte de Guillaume de Malmesbury, qu'il avait présent à l'esprit.

Quant à dire, comme J. S. P. Tatlock, que l'idée même de la Table Ronde a pu naître de la notion d'une nécessaire égalité démocratique entre les chevaliers d'une même cour, c'est à coup sûr projeter anachroniquement dans le passé des idées modernes peu conciliables avec l'esprit féodal, et surtout, c'est négliger le fait qu'il s'agit expressément d'expliquer le choix d'une table comme symbole de cette égalité.

Si l'on songe à l'analogie explicitement marquée dans la *Chanson de Roland* entre les douze preux de Charlemagne et les douze apôtres du Christ et si l'on se souvient du fait, bien mis en lumière par M^me^ Laura Hibbard Loomis, que l'on avait connaissance au début du XII^e^ siècle, en Occident, d'une « Table Ronde » de la Cène, on résiste difficilement à l'idée que l'assemblée des preux d'un grand roi a pu évoquer à la fois le souvenir des apôtres et celui des pairs de Charlemagne et provoquer l'invention de la Table Ronde. Celle-ci, selon cette hypothèse, aurait donc vu le jour dans un milieu chrétien où étaient connues à la fois la *Chanson de Roland* et la table de la Cène.

S'agissait-il, dès l'origine, de la cour d'Arthur ? On incline-

rait à le penser, en raison du rôle de *cosmocrator* qui fut très vite attribué au roi légendaire de l'ancienne Bretagne [1]. Il convient pourtant, avant d'accepter cette idée, de se reporter au *De Nugis Curialium* de Gautier Map.

Dans son recueil de contes et d'anecdotes, cet Anglais d'origine galloise situe une de ses histoires, celle de *Sadius et Galo* (où l'on a reconnu les éléments d'un épisode entier de la continuation du *Perceval*), à la cour d'un « roi des Asiatiques ». Or, ce roi des Asiatiques a, lui aussi, sa table ronde : *La table du grand roi était un grand demi-cercle et son siège se trouvait au centre afin que, sans qu'il y eût de jalousie à craindre, tous ainsi placés fussent également voisins du siège royal, de telle sorte que personne ne pût se plaindre de son éloignement ou se vanter de sa proximité.*

On peut certes imaginer que Gautier Map, qui écrit entre 1180 et 1191, aurait connu le texte de Wace. On hésite pourtant à admettre cette idée quand on songe que l'œuvre de Gautier ne montre guère d'influence directe de la littérature romanesque française, mais consigne en latin un répertoire de contes oraux que Gautier exploitait depuis le milieu du siècle et qui était constitué d'éléments souvent empruntés à des traditions galloises ou recueillis du moins dans les milieux les plus divers de la Grande-Bretagne.

Comment ne pas rappeler ici le cas typique de la légende de l'ancien roi des Bretons Herla, chef de ce qui est, dès la première moitié du XII^e siècle, la *familia Herlechini* (en français la *maisniée Herlekin*), légende inscrite au compte de Herla par Gautier Map, selon la tradition, mais qui ne tardera pas à être attribuée au roi Arthur [2].

---

1. On verra notamment, à ce propos, l'article d'Alexandre Haggerty Krappe, *Arturus Cosmocrator*, dans *Speculum*, XX, 1945, pp. 405-414.

2. On sait qu'il est fait mention de la *familia Herlechini* dès avant 1136 par Orderic Vital, au livre VIII de son *Historia Ecclesiastica*. La substitution d'Arthur à Herla est formellement attestée au début du XIII^e siècle. Cf. Gervais de Tilbury, *Otia Imperialia* (éd. F. Liebrecht), p. 12 ss., et le *Tractatus de diversis materiis* d'Étienne de Bourbon. Textes repris, en dernier lieu, par H. M. Flasdieck, *Harlekin, Germanischer Mythos in romanischer Wandlung*, dans *Anglia*, t. LXI, 1937, pp. 247-248. L'édition savante du *De Nugis Curialium* de Walter Map a été fournie en 1914 par Montague Rh. James

Comment ne pas rappeler que le « roi des Asiatiques » lui-même du *Sadius et Galo* de Gautier Map (*De Nugis*, D. II, C. III), qui a une « table ronde », préside en outre une cour étrangement pareille à celle que l'on donne à Arthur et est affligé d'une épouse dont les mœurs et le comportement sont exactement identiques à ce que racontent de Guenièvre, Geoffroy, Wace et surtout Marie de France dans *Lanval* (dont le sujet lui aussi se retrouve dans le *De Nugis*, D. IV, C. XI)?

Supposera-t-on que Gautier Map a substitué des personnages inconnus à Arthur, à sa femme et à ses chevaliers ? Il faudrait admettre une hypothèse peu vraisemblable *a priori* et d'ailleurs contredite par le cas du roi Herla, qui n'a nullement remplacé Arthur, mais lui a au contraire cédé sa place.

Certes, aussi longtemps que n'aura pas été définie exactement la signification du *De Nugis* dans l'histoire des « contes » de ce temps, il restera impossible de donner sa réelle valeur au passage où il est parlé ainsi de la « table ronde » du roi des Asiatiques [1].

Il n'en reste pas moins que la « table ronde » n'était pas nécessairement liée, en ce temps, à la personne d'Arthur et que sans doute elle ne fut pas inventée pour lui.

Par ailleurs, une nouvelle confrontation des textes va nous permettre peut-être de deviner comment a pu venir à Wace l'idée d'attribuer une « table ronde » à Arthur.

Dans le passage qui correspond aux vers 9736 ss. du *Brut*, l'*Historia Regum Britanniae* (§ 154, ll. 1-4) présente, selon le ms. *G*, où l'on a reconnu le représentant de la tradition dont relevait la copie employée par Wace, la leçon suivante : *Tunc, invitatis probissimis quibusque ex longe positis regnis, coepit familiam suam augmentare tantamque facetiam in domo sua habere, ut emulationes longe positis populis ingereret. Unde nobilissimus quisque inci-*

(*Anecdota Oxoniensia. Mediaeval... series*, t. XIV). Sur la personne et l'œuvre de Gautier Map, on lira le choix d'extraits traduits établi par M. André Boutemy, *Gautier Map, conteur anglais* (Bruxelles, Office de Publicité, 1945), dont l'introduction constitue un excellent essai de synthèse.

1. Les rapports du *Sadius et Galo* avec une des continuations du *Conte du Graal* ont fait l'objet de l'étude de M. R. E. Benneth, *Walter Map's « Sadius and Galo »*, dans *Speculum*, t. XVI, 1941, pp. 34-56, dont les conclusions sont parfois discutables.

tatus nihili pendebat se, nisi sese sive induendo sive in arma ferendo ad modum militum Arturi haberet.

La seconde de ces phrases a donné à Wace la substance des vers 9761 ss. du *Brut*. La première partie de la première (jusqu'à *augmentare*) est adaptée dans les vers 9736-46. La fin de cette première phrase correspond donc aux vers 9747 ss., c'est-à-dire au passage du *Brut* où Wace explique l'institution de la Table Ronde par le souci de mettre fin à de pénibles rivalités :

> Pur les nobles baruns qu'il out,
> Dunt chescuns mieldre estre quidout (9747-8)
> . . . . . .
> Nuls d'els ne se poeit vanter
> Qu'il seïst plus halt de sun per (9757-8)

Il s'impose dès lors de rechercher d'abord l'origine de cette idée dans le membre de phrase : *coepit... tantam(que) facetiam in domo sua habere, ut emulationes longe positis populis ingereret*, où *G* substitue *ut emulationes longe positis* à *ita ut emulationem longe manentibus* [1].

Est-il téméraire de penser que le texte conservé par *G* a pu suggérer à Wace l'idée de « jalousies (*emulationes*) inspirées aux gens placés loin du roi (*longe positis populis*) », en lieu et place de l'idée de l'attraction exercée sur les habitants des régions lointaines par le charme de la cour d'Arthur ?

Si l'on accepte cette très simple hypothèse, on conclura donc que Wace a cru devoir prêter à Arthur l'emploi d'un moyen qui lui permettrait de mettre fin aux rivalités suscitées entre ses familiers par les places qu'ils occupaient à sa table.

Du coup, on admettra sans doute que Wace est responsable de l'attribution de la Table Ronde à Arthur et que l'idée lui en est venue à la suite d'une interprétation particulière du texte altéré que lui présentait la copie de l'*Historia Regum Britanniae* dont il disposait. Quant au thème même de la Table Ronde, il pourrait venir d'un récit plus ancien, son invention

1. Cette dernière leçon, commune à *E*, *P* et *R*, se retrouve aussi dans le ms. G^1 (Cambr., Univ. Lib. 1706), qui appartient à la même famille qu'*E* et *G* (E. Faral, *Lég. arth.*, III, p. 65, n. 1) et qui a servi de base à l'édition de M. A. Griscom. Le modèle de Wace aurait donc été, dans cette famille, fort proche de *G*.

ayant été suggérée à un conteur inconnu par l'association des trois idées de la « table ronde » de la Cène, des douze pairs de Charlemagne assimilés aux douze apôtres et de la nécessité d'éviter les conflits de préséance à table entre les chevaliers d'un grand roi.

Ainsi, si rien ne s'oppose *a priori* à l'idée que le roi Arthur aurait eu sa Table Ronde avant de devenir le grand prince courtois que Wace a imaginé et rendu célèbre, mieux vaut pourtant supposer que Wace a lui-même donné la Table Ronde à Arthur et créé, ainsi, du même coup, l'élément essentiel du « cycle breton ».

*
* *

Il ne suffit peut-être pas de marquer l'insignifiance des éléments légendaires recueillis par l'auteur du Brut en dehors de l'*Historia* et de ses autres sources latines ou de mettre en lumière la part d'invention qui lui revient en quelques endroits de sa traduction. Il faut aussi noter la soumission dont il fait preuve à l'égard de son modèle et montrer certaines de ses ignorances, singulièrement instructives.

Il serait certes imprudent de trop demander à l'étude comparative des noms propres dans l'*Historia* et dans le *Brut*. Rien n'est plus exposé aux déformations et aux confusions que les noms de personnes et les noms de lieux, surtout quand il s'agit de termes peu employés ou sortis de l'usage.

Nous avons eu l'occasion de relever plusieurs fautes de lecture de Wace, mais ce sont là des accidents imputables surtout à l'insuffisante netteté des lettres (et surtout des capitales) dans le manuscrit latin dont il disposait.

Quand Wace lit bien son manuscrit de l'*Historia*, on constate souvent que pour les noms anciens de personnes, il le reproduit avec une véritable servilité.

Il écrira *Assaracus* du v. 187 au v. 265 parce qu'il trouve *Assaracus* au § 7 ss. de l'*Historia*, mais *Assarac* aux vers 1548 et 1587 parce qu'il a trouvé *Assarach* au § 27, l. 19, de l'*Historia; Cledaucus* au v. 3671 (= *Cledaucus*, *H. R. B.*, § 52, l. 19, mss *ER*), mais *Cledauc* au v. 10275 (= *Cledauc*, *H. R. B.*, § 156, l. 46); *Dardanus* au v. 229 (= *Dardanus*, *H. R. B.*, § 8, l. 9), mais *Dardan* au v. 1546 (= *Dardan*, *H. R. B.*, § 27,

l. 18); *Eldad* au v. 1547 (= *Eldad*, *H. R. B.*, § 27, l. 18), mais *Eldadus* aux vers 3662 (= *Eldadus*, *H. R. B.*, § 52, l. 16) et 7847 (= *Eldadus*, *H. R. B.*, § 104, l. 15); *Innogen* aux vers 524, 604 et 1258 (= *Innogen*, *H. R. B.*, § 14, l. 35 et § 15, l. 34), mais *Innogin* aux vers 1552 et 1566 (= *Innogin*, *H. R. B.*, § 27, l. 20); *Morpidus* aux vers 3369, 3390, etc. (= *Morvidus*, *H. R. B.*, § 48, l. 1 et l. 10), mais *Moruid* aux vers 1545 (= *Morvid*, *H. R. B.*, § 27, l. 17) et 10257, 12319 et 12939 (*Morvid*, *H. R. B.*, § 156, l. 38 et § 175, l. 2, ms. *R*).

Les libertés qu'il prend se bornent d'ordinaire à la suppression de la finale latine (*Carais* pour *Carasius*, *Cariz* pour *Careticus*, etc.) ou à une francisation assez arbitraire de la désinence (*Jaguz*, 12795, pour *Jaguvius*; *Brochinal*, 13859, pour *Brohinail*; *Cadüal* 16254 pour *Cadwallo*, mais *Chadvalein* 14009 à 14658, pour le même *Cadvallo*; *Gabaon* 7949, pour *Gabaonitae*; *Getan* 5354 ss., pour l'acc. latin *Getam*; *Gorbodiagnes* 2139, pour *Gorbonianus*, mais *Gorbonian* 3466 ss., pour *Gorbonianum*; *Marin* 5716, pour *Marium*).

En somme, l'auteur du *Brut* fait l'effet, quand il s'agit de noms propres anciens et mal connus, d'un traducteur attentif à la lettre de son modèle, qu'il abandonne à peine pour résoudre une difficulté de versification.

Au v. 2138, il rend *Kinmarcus* (§ 33, l. 7, leçon de *GP*, *Kimarcus* en *E* et *Kimmarcus* en *R*) par *Kimare*; — au v. 3365, le même nom, écrit *Kimarus* en *GR*, *Kamiarus* en *P* et *Kynarius* en *E* au § 47, l. 14, devient, on l'a vu, *Rummarus*; — au v. 10264, le même nom encore, écrit *Kimmarc* au § 156, l. 41, devient *Kimmare*, mais au v. 10280, le *Kimmarc* du même § 156, l. 47, est rendu par *Kimmar* !

Cette soumission de Wace au texte de l'*Historia*, faut-il le dire, résulte surtout de ses ignorances, car quand il peut compléter ou préciser les données de Geoffroy, il n'y manque pas.

Ivor Arnold écrit à ce propos : « Il lui arrive pourtant d'apporter au texte de Geoffroy des retouches, soit en omettant des passages, soit en intercalant des renseignements supplémentaires qu'il a puisés à diverses sources. Les omissions sont rares et sans importance... Les additions font preuve d'une documentation suffisante, mais dont l'auteur ne fait pas étalage... Il ajoute

de temps à autre au récit de Geoffroy quelques précisions topographiques; il indique l'état actuel des villes de Kidalet, de Verulam, de Cirencester; la route romaine part de Totnes, la tour d'Ordre est à Boulogne; il apporte de nouveaux détails sur les événements passés : la bataille entre Guendoliene et Locrin fut livrée sur le Stour en Dorset, Mordret en fuite s'embarque à Southampton; il signale l'étendue des territoires gallois au temps d'Athelstan, parfois il corrige le texte de Geoffroy; Abren a donné son nom à la rivière Avom et non pas à la Severn, Cheldric est mort à Tenewic (Teighmouth), non à Thanet, comme le veut Geoffroy. Il est sans doute inutile de chercher des sources écrites pour ces dernières additions; Miss Houck a indiqué, et cela paraît exact, que les remarques topographiques de Wace se rapportent toujours à des régions qu'il pouvait connaître personnellement, ou que les ecclésiastiques de Caen pouvaient avoir des raisons de connaître » (pp. LXXIX-LXXXI).

Fidèle au texte de l'*Historia*, Wace ne manque donc pas, à l'occasion, de le retoucher quand ses connaissances personnelles le lui suggèrent. Il ne se borne pas à « translater » aveuglément du latin en français : il suit et, quand il peut, il contrôle les dires de son modèle, sans se priver du droit de le corriger.

Or cette attitude de l'auteur du *Brut* va nous forcer à constater qu'il ne connaissait pas plus Guenièvre, l'épouse d'Arthur, qu'il ne connaissait un quelconque Kinmarc ou un quelconque Assarac.

Au § 152, l. 11, quand elle apparaît pour la première fois dans l'*Historia*, celle que Caradoc de Llancarvan appelle *Gennuvar* (quand il raconte, vers la même époque, dans la *Vie de saint Gildas*, son enlèvement par le roi Melvas et sa délivrance par le roi Arthur) porte un nom que les quatre manuscrits principaux écrivent *Guennueram* (*G*), *Guenhuuaram* (*E*), *Guenwaram* (*P*), ou *Guennuaram* (*R*). Plus loin, au § 164, ce nom devient au datif *Guennuerae* (*G*), *Guenhumare* (*E*), *Guanhumare* (*P*) et *Ganhumare* (*R*). Plus loin encore, au § 176, l. 24, il est, à l'accusatif, *Guenneveram* (*G*), *Ganhumeram* (*E*), *Ganhumaram* (*P*) et *Ganhumaram* (*R*). Enfin, au § 177, l. 40, il devient, au datif, *Guennvere* (*G*) et *Ganhumare* (*EPR*).

A propos de ces variantes, M. Edmond Faral s'est borné à

noter : « Il n'est pas possible de dire, d'après les manuscrits dont je me suis servi, quelle est la forme exacte que Geoffroy a donnée à ce nom [1]. »

Ce n'est pas trop s'aventurer, pourtant, que de trouver dans la forme *Gennuvar* de Caradoc, dans la forme galloise du nom *Gwenhwyvar* (avec son étymologie « fantôme blanc ») et dans la tradition française qui dit *Guenièvre* ou *Guenuevre*, une triple confirmation de la forme sur laquelle les quatre manuscrits s'accordent au § 152 et que le copiste d'*E* écrit *Guenhuuara(m)*, forme dans laquelle le troisième *u* vaudrait *v* : *Gunehuvara*, un proparoxyton qui devait donner facilement un intermédiaire *Guenuvera* (attesté par le ms. *G*) que Wace, au v. 9645, transcrit en *Genuevre* (selon le ms. *P*), *Genovre* en (*K S*), *Genevre* (en *N*), *Guenevre* (en *R*), d'où sont issues selon toute vraisemblance les graphies *Geneivre* (en *G*), *Genievre* (en *H J*), *Wennore* (en *F*), *Gonuevre* (en *D L*), *Gonovre* (en *C*) ou *Gunnore* (en *T*).

Au terme de l'étude qu'il a consacrée à rechercher dans la tradition manuscrite de l'*Historia* le modèle ou la famille du modèle utilisé par *Wace* [2], Ivor Arnold a conclu que l'auteur du *Brut* disposait d'une copie aujourd'hui perdue *g*, qui appartenait à la lignée dont *G* est le terme et qui, en plusieurs endroits, était encore assez proche de la leçon plus ancienne conservée maintenant en *R*.

Fondée sur d'autres faits, cette conclusion s'accorde avec la leçon du *Brut* au v. 11176 : *Ganhumare* (en quatre syllabes, comme le veut la mesure du vers et comme s'accordent à l'écrire les mss *DCKP* du *Brut*), correspondant au texte du § 164, l. 4, de l'*Historia*.

Quand on considère l'ensemble des formes des quatre manuscrits *GEPR*, aux quatre passages où le mot apparaît dans l'*Historia*, et qu'on en rapproche la leçon *Ganhumare* du *Brut* au v. 11176, on en vient à penser que *G*, au § 164, l. 4, de l'*Historia* a changé la forme *Ganhumara* de son modèle *g*, confirmé par les trois autres manuscrits en un *Guenuuera* que lui dictait sa leçon du § 152 (*Guennuera*) et qu'il a repris à peu de

1. *Lég. arth.*, II, p. 259, n. 1.

2. *Wace et l'Historia Regum Britanniae de Geoffroy de Monmouth*, dans *Romania*, t. LVII, 1931, pp. 1-12.

chose près aux §§ 175 (*Guennevera*) et 177 (*Guennvere*). Les trois autres manuscrits, en effet, à partir du § 164, présentent des formes du type *Ganhumara* [1].

Faut-il se borner à constater la présence curieuse de cette forme partout dans la tradition aux §§ 164, 175 et 177 ? Ce serait l'opposer à la forme du § 152 comme une concurrente au moins aussi autorisée. Mieux vaut sans doute considérer qu'au § 164, les mss *P*, avec *Guanhumare*, et *E*, avec *Guenhumare*, fournissent encore les intermédiaires qui ont conduit paléographiquement, par une suite fort simple d'erreurs et d'omissions, au *Ganhumara* de *R* et de *g*, c'est-à-dire de Wace : *Genhuwara* (*E*, appuyé par *P* et *R* au § 152) > *Guenhumara* (*E*) > *Guanhumara* (*P*) > *ganhumara* (*Rg*).

Le glissement décisif de *Guenhuwara* à *Guenhumara* résulterait donc d'une fausse interprétation du *w*, lu *m*, et se situerait *dans l'archétype de toute la tradition manuscrite*, au moment où le mot apparut au § 164, ou même plus tôt.

L'explication la plus simple des faits tels qu'ils se présentent dans les quatre manuscrits de l'*Historia* serait, en effet, que Geoffroy aurait corrigé au § 152 le texte où déjà un premier scribe avait substitué *Guenhumera* à *Guenhuuera*, mais aurait omis de faire la même correction aux §§ 164, 176 et 177, en comptant à tort sur la vigilance du scribe pour rectifier le nom à ces endroits.

Si même on ne peut imputer l'erreur à Geoffroy de Monmouth lui-même, il faut donc l'attribuer du moins au copiste qui établit un premier exemplaire de l'*Historia* pour le compte de l'auteur. Et ceci nous oblige à penser que, sinon Geoffroy, du moins son scribe attitré et plus tard les scribes d'*E*, de *P*, et d'*R* (à l'exclusion du correcteur de *G*), ne savaient pas le nom de la femme du roi Arthur et l'appelaient, sans hésiter, par trois fois, *Ganhumara*, après avoir vu son nom écrit une fois *Guenuvara* au § 152.

1. Cette hypothèse trouve confirmation dans le texte de g^1 (Cambr., Univ. Libr. 1706), publié par M. A. Griscom. Alors que g^1 appartient à la même famille que *G* et *E* (Faral, *Lég. arth.*, III, p. 65, n. 1), il donne au nom les formes suivantes : § 152, *Guenhuueram*, § 164, *Ganhumere*, § 176 *Ganhumaram*, § 177, *Ganhumare*, ce qui le rapproche singulièrement de *R* (et de *E P*) et isole d'autant plus la leçon de G.

Fait plus curieux et plus grave, bien qu'on ne semble pas lui avoir accordé grande attention, le brave Wace, appliqué à traduire l'*Historia* avec une attention de myope, va accepter la même inconséquence sans sourciller et, après avoir appelé la reine *Guenevre* ou *Guenuevre* au v. 9645, lui, traducteur obligé de penser au sens des textes, il n'hésitera pourtant pas à la nommer *Ganhumare*, en quatre syllabes, selon son modèle latin, au v. 11176. Plus loin, sans doute, au moment de traduire les §§ 176 et 177 de l'*Historia*, il omettra le nom de l'épouse du roi, mais l'on ne peut dire s'il l'a fait parce qu'il éprouvait quelque scrupule ou simplement à cause de la difficulté qu'il trouvait à insérer ce mot de quatre syllabes dans un vers de huit.

Que conclure de cette inconséquence du traducteur français, sinon qu'à ses yeux le *Guenuvera* du § 152 et le *Ganhumara* du § 164 n'étaient rien que des mots — comme ailleurs les variantes *Kinmarcus* (traduit *Kimare*), *Kimarus* (traduit *Rummarus*) et *Kimmarc* (traduit *Kimmare* puis *Kimmar*) d'un même nom de personne, — mots transcrits assez fidèlement du texte de l'*Historia* sans qu'intervînt la connaissance d'une forme bien attestée, imposée à son oreille et à son œil par une quelconque tradition familière à sa mémoire et à celle de ses contemporains.

A moins qu'on ne prouve un jour que la femme d'Arthur s'appelait aussi bien *Ganhumara* que *Guenuvera*, ces faits obligent à penser qu'au temps de Geoffroy, et même encore au temps de Wace, dans les milieux où ils vivaient, on ne connaissait même pas le nom exact de la reine et, *a fortiori*, qu'on n'y connaissait pas encore la cour royale telle qu'elle devait apparaître bientôt dans les contes et romans bretons de France.

Ceci revient-il à dire qu'aucune légende arthurienne n'existait avant Geoffroy de Monmouth et que celle qui nous est connue a été créée par lui? Non, sans doute, nous l'avons déjà dit, du moins si par légende arthurienne on entend un ensemble de traditions narratives ou mythiques relatives à l'ancien défenseur de la patrie bretonne, sans spécifier la nature des contes et des mythes dont elle était constituée. Il serait vain, en effet, de vouloir rejeter tant de témoignages qui concourent à prouver que de telles traditions circulaient avant 1135.

M. Roger Sherman Loomis a tort, sans doute, de prétendre

que « les romanciers de la seconde moitié du XII^e siècle écrivent comme s'ils n'avaient jamais entendu parler de Geoffroy ou de Wace » et qu'il existait une « légende d'Arthur répandue, élaborée et fascinante, dès avant la publication de l'*Historia* » [1].

Si l'on a pu mettre en question l'influence directe du texte de Wace sur Chrétien de Troyes, il est hors de doute que les vers du *Brut* ont été connus du moins de Marie de France et que le fond où Geoffroy avait tracé la biographie légendaire d'Arthur a servi pour toutes les inventions de ceux qui, à partir de 1155, ont exploité la « matière de Bretagne » dans leurs poèmes courtois.

Quant à la légende même d'Arthur, s'il n'est pas discutable qu'elle était vraiment très répandue avant 1135, il est non moins certain qu'elle se présentait alors sous des formes et avec un esprit dont elle n'a pas conservé grand'chose dans les romans français du troisième tiers du siècle.

Malgré la vigueur du plaidoyer de M. Roger Sherman Loomis, on ne peut accepter comme formellement valables les indices et les preuves qu'il croit trouver dans l'onomastique des chartes italiennes, dans les sculptures de Modène (mal datées), dans le *Pèlerinage de Charlemagne* (d'âge incertain), dans le *Couronnement de Louis* (d'âge non moins incertain) ou dans ce qui s'est dit des talents de Breri. Il suffisait, d'autre part, de traditions populaires assez grossières, dans le genre de celles que conservent les vies de saint Cadoc, de saint Patern ou de saint Carantoc pour expliquer les allusions de Herman de Laon, de Guillaume de Malmesbury, d'Alfred de Rievaulx et de Geoffroy de Monmouth lui-même, dans les *Prophéties* ou l'*Historia*. Quant à la *Vita Gildae* de Caradoc de Llancarvan, même si elle est antérieure à l'*Historia*, elle se borne à raconter un épisode sans grand éclat de la vie d'Arthur.

Nulle part, dans les témoignages rassemblés par M. Roger Sherman Loomis, ne se manifeste l'évidence cherchée d'une grande et brillante légende d'aventures chevaleresques prêtées à Arthur. Celui-ci, devenu le héros national des Bretons dès

1. *Rom. Rev.*, 32, 1941, 3-38. Réponse de J. S. P. Tatlock dans *Speculum*, t. XIV, 1939, 357 ss.; cf. Roger Sherman Loomis, *Arth. Trad.*, chap. III-V, pp. 12-58.

l'*Historia Britonum*, était, sans plus, avec ses compagnons Gauvain, Beduer et Keu, l'objet de traditions locales ou régionales du Pays de Galles, où il apparaissait sous les traits d'un combattant redoutable, mais aussi avec les allures d'une brute tantôt grossière et tantôt grotesque, ou grossière et grotesque à la fois, faisant bien plus penser au Rainouart des chansons de geste ou aux personnages des fabliaux qu'au roi magnifique de Wace, de Marie et de Chrétien.

De ce personnage familier aux Gallois de son temps, Geoffroy n'a pas voulu retenir tant de traits qui ne pouvaient s'accorder avec sa propre conception, plus fière et plus digne, plus héroïque et surtout plus purement tragique, de la vie du grand roi des Bretons. Un épisode comme celui de la trahison de Mordret et de Guenièvre n'a sans doute été retenu que parce qu'il fournissait une excuse à l'échec tant déploré des entreprises grandioses d'Arthur.

En fait il n'y avait donc encore en 1155, ni légende courtoise d'Arthur ni, surtout, littérature courtoise d'Arthur.

Geoffroy de Monmouth d'abord, en dépouillant la tradition de ses éléments les plus grossiers pour ne retenir que les exploits héroïques d'Arthur et en amplifiant de toutes manières la geste du roi et de ses fidèles Keu, Beduer et Gauvain, — puis Wace, en mettant en octosyllabes français assez alertes l'œuvre du chroniqueur gallois, ont jeté les bases premières de la grande légende arthurienne dans ses éléments essentiels et dans son organisation générale, telle qu'elle était encore, sommaire mais riche de possibilités, lorsque d'autres, parmi lesquels Marie de France, l'auteur du *Tristan* et plus tard Chrétien de Troyes, se penchèrent sur elle pour la féconder de leur génie poétique.

Maurice Delbouille.

LA COMPOSITION DE LA VULGATE DU MERLIN

Une première lecture des quatre cents pages de l'édition Sommer, au tome II des *Arthurian Romances* laisse une impression fâcheuse d'œuvre touffue, où l'écrivain s'est laissé aller à de faciles remplissages et où la composition semble avoir été le moindre de ses soucis. Impression première contre laquelle on a peu envie de réagir.

Essayons toutefois de dominer ce vaste raccord pour en prendre une vue panoramique : quelques grandes lignes se dessineront, nous livrant l'architecture d'ensemble du livre. Laissons de côté les contes assez nombreux pour rompre la monotonie de l'ouvrage : Merlin à Rome, le Chat de Lausanne, l'enserrement, la rivalité entre les deux clans de chevaliers, ceux de Gauvain, ceux de la Table Ronde et, pour être complet, quelques épisodes amoureux : Arthur et Guenièvre, Merlin et Viviane, qui font, il faut bien l'avouer, effet de pur et simple placage. La matière se ramène alors à deux longues épopées : la lutte d'Arthur contre les feudataires, la lutte — beaucoup plus importante — des Chrétiens (et d'Arthur en particulier venu à l'aide de Léodagan) contre les Sesnes, à quoi se rattachent les « enfances » de Gauvain, de ses frères, de ses cousins et de quelques jeunes chevaliers; enfin, épopée accessoire, la campagne des rois rebelles contre l'Infidèle. Mais avec une réelle habileté, l'auteur a su trouver un point de suture pour relier les deux grandes parties générales de son roman et assurer quelque unité à son ouvrage qui risquait de souffrir d'une extrême dispersion.

L'unité, elle est assurée de façon assez extérieure par la

présence de Merlin qui surgit à chaque instant, attendu, ou à l'improviste, aidant ses amis de ses enchantements et les surprenant de ses métamorphoses. Il s'agissait, somme toute, de fabriquer un raccord qui reliât le *Merlin* au *Lancelot* et, comme une foule de chevaliers évoluent dans ce dernier roman, de nous préparer à cette période de floraison de la cour d'Arthur par le récit des premiers exploits d'un grand nombre d'entre eux. Notre *Vulgate* s'intitulerait donc à plus juste raison *Livre d'Arthur*, comme le proposait P. Paris, ou même *Livre de Gauvain*; disons, pour lui donner un titre plus général, *Livre des enfances*, encore qu'Arthur ait environ vingt-sept ans dans les premières pages.

C'est Arthur, Gauvain et Merlin qui y jouent les grands rôles. Pour sa donnée générale, la *Vulgate* n'est pas loin de nous faire songer — toutes exceptions faites — à une sorte d'*Iliade* inversée. Arthur, nouvel Achille par sa bravoure, n'a pas boudé les rois qui refusent d'admettre son érection au trône : ce sont eux qui, pour des préjugés assez mesquins, le tiennent à l'écart de leurs efforts de guerre. Tant pis pour eux! Ils n'auront la victoire que le jour où le jeune roi se joindra à eux dans une offensive générale contre les Saxons. Cette idée, génératrice, semble-t-il, du plan de l'œuvre, a guidé le romancier pour en régler l'économie. Suivons d'un peu plus près les grands chapitres du livre : ils apparaissent assez clairement.

C'est d'abord, après les inefficaces révélations de Merlin aux rois sur la naissance d'Arthur, une première guerre entre eux et lui, avec la bataille de Carlion. Mais ces vingt premières pages (88-108) constituent aussi une sorte d'exposition : le conflit éclate entre le jeune roi et ses grands vassaux, et nous sommes informés de celui qu'Arthur aura à soutenir aux côtés de Léodagan contre les forces de Rion; le rôle de Merlin est déjà défini, Ban et Bohort entrent en scène, les principaux personnages nous sont présentés.

Une deuxième rencontre d'Arthur avec les six rois lui assure une éclatante victoire à Bedingran. Tandis que les vaincus s'apprêtent à se défendre contre les Sesnes, les « enfants », Gauvain et ses frères, Galeschin, Sagremor, se déclarent pour Arthur, font leurs premières armes contre les païens qui

envahissent le royaume de Logres (109-131). L'histoire des Sesnes est intimement liée à celle des enfants.

Arthur, accompagné de Ban et de Bohort, se met au service de Léodagan et remporte la victoire de Carohaise ; sa bravoure lui vaut l'admiration de Guenièvre (141-159).

Les rois sont attaqués, chacun à leur tour, par les Saxons; mais les enfants — et surtout Gauvain, — à qui se sont joints les deux Yvain, fils d'Urien, Keus d'Estraus et Kahedin, s'illustrent dans des combats terriblement inégaux. Lot, devant le danger, met sa femme et son dernier fils, le petit Mordret, en sûreté. Gauvain sauve sa mère, prisonnière de l'ennemi. Les rois, incapables de résister à l'invasion, décident de se coaliser (160-208).

Nous revenons en Carmelide : Arthur se fiance et met en déroute, à Daneblaise, Rion et ses troupes. C'est la fin des exploits dispersés des enfants : il les adoube à Logres, de sa main (209-255).

Alors il passe en Gaule pour défendre les royaumes de Gaunes et de Benoïc des attaques de Claudas, de Frolle, du roi de Gaule et de Ponce Antoine; il défait ses adversaires à Trèbes dont il fait lever le siège (256-279).

Les rois coalisés livrent un nouvel assaut aux Saxons : ils sont battus à Clarence (293-297).

Arthur, rentré de Benoïc en Grande-Bretagne, épouse Guenièvre. Lot se réconcilie avec lui et prépare, par son ambassade auprès des rois, la trêve qui sera conclue au « parlement » d'Arestuel (298-373).

Les forces des rois se réunissent à Salesbières où les rejoint Arthur; Merlin ménage la réconciliation générale. La coalition triomphe à Clarence ; après la déroute d'Hargodabrant, c'est la victoire sur les forces de Rion qui sont obligées de lever le siège; Rion est tué par Arthur en combat singulier (374-419).

Vient encore la campagne contre les Romains, encadrée des victoires d'Arthur sur deux monstres, le géant du Mont Saint-Michel et le Chat de Lausanne (424-450).

Une dernière grande partie nous conte l'enserrement de Merlin et la quête de Merlin par Sagremor, Yvain, et Gauvain qui rapporte à la cour la nouvelle de la disparition du prophète (450-466).

Plusieurs points retiennent l'attention dans cet agencement. C'est d'abord que, si Merlin est partout présent, les épisodes qui lui sont spécialement réservés ponctuent assez volontiers les grandes divisions du récit : la rencontre avec Viviane se place presque à la fin des campagnes isolées de chaque roi contre les Sesnes (208-211); le conte de Merlin à Rome suit la guerre de Gaule (282-292); l'enserrement vient après la guerre contre les Romains. Courtes pauses qui brisent la ligne monotone des longs récits militaires.

Ensuite, jusqu'à la réconciliation, l'auteur a observé une très nette alternance narrative qui nous fait passer d'Arthur aux rois, et chacun de ces chapitres contient, en place d'honneur, le récit d'une opération militaire de grand style qui occupe, pour une seule journée de combat, d'interminables pages : c'est la bataille de Bedingran, celle de Carohaise, celles surtout de Daneblaise et de Trèbes, de Clarence, de la Céroise, ou encore les tournois entre chevaliers de la Table Ronde et compagnons de Gauvain. Tout ceci est de réalisation facile, il faut bien l'avouer : un très médiocre talent suffit à calculer ces symétries un peu voyantes, bien insuffisantes à assurer une réelle variété.

Il y a mieux toutefois. Ce qui donne une certaine vie à cet édifice, par ailleurs bien froid, c'est le refus des vassaux d'agréer Arthur comme roi de Logres : leur attitude dans les premières pages du livre crée une situation qui devra recevoir une solution, et on ne peut alors qu'admirer la façon dont cette scène capitale de la réconciliation a été préparée et amenée. Arthur et les rois ne pouvaient pas rester perpétuellement d'implacables ennemis, pour une raison politique, puisqu'ils avaient tous un adversaire commun, et combien redoutable : l'envahisseur étranger; et aussi pour une raison sentimentale : les « enfants », c.-à-d. les quatre fils de Lot et leurs cousins, tous neveux d'Arthur, en prenant fait et cause pour leur oncle, en subissant le prestige de sa prouesse et de sa gloire, devaient faciliter cette réconciliation, prélude à une victoire décisive sur les Sesnes. C'est ainsi que le romancier a su ramener à l'unité l'énorme matière où il risquait de s'enliser. Envisagées sous cet angle, les fastidieuses luttes des uns et des autres contre les Saxons ne se lisent pas sans doute avec plus d'intérêt, mais

trouvent du moins leur justification : il fallait que les échecs fussent nombreux chez les rois, durement menés chacun par l'envahisseur, il fallait qu'ils fussent défaits tous ensemble à Clarence [1], il fallait même qu'Arthur ne réussît pas à remporter un succès décisif sur Rion pour que des chances d'accord s'affirmassent de jour en jour. Un moment vient où, malgré leur répugnance à reconnaître Arthur comme roi, ils acceptent la manœuvre de Merlin qui va les assurer dans leurs États.

C'est une jolie idée qu'a eue le romancier de faire jouer aux enfants ce rôle d'intermédiaire qui permet un rapprochement entre leur oncle et leurs pères, et finalement avec tous les rois. Il nous a peint là une jeunesse enthousiaste, étrangère aux questions d'hommages ou de préséances, sous l'effet de la séduction exercée par la cour d'Arthur. Leur imagination travaille tant et si bien que, incapables de résister à leur vocation, tous, et chacun à leur tour, se mettent à la recherche du roi parangon de toutes vertus, et aspirent à être adoubés de sa main. Galeschin et Gauvain ont eu en même temps la même idée, avec joie ils se confient leurs projets. L'auteur écrit là une suite de pages pleines d'ardeur juvénile. Puis ce seront Sagremor, les deux Yvain (Yvain le Grand et Yvain l'Avoultre), Dodinel le Sauvage; plus tard Eliezer, le fils du roi Pellès, sera à son tour entraîné par le renom de Gauvain (346, 40-42). Ces fils confient leurs projets de préférence à leur mère, autre trouvaille d'une note assez curieuse d'intimité bourgeoise : Galeschin, fils du roi Nantre, s'en ouvre à sa mère Blasine qui ne l'en dissuade pas; c'est même la mère de Gauvain, désireuse de voir son mari enfin accordé avec Arthur, qui conseille à son fils d'aller servir le roi. Quant à la mère d'Yvain, devant la détermination irrévocable de son fils, toute en larmes, elle est obligée de se rendre à ses raisons et de lui préparer son voyage. Dodinel seul fait part de sa décision à son père.

---

1. C'est ce que met en valeur un passage du texte, 336, 31-34, où Lot dit ses raisons de croire à l'acceptation d'une trêve par les rois : « Sire, fait li rois Loth, li Sesne les ont si grevé que jou croi que quant il orront parler de la trieve et il sauront qu'il auront vostre aide, jou ne quid mie qu'il en feront grant dangier. »

C'est avec un art déjà sûr que l'auteur prépare et nous fait pressentir ce moment capital de l'action. Dans l'entretien qu'elle a avec son fils, la mère de Gauvain fait valoir excellemment les raisons qui pèsent en faveur d'un accord : « Deüsies estre a la court le roy Artu ; car il est vos oncles et le millor chevalier et del monde, ce dist on ; sel deüsies servir et porcachier la pais de lui et de votre père : dont il est grans duel et grans damages de la male veullance qui est entre els deus et les autres barons qui le deüsent servir et amer. Par lor orguel ne le daignent reconnoistre a seignor, et bien i pert que a Nostre Seignor en poise, car il ont plus perdu en l'estrif que gaaignié... » (130, 10-16).

Raisons politiques, raisons sentimentales, raisons religieuses même, cette mère n'oublie aucun des arguments essentiels. Elle a du reste une dilection particulière pour Arthur, et autre que de sœur à frère. Si « l'ama miex la dame en son cuer que nus ne poroit dire... et moult li pesa de la guerre qui fu levée entre lui et cels du pais », c'est qu'elle a eu d'Arthur, son demi-frère, un enfant, Mordret, et c'est pourquoi dans la page qui précède (128-129), on nous rappelle la conception incestueuse de Mordret. Conte gaulois, dit F. Lot ; mais cette rétrospective est plus qu'une parenthèse : elle est une explication. Le roi Lot nourrit vis-à-vis d'Arthur de tout autres sentiments que le reste des barons : pressé de toutes parts par les Saxons, il « maldit l'heure et le jour qu'il fu onques mal del roy Artu » (201, 17), et Yder est dans des dispositions analogues, persuadé même que « par le pechié que nous en avons nous aviennent ches mescheances » (193, 2-3). Jusqu'à un certain point donc les caractères commandent l'action.

C'est Gauvain qui, poussé par son affection profonde pour Arthur, va se faire l'artisan de la paix. A peine vient-il de délivrer sa mère emmenée par Taurus, que « jurent bien li .IIII. frere que jamais ne raura li rois Lot sa feme, lor mere, en sa compaignie devant che qu'il aura fait pais au roy Artu » (205, 17-19). Vainqueur de son père en combat singulier (317), il entend ne lui faire grâce que sous l'engagement formel de sa part de « s'accorder au roi Artu » et de lui faire hommage en présence de tous ses barons. Lot ne pouvait prêter pareil serment que sous l'effet de la contrainte ; du moins est-elle moins

dure, puisque le vainqueur est son propre fils. Lot s'exécute, et Arthur souligne très justement le rôle qu'ont joué les enfants dans cet accord enfin conclu : « E neporquant, se je vous haoie de mort, si aves-vous de tels enfans qui m'ont fait aucun service que je ne poroie avoir volenté de vous mesfaire. » Voici, par là même, justifiés les innombrables coups d'épée de la jeune équipe que nous avons dû subir, tout comme les Sesnes ! Et la campagne menée contre eux se rattache au thème de la réconciliation.

Dans une dernière étape Lot va maintenant se dépenser pour obtenir la paix avec tous les barons. A Arestuel, il rappelle ce qu'il lui en a coûté pour tenir la promesse faite à Gauvain (jou le fis outre mon gré et sor mon pois, 373, 26) : il obtient une trève. Leurs déboires à Clarence (298) amènent tout naturellement les rois à faire retour sur eux-mêmes, à constater leur flagrante infériorité et à reconnaître que le concours d'Arthur leur est indispensable. A Salesbières, Merlin usant d'une autre forme de contrainte, la promesse à vide, assez à la mode dans les romans du temps, achèvera l'œuvre de Lot et de son fils. Alors seulement Arthur est en mesure d'écraser ses deux ennemis majeurs : les Saxons en Grande-Bretagne, les Romains en Gaule, pour rayonner ensuite dans toute sa gloire. L'histoire de Merlin est celle de l'ascension d'Arthur.

Notre auteur, suivant l'exemple des autres parties du Corpus, a naturellement pratiqué le fameux procédé de l'entrelacement. C'est ainsi qu'apparaît périodiquement la formule « Mais se taist ore li conte... ains retorne a parler de... » De ce procédé il use normalement, pour mener de front divers épisodes qui se situent chronologiquement à peu près dans le même temps. Ainsi dans toute la longue partie p. 160-205, nous assistons alternativement aux efforts contre les Sesnes des enfants et des rois [1], mais comme ceux-ci sont de plus en plus épuisés par les luttes inégales, l'auteur accorde de plus en plus de place à ceux-là, au fur et à mesure qu'on s'avance dans le texte. Il en use aussi avec une certaine intempérance dont on trouverait peu d'exemples ailleurs. C'est ainsi qu'une différence est à faire

1. Cf. par ex. p. 190, 1-4.

entre l'entrelacement nécessaire qui permet de passer d'un fil de l'action à l'autre et un entrelacement gratuit, de pseudo-virtuosité qui coupe net un récit à peine commencé, brise à plaisir la suite attendue de la narration, pour piquer la curiosité du lecteur en la laissant présentement insatisfaite. On comprend, par exemple, que la narration soit brusquement coupée à 202, 2-3, au beau milieu d'une péripétie palpitante, tout juste quand Lot vient d'être surpris par Taurus et de voir sa femme tomber aux mains de l'ennemi : si les lignes qui suivent nous transportent de façon inattendue à Arundel où un inconnu (c'est Merlin) propose à Gauvain une aventure qu'il accepte, c'est que celui-ci sera à la page suivante le sauveur de ses parents. Un effet analogue se produit avec la brusque apparition de Merlin en vilain sous les murs de Camaalot (180) : Sagremor était en difficultés; grâce à l'intervention de l'enchanteur qui l'avertit à temps, Gauvain volera à son secours (181). Ces brefs retours en arrière assurent au conte l'agrément de l'imprévu et de la variété : ainsi encore, avant qu'on nous décrive les combats des enfants (138), nous savons que des renforts partent de Logres, et ils arrivent (140) après un premier et très vif engagement. Deux ou trois amorces de récit peuvent aussi converger vers une seule grande scène à effet : c'est fête à la cour, le jour du 15 août (408); le beau ménestrel chante devant le roi et la reine (409), Rion a réuni ses rois pour une revanche et envoie un messager à Arthur (410), ce messager se présente au moment où le ménestrel harpait, couronné d'or (411), et s'acquitte solennellement de son message (412).

Mais le procédé est beaucoup plus contestable à 132, 6 ss : à peine Sagremor nous est-il présenté que dix lignes plus loin le conte change de direction et nous amène chez Caradoc [1]. Ailleurs, en l'espace de quelques lignes on nous entretient d'Arthur, puis de Lot, pour revenir précipitamment à Arthur (314, 21-26). Voici encore qu'on nous montre trois chevaliers de la reine, puis trois chevaliers de la Table Ronde pénétrant dans la forêt de Logres (374, 16-40). Que va-t-il arriver ? Nous

1. Autre exemple du même type à 152, 27 ss. qui s'enchaîne, par-dessus un passage où paraissent les Chevaliers de la Table Ronde, avec la page précédente.

n'en savons rien, « Si se taist un poi li conte d'els et parole un poi de Merlin » ; nous ne les retrouverons qu'à la page 379. L'exemple le plus typique de ce découpage exagéré est aux pages 233-243 : Arthur poursuit Rion et mutile Kahanin qui voulait couvrir sa fuite ; là-dessus Ban a raison de trois rois païens qu'il poursuivait (229) ; nous revenons (235) à Arthur et à Rion, selon un enchaînement qui n'est pas des plus satisfaisants, et tandis que nous rentrons à Daneblaise avec Arthur vainqueur (236, 2-3), une aventure nous est annoncée, qui ne viendra que plus loin, p. 239. Car c'est Léodagan et Cleodalis qui occupent passagèrement la scène (236) ; tout de suite après (237), nous sommes à Daneblaise où l'on attend avec anxiété des nouvelles d'Arthur, de Ban, de Bohort et de Léodagan. Un nouvel épisode, à propos de Léodagan, s'ouvre à la page 238 : celui du roi Amant qui va essayer de reprendre son château de Charroie à Bohort et qui rencontre en route le chef sesne Galaad ; l'auteur se garde bien de clore cette nouvelle parenthèse narrative ; il faut attendre, car nous reprenons, au bas de cette même page 238, le récit au point où il en était resté à la page 236 : Arthur sur le chemin de Daneblaise prête main forte à Guiomar et délivre douze chevaliers (c'est l'aventure annoncée plus haut). Après deux pages consacrées à Merlin et après le retour d'Arthur à Carohaise, le romancier (243) renoue — si c'est là un nœud ! — avec la page 238 : Amant est défait par Galaad. On voit, à cet échantillon, combien le procédé de l'entrelacement est utilisé avec arbitraire. C'est bien là du « travelling », comme diraient nos cinéastes, puisque nous nous promenons sur divers secteurs du champ de bataille. La maladresse du narrateur apparaît dans ces coupures que rien ne justifie.

Ce souci de tenir le lecteur en haleine s'accompagne d'une autre préoccupation complémentaire : celle d'assurer quelque cohésion à ce fourmillement d'épisodes. A coup sûr l'écrivain ne se met pas souvent en grands frais, et constamment le refrain « si com li conte le vos devisera cha avant » suffit pour attirer l'attention du lecteur sur un développement à venir. Il lui arrive cependant de faire mieux. Voulant offrir au lecteur le premier chapitre de l'histoire de la fausse Guenièvre, dont on lit le dénouement dans le *Lancelot*, il n'a pas procédé par

simple juxtaposition : il l'incorpore (148-149) à un chapitre plus vaste, celui de la bataille de Carohaise ; il profite des faits d'armes de Cleodalis pour rappeler comment Léodagan eut de la femme de son sénéchal une fille, née le même jour que Guenièvre, et d'aussi grande beauté qu'elle ; et d'une allusion à la traîtrise de Bertholai pour en expliquer l'origine (310, 37 ss.). Malgré la maladresse, on aperçoit la volonté de mettre un peu de ciment entre les pierres hétéroclites de la construction. Le lien est encore bien extérieur qui unit, au moyen d'une confidence à Blaise, le conte de *Merlin à Rome* avec la dernière offensive malheureuse des rois à Clarence. Plus habile est la soudure que l'auteur tente entre les événements de Carmelide et ceux de Logres (159, 36-42 et 160, 1-31) : Merlin informe Arthur, Ban et Bohort de ce qui s'est passé là-bas depuis l'absence d'Arthur : les victoires de Gauvain et de ses trois frères, l'arrivée de Sagremor ; nous voici sans heurts dans un nouveau chapitre sur la guerre contre les Saxons. Voyez encore comment il unit le chapitre des noces aux projets de vengeance conçus par les ennemis de Léodagan (301) ; comment, après avoir jeté dans le récit sans crier gare le personnage d'Eliezer (346), il noue cet épisode particulier au grand voyage diplomatique de Lot en imaginant la rencontre avec l'écuyer d'Eliezer (352, 8 ss.). Ce besoin de tisser un peu solidement la trame du récit, on le constate mieux encore dans les dernières pages du livre. Il y a là plusieurs contes qui pouvaient tout aussi bien rester indépendants, et qui le sont en fait : celui de la demoiselle qui pour punir Gauvain le transforme en nain, celui de la révélation faite par Merlin, celui du nain Evadeam. Or il imagine de très faciles raccords qui visent à éviter un excessif morcellement : c'est grâce à la malédiction de la demoiselle qu'Evadeam retrouvera sa forme première ; et Merlin, en l'informant de son propre destin, rassurera Gauvain à qui il annonce la proche fin de sa disgrâce.

Ajoutons que les récapitulations auxquelles procède le romancier, presque toujours sous la forme de confidences faites périodiquement à Blaise, constituent des repères qui permettent de ne pas s'égarer dans le maquis des événements ; plusieurs de ces jalons marquent les grandes divisions de l'ouvrage telles

que nous les avons établies plus haut[1]. Enfin par le procédé des annonces, avec ou sans la formule « Si con li contes le vous devisera » empruntée surtout au *Lancelot*, il prélude à des développements qui suivent à plus ou moins longue échéance[2].

Nous remportons en fin de compte l'idée d'un romancier qui, sans introduire de grandes nouveautés dans l'art de l'entrelacement tel que l'avaient pratiqué ses prédécesseurs, sait du moins organiser avec suffisamment de sûreté sa matière et qui a fait preuve surtout de talent dans la préparation du chapitre qui domine toute l'œuvre. A ce pot-pourri il a su donner une certaine unité.

Le calendrier de la Vulgate.

L'auteur de la *Vulgate* devait, on s'y attend, s'inspirer du

1. En voici la liste : 96, 17 ss. ; 178, 17-28; 213, 34-39; 255, 5-12 ; 293, 1-8; 300, 1-17; 375, 7-19 ; 407, 1-4; 451, 5-9.

2. Nous aurons à considérer celles qui ont trait aux autres parties du Corpus. Nous nous en tenons à celles qui trouvent leur résolution dans la *Vulgate* même : 96, 36 ss. et 97, 1-26 : exploits de Gauvain, aide de Ban-Bohort ; 98, 40-41 : dommage que Claudas va infliger à Ban et à Bohort ; 132, 3-4 : futures prouesses de Sagremor ; 133, 12 ss. : le royaume d'Arthur sera, pendant son absence, défendu par les enfants ; 244, 37-38 : pourquoi la Forêt Périlleuse sera appelée Forêt sans retour (explication à 245-46); 278, 35-37, songe prémonitoire de Ban sur son adultère avec la fille d'Agravadain (404-5); 279, 10-12 : futurs revers de Ban et de Bohort à 465 (*id.* pour 281, 11-12); 289, 40-42, 290, 1-4, 291, 23 ss. prophétie qui annonce la guerre contre les Romains ; le faon qui tue le grand dragon, c'est Gauvain qui tue Luce ; 303, 6-7 : annonce le futur titre de Gauvain, « maistre » des Chevaliers de la Table Ronde, et 307, 27-30 : le tournoi des fêtes d'août qui faillira tourner au tragique ; 334, 26-27 : accroissement en nombre des chevaliers de la reine ; 375, 26-31 : prophétie sur les dernières luttes contre Rion, et 375, 31-33 : allusion aux amours de Merlin et de Viviane ; 401, 32-36 : annonce les hostilités de Claudas contre Ban et Bohort à 465 ; et 407, 40-41 : les campagnes contre Rion et contre les Romains ; 424, 19-21 : les prouesses du nain Evadeam ; 428 : rêve d'Arthur qui introduit le combat contre le géant du mont Saint-Michel. — Les annonces d'épisodes se font même par des prophéties mises dans la bouche de Merlin : celle par ex. qu'il profère (206, 40 ss.) sur lui-même : « Car ja venu est el pais qui le lion salvage doit loier de cerceles qui ne seront de fer ne de fust ne d'argent ne d'or ne de plon, si en sera si estroit loiés que movoir ne se porra », et qui fait allusion à Viviane et à l'enserrement du prophète.

« procédé chronologique » cher au Cycle tout entier. Comment l'a-t-il utilisé ? Est-il possible de circonscrire dans des limites assez précises les événements qui se déroulent dans cette continuation ?

Le couronnement d'Arthur a lieu à la Pentecôte (87-88). Le roi fait savoir *un jour* par toute sa terre qu'il tiendra cour plénière : Lot, Urien, Nantre, Caradoc, Aguiscant se rendent à cette invitation, mais refusent les riches présents d'Arthur. Il quitte alors Carlion où les barons restent *quinze jours* (89, 2). C'est là que Merlin leur promet et leur fait des révélations sur le nouveau monarque ; en vain, puisque la guerre éclate.

Arthur tient sa cour à Logres le jour de N. D. de septembre, c.-à-d. le *8. septembre* (96, 7), et Merlin lui conseille de mander Ban et Bohort à Logres pour la *Toussaint* (97, 11 ss.), ce qu'il fait (98, 5-6). Ban et Bohort quittent en effet leur pays *dedens tierch jour* (101, 13) et arrivent à Logres *un dimanche* (102, 4), sans qu'il soit ici question de la cour précédemment annoncée.

Merlin annonce la bataille contre les rois rebelles pour la *Chandeleur* dans les prés de Bedingran (108, 14). Les gens de Ban et de Bohort qu'il est allé prévenir se réunissent à Benoïc *huit jours avant la Noël* (108, 42), mais on ne nous dit pas à quelle date ils s'acheminent en Grande-Bretagne, ni à quelle époque les rois, rentrés chez eux, tiennent un parlement « al cief del mois » (109, 41).

Huit jours avant la Chandeleur, donc le *25 janvier* (112, 13), Merlin indique à Arthur l'emplacement d'un trésor, on reste là deux jours ; au troisième, le 27, on marche à l'ennemi (112, 3) peu avant minuit (114, 3).

Après la Chandeleur et sa victoire, Arthur séjourne à Bedingran *jusqu'à la mi-carême*, avant de partir en Carmelide (124, 7 et 16).

Les rois vaincus se replient, le lendemain de leur défaite, à Sorhaut (124, 22) et *trois jours* après leur arrivée apprennent le ravage des Saxons dans leurs terres (124, 26). La campagne des Saxons se place donc pendant les événements de Bedingran. — Nous sommes en février.

Les rois restent *quinze jours* à Sorhaut (124, 32).

Galeschin fixe rendez-vous à son cousin Gauvain pour le

troisième jour après Pâques, à la nouvelle Ferté de Brocéliande (128, 8).

Mordret naît au moment où la nouvelle de l'avènement d'Arthur se répand par tout le pays de Lot (129, 34). Or Mordret a été conçu à l'époque de l'élection d'Arthur. Nous sommes à neuf mois de la Pentecôte, *en mars* approximativement.

Galeschin se met en route le *lendemain de Pâques* (133, 28) pour l'entrevue projetée avec Gauvain (*ibid.* 30); les deux jeunes hommes décident de partir chez Arthur *dans la quinzaine* (134, 12), donc dix-huit jours après Pâques environ et se retrouvent, à cet effet, à la Neuve Ferté de Brocéliande (134, 19). *Début mai* (134, 28), au troisième jour de leur voyage (135, 1), ils se mesurent pour la première fois avec des chefs saxons. Il résulte de ces correspondances que Pâques se situe vers le 10 avril.

Revenons en arrière. Entre temps, Arthur est parti pour la Carmelide dès la mi-carême (135, 17) et arrive à Carohaise *la veille de la Pâque fleurie* (141, 8). Avec ses compagnons, il séjourne huit jours dans la ville (142, 28). Le roi Léodagan convoque ses gens pour l'Ascension (142, 30). La *veille du premier mai*, un mardi soir, les Saxons attaquent Carohaise (142, 38). Dans les six mois qui suivent la bataille de Carohaise, Rion rassemble de nouvelles forces et attaque à plusieurs reprises Daneblaise (155, 38).

Ici, de nouveau, retour en arrière. Tandis que les dix rois reviennent (165, 8) — s'agit-il des rois rebelles qui rentrent de Sorhaut? on peut le penser — Aguiscant a à soutenir l'assaut des Saxons, ceci en mars (cf. en effet ci-dessous), qui d'autre part sont mis en déroute par Urien à son retour de Sorhaut, au *début d'avril* (166, 40). Yvain, apprenant les prouesses de Galeschin et de Gauvain et leur désir d'être faits chevaliers par Arthur, conçoit pour lui et pour son frère Yvain l'Avoultre, les mêmes ambitions : ils quitteront donc leur pays dans les *huit jours* (168, 3). Pour que ces nouvelles aient eu le temps de se répandre (Si courut tant la nouvele que Yvonet... 167, 15), il faut imaginer cette scène assez longtemps après les premiers faits d'armes de leurs cousins qui remontent au mois de mai. Nous sommes donc ici au milieu de mai, au moins.

Nouveau retour en arrière : Nantres apprend un *jeudi d'avril*, au soir, la défaite d'Aguiscant (168, 17) qui doit par suite remonter à mars. Le soir où Merlin s'entretient avec Blaise, Oriel le Sesne est établi sur l'Hombre (179, 10-11) : mais il n'y a ici aucun repère chronologique ; et pas davantage en ce qui concerne les *huit jours* que les enfants passent à Bedingran, après la bataille du pont de Diane (198, 17). Mais Gauvain s'est battu déjà plusieurs fois contre les Saxons ; dans ce dernier engagement, il est venu au secours d'Yvain qui avait quitté la terre natale en mai, nous l'avons vu : ceci se situe donc courant juin, et c'est peu après sans doute qu'il faut placer les *huit jours* que Gauvain et sa mère passent à Arondel, quand il l'a arrachée des mains de Taurus (205, 13). Quant à l'indication que nous lisons à 201, 28 (Mordret n'a pas encore deux ans), elle manque absolument de précision : quand Lot emmène sa femme et ses enfants, à Glocedon, vers juin, Mordret n'a que deux ou trois mois (cf. plus haut, 129, 34).

Merlin, passé en Benoïc, fait savoir à Léonce qu'il recevra du secours quand la bataille sera engagée avec Claudas et Frolle, le *mercredi avant la Saint-Jean* (208, 17) ; il lui annonce encore que la bataille qui permettra à Arthur de chasser les Saxons de Carmelide aura lieu le *jeudi de la Pentecôte* (208, 32-33) ; à Viviane enfin qu'il reviendra la voir *la veille de la Saint-Jean* (212, 8).

Les rois, répondant au message du roi des Cent Chevaliers, se réuniront à la *Pentecôte*, à Lincestre (212, 16) pour préparer une coalition contre les Saxons ; à ce parlement, ils conviennent de rassembler leurs forces à Suret « huit jors devant la Madeleine », soit le *15 juillet*.

Léodagan et ses alliés reçoivent de Merlin le conseil de se mettre en route pour Daneblaise assiégé par Rion, le *lendemain de la Pentecôte* (213, 24 et 215, 39), un peu avant le lever du jour. Le jour de la Pentecôte, Léodagan tient en effet sa cour et donne le signal du départ le *lundi* matin (218, 25-26) ; il arrive le *mercredi* soir en vue de l'armée de Rion (219, 37) et le combat s'engage le *jeudi* (222, 11), il dure toute la journée et toute la nuit pour se terminer le vendredi matin (238, 23). On est en mai, si du moins il faut prendre à la lettre l'expres-

sion « par le bois qui grans... estoit et foillu comme el mois de may » (238, 41)[1].

Arthur et Léodagan reviennent à Carohaise, Bohort reste *huit jours* au château de Charroie (243, 18); Arthur est depuis *deux jours* à Carohaise, quand Léodagan, au troisième jour, le prie de fixer la date de son mariage avec Guenièvre (244, 14-15); mais d'abord, dit Merlin, le roi devra aller au secours du royaume de Benoïc, menacé par Claudas, par Ponce-Antoine et par Frolle; et le départ est fixé au lendemain matin (244, 21). On se dirige sur Bedingran, où Bohort rejoint Arthur et Ban, et où Gauvain et ses compagnons se présentent au roi, à *l'issue de mai* (251, 29).

Arthur arrive à Logres où il adoube les enfants, *la quinzaine apres Pentecoste* (253, 26-27). Comme on reste encore trois jours à Logres (254, 17), que Gauvain part pour Douvre au matin du quatrième jour (256, 2 et 5), donc le *31 mai*, afin de préparer la traversée et qu'Arthur quitte Logres le *1er juin* (256, 29), la Pentecôte se place donc au *14 mai*. Ainsi les trois premières semaines de mai sont très chargées de péripéties, si l'on songe aux prouesses de Gauvain et des enfants, au temps qu'il a fallu pour qu'ils eussent des nouvelles les uns des autres, leurs divers séjours ici ou là, aux deux journées de Carohaise et de Daneblaise. L'emploi du temps de Gauvain tient, en particulier, de justesse entre des dates si rapprochées. D'autre part si la Pentecôte est le 14 mai, Pâques sera le 26 mars, et ceci ne cadre plus avec la date que nous avions établie plus haut du 10 avril. La chronologie n'est donc pas très serrée.

Merlin rejoint Arthur le lendemain de son débarquement à la Rochelle, à midi (256, 40). Léonce et Pharien qui ont opéré leur jonction dans la forêt de Briosque y restent jusqu'au *lundi avant la Saint-Jean*, qui devait être « al dimanche après » (258, 27), donc jusqu'au *18 juin*. Il faut une demi-nuit et une journée pour aller de la Rochelle à Trèbes (259, 28-29). Arthur parvient le mardi soir (19 juin) à sept lieues de l'armée de

1. Il paraît difficile d'interpréter par « aussi feuillu que si l'on était au mois de mai » et il faut sans doute entendre : « feuillu comme il est normal pour le mois de mai. »

Claudas (260, 32), et l'attaque est donnée le lendemain matin, mercredi 20 juin (260, 41), ce qui confirme la prophétie faite par Merlin à Léonce à 208, 17. Merlin voit Viviane le jour de la Saint-Jean, comme convenu (280, 17).

A partir d'ici, et pendant quelque temps, la chronologie va devenir beaucoup plus vague : Arthur, Gauvain et leurs compagnons sont reçus chez Bohort après la bataille de Trèbes, ils y restent *trois jours* (281, 21) ; Merlin fait savoir à Arthur qu'il le retrouvera bientôt en Carmelide, pour ses noces (281, 27-28). La durée du séjour de Merlin à Rome est très imprécise : tout ce que nous savons, c'est que Grisandoles passe *huit jours* dans la forêt à la recherche de l'homme sauvage (283, 35) ; elle met un jour et une nuit pour rentrer à Rome (285, 16-17) et quatre jours s'écoulent entre l'arrivée de l'homme sauvage à Rome et la révélation qu'il fait à Jules César. L'épisode doit occuper environ une quinzaine de jours.

Aucun repère pour les indications qui, dans les vingt pages suivantes, parsèment le récit : les dix rois chrétiens font en une nuit le trajet de Cambenic à Clarence (294, 11-13), et la bataille de Clarence dure une journée et une nuit (296, 32 ; 297, 19-20). Ceci a-t-il lieu en juillet ? Arthur, revenu en Bretagne, s'arrête huit jours à Logres (298, 41) et gagne Carohaise le quatrième jour ; ce voyage lui demande quelques journées (299, 1-3). Le mariage sera célébré « as octaves » (299-37) et Merlin paraît à Carohaise la veille des noces, au soir (300, 42). Arthur songe à regagner Logres le neuvième jour après les noces (313, 27-28) ; il laisse à Gauvain le soin de préparer la cour qui se tiendra à Logres à *la mi-août* (314, 10). Trois jours après le départ de Gauvain et douze jours après le mariage, il quitte lui-même le royaume de Carmelide (314, 21). Le lendemain de son arrivée à Logres (319, 12), des fêtes marquent son retour dans sa « maistre cité », qui s'échelonnent sur huit jours (319, 21-22). Puis c'est la cour de la mi-août (319, 23-24, 41).

Lot est choisi comme ambassadeur auprès des rois rebelles pour préparer un accord avec Arthur : il s'en va, accompagné de ses quatre fils, dans la nuit même qui suit les réjouissances, « al premier somme », donc *dans la nuit du 15 au 16 août*. Dans les plaines de Roestoc, au bout de huit jours de chevau-

chée, donc le *23*, Lot et ses fils, vers midi, se heurtent à 7.000 Saxons (339, 29-30), et le soir ils sont hébergés par Minoras le forestier (344, 25-26)[1]. Le parlement d'Arestuel où se réuniront les rois désireux de s'unir à Arthur se tiendra, annonce Lot à Minoras, le jour de « la Notre-Dame en septembre », c'est-à-dire pour la Nativité, *le 8 septembre* (346, 12-13; 364, 23; 371, 23). Lot quitte son hôte le lendemain, *24 août* (349, 40-41). Les valets chargés d'amener les « sommiers » à Minoras accomplissent leur mission en vingt-quatre heures et doivent rejoindre leur maître à Roestoc le 25 août (359, 14, 19). Lot et ses fils parviennent à Roestoc le lendemain de leur rencontre avec Eliezer, c'est-à-dire le *26 août* au soir (363, 33-34), passent la nuit au château et prennent congé le 27 août au matin (364, 32); ils sont hébergés un soir (?) au château de Louezerp (365, 1 ss.), arrivent à Cambenic qui est à deux journées d'Arestuel (366, 1). C'est à Cambenic (370, 40) que les rejoignent les valets de retour de chez Minoras (cf. 359, 19), et non à Roestoc, comme il avait été annoncé plus haut, ils sont en outre au rendez-vous avec du retard, puisqu'ils ne s'y trouvent pas le 25 août.

Le lendemain de la victoire de Cambenic, Lot se dirige sur Arestuel (371, 41; 372, 13-14), ce doit être les tout derniers jours d'août; il est à Arestuel deux jours après, nous le savons, soit *vers le 2 septembre* : nous apprenons en effet qu'il reste quatre jours à Arestuel avant l'arrivée des rois (372, 26) qui se place le *7 septembre* (372, 40). Au parlement du 8 septembre, Gauvain demande au nom d'Arthur des « trieves de sauf venir et de sauf aler par foi et par fiance jusqu'al Noël » (373, 5-6); elles sont conclues. Le roi des Cent Chevaliers déclare qu'il se rendra à *la Toussaint* dans les plaines de Salesbieres (374, 1). C'est pour cette même date que Merlin convoque de son côté à Salesbières Gosengot (377, 1) ainsi que Léonce et Pharien, auprès de qui, au cours d'un séjour en Petite-Bretagne, il a passé quatre jours (376, 13), enfin les barons de Carmelide et

1. Notons qu'à 344, 32, Lot et ses quatre fils viennent là « as premiers cos chantans » et à 345, 10, ils « furent moult bien servi, si comme a tel heure, car il estoit ja pres de mienuit ». On s'attendrait bien plutôt à ce que ces deux indications fussent interverties.

Baudemagu. Après son séjour en Petite-Bretagne, du 9 au 13 septembre, il parvient à Logres le jour même (377, 29) où les chevaliers sont allés chercher aventure dans la forêt (cf. 374), le *18 septembre* environ, puisque c'est le lendemain du jour où la nouvelle des trèves est parvenue à Logres (374, 20-21), c'est-à-dire vraisemblablement le 17 septembre, en comptant neuf à dix jours pour que cette nouvelle ait le temps de venir d'Arestuel à Logres.

Arthur quitte Logres le lendemain de l'affaire des chevaliers qui se sont affrontés dans la forêt, soit vers le *19 septembre* (382, 39), il met cinq jours pour aller de Logres à Salesbières (383, 2) qu'il atteint donc le *24 septembre* : il y est par conséquent fort à l'avance.

De Salesbières Merlin conduit les coalisés contre Clarence le surlendemain de la Toussaint, le *lundi 3 novembre* au matin (387, 40-41) ; ce jour-là, en cours de route, on délivre la reine de Garlot, femme de Nantre ; le lendemain, *mardi 4 novembre*, départ de Garlot (398, 12), arrivée à Clarence, bataille. A Clarence, Arthur fera une halte de cinq jours (401, 18), jusqu'au 10 novembre (401, 18)[1]. De retour au royaume de Benoïc, Merlin consacre huit jours aux deux rois Ban et Bohort (406, 37) et huit jours à Viviane (406, 42), ce qui doit nous mener fin novembre.

Jusqu'ici donc les faits se déroulent, depuis le début, sur un espace de *dix-huit mois*. Puis brusquement, une grosse lacune : nous voici transportés plus de huit mois plus tard, comme si l'auteur fatigué de narrer par le détail des péripéties par trop monotones voulait gagner du temps et de la place. Arthur et Guenièvre vivent à Camaalot de longs mois de bonheur. Nous sommes maintenant aux approches de la *mi-août* (407, 11), le roi invite ses barons à paraître à la cour et à se rendre à Camaalot la « veille Nostre-Dame » (407, 22) ; les fêtes sont splendides. A cette date du *15 août* paraît précisément devant Arthur un messager de Rion qui réclame pour son maître la barbe d'Arthur (411, 26) : c'est qu'à Carohaise qu'il assiège, Rion a

1. Hector est conçu au château des Mares, alors que Ban rentre, en novembre, dans son royaume (402) ; la naissance d'Hector (448, 8) a donc lieu au mois de juillet (ou août) suivant.

appris la déconfiture de ses coreligionnaires par Arthur et la cour plénière du 15 août (410, 22-23); depuis deux mois (409, 38), c.-à-d. dans la première quinzaine de juin, il avait ordonné le rassemblement des rois infidèles sous les murs de la capitale de Léodagan.

Merlin, après le 15 août, est allé solliciter Léonce et Pharien en vue d'une ultime offensive contre Rion, puis il a prié Lot et Urien de se trouver à Camaalot quinze jours après la Notre-Dame en septembre, soit le *22 septembre* (414, 26). Revenu auprès d'Arthur, il apprend au roi, le lendemain de son arrivée, que le nécessaire a été fait depuis la veille auprès de tous les rois alliés (414, 33). Après la victoire finale de Carohaise où Rion est tué en combat singulier — et dont la date ne nous est pas donnée —, Arthur passe quatre jours à Camaalot, puis rentre à Logres où il réside « lonc tans « (419, 20-23). Jusqu'à fin octobre peut-être ? *Deux ans et cinq mois* se sont écoulés depuis le début du roman.

A partir d'ici et jusqu'à la fin, on ne relève plus une seule indication précise de date, qui puisse nous permettre de reconstituer une chronologie un peu nette.

Luce mande Arthur à Rome pour la Noël et le menace, en cas de refus, de l'attaquer à l'été prochain (425, 20-23). Une fois de plus, Merlin convoque tous les rois à Logres dans un délai de 15 jours (427, 20) en vue de la campagne contre les Romains. Même en supposant que cette campagne suive de peu les menaces de Luce, il semble difficile de l'imaginer avant le mois de novembre ou décembre ; les mouvements stratégiques (Luce arrive sur l'Aube, puis se loge sous Langres et le lendemain (438, 3) s'ébranle pour Autun), ainsi que le choc des troupes doivent nécessiter de quatre à cinq jours.

Nous ne savons pas où placer exactement l'enserrement de Merlin, puisque nous ne pouvons fixer la date à laquelle s'ouvrent les quêtes de Gauvain, Yvain, Sagremor et autres ; les « huit ou neuf semaines » au bout desquelles le nain Evadeam reprendra sa forme première (451, 14) ne nous sont d'aucune utilité. Combien de temps durent les épisodes qui suivent la défaite des Romains : victoire sur le chat de Lausanne, Merlin chez Flualis, retour d'Arthur sur l'Aube, puis à Benoïc, enfin à Logres ? Même en comptant peu, il faut bien

admettre une quinzaine de jours, donc jusque vers fin novembre ou début décembre. Merlin fait ses adieux à Arthur à ce moment. Arthur attend Merlin, qu'il ne veut pas croire disparu pour jamais, sept semaines au plus (452, 40-41), ce qui nous mène mi-février environ. Alors Gauvain se met en quête et ses pérégrinations durent, comme celles de tous ses compagnons, un an et un jour (453, 11 ; 457, 16-17). Mais parvenu au terme de sa quête (463, 22-23), Gauvain apprend à la demoiselle attaquée que sa métamorphose en nain lui « avint hier ot six mois », et nous savons par ailleurs (459, 34) que cette métamorphose a eu lieu le *jour de la Trinité* « droit a eure de miedi ». Prenons une date moyenne pour la Trinité qui est à l'octave de la Pentecôte, celle de début juin : ainsi les quêtes vont de décembre à décembre, ce qui ne s'ajuste plus à nos calculs de tout à l'heure : il faudrait alors condenser en un mois les événements qui vont du message de Luce au départ de Gauvain.

Conclusion : pour toute cette dernière partie la chronologie est assez arbitraire et, d'une manière générale, elle le devient de plus en plus au fur et à mesure que l'on s'achemine vers la fin.

Au total, *c'est sur trois ans et sept mois* à peu près que s'échelonnent tous les événements de la *Vulgate*, mais presque rien ne marque la dernière année, celle des quêtes[1] : l'auteur, essoufflé (on le serait à moins), abrège visiblement son récit : « Si lor avint en cele queste maint bele aventure dont li contes ne fait ores nulle mention » nous confie-t-il à 457, 15.

Ainsi le calendrier de la *Vulgate* est à rapprocher bien plutôt de celui du *Lancelot* que de ceux de la *Queste* et de la *Mort Artu* : l'œuvre n'a pas un caractère symbolique, ni dramatique, mais bien narratif. Au reste les synchronismes ne présentent pas ici les savants agencements du *Lancelot* : c'est que

1. Dans la *Vulgate*, pour l'année la plus riche d'événements (bataille de Carohaise, Daneblaise, Trèbes, etc...), la Saint-Jean tombe un dimanche, nous l'avons vu. Or (cf. Lot. *Étude sur le Lancelot en prose*, p. 61-62), cette année correspond à l'année 428. Mais d'après les calculs de F. Lot (*ibid.*), Lancelot est né en 410, et donc la chronologie de la *Vulgate* s'étend de 406 à 410 ; ce qui n'a pas empêché le compilateur de conserver ici ce détail du dimanche de la Saint-Jean qui nous reporte à un passé moins lointain.

les fils de l'action y sont beaucoup moins embrouillés : notre auteur qui finit par renoncer à l'effort que lui a coûté la première partie ne se serait pas tiré de calculs aussi minutieux, de combinaisons aussi bien réglées. Il use très souvent de fausses précisions, il a recours à des formules qui n'engagent à rien : « Il avint un jour... il erra tant par ses journées que... un soir, après souper, après minuit... », formules flottantes dans le temps. Bref, il n'est pas des plus adroits, et il est aussi passablement paresseux.

Alexandre MICHA.

MÉLANGES

MONNAIE PERCÉE

En tout temps, on a connu des monnaies que l'on a dénommées « fausses », parce qu'elles n'étaient pas du titre et du poids de celles que l'on considérait comme régulières. C'est une question de conventions ; et l'on a pourchassé des espèces émises, soit par des seigneurs féodaux, soit par des princes étrangers.

Certes on a dû rencontrer souvent des monnaies fausses, même sans se douter qu'elles étaient telles. En effet parmi ces *spuriae*, il en existe certainement qui émanent d'autorités plus ou moins régulières et la question est par conséquent compliquée.

Y a-t-il des moyens de discerner les monnaies irrégulières, sorties des officines des fraudeurs ? Ce n'est sans doute que rarement possible. Mais nous savons cependant qu'en octobre 1309, une ordonnance de Philippe le Bel, le roi que l'on a souvent traité de « faux monnayeur » (le Dante est pour beaucoup dans cette affaire), prescrivait que, dans toutes les foires, il devait y avoir des vérificateurs de monnaies, chargés de percer celles qui seraient reconnues fausses. (*Ordonnances des rois de France*, t. I, 1723, Laurière, p. 469). La date de cette prescription appartient évidemment à l'une des périodes les plus troublées de notre histoire monétaire et ce n'est pas le passage des p. 153-5 d'un *Manuel de Numismatique française* (d'ailleurs utile), qui peut nous éclairer suffisamment, bien qu'il s'appuie sur des auteurs sérieux.

Comment les vérificateurs pouvaient-ils distinguer les mauvaises pièces de celles qui étaient ou paraissaient authentiques ? Aucune observation spéciale n'a été mentionnée dans ce texte

de 1309, qui est d'ailleurs assez facultatif pour les possesseurs du numéraire : «... Et se lesdites personnes es monnoies, qui einsi leur seront monstrées, trouveront aucuns deniers contrefaiz, ou faus, ils les perceront ou trancheront, et perciés ou tranchiés les rendront franchement, avecques la bonne monnoie a ceus a qui ils seront, sans rien prendre ni retenir. Et se aucuns estoit trouvés pregnant, ou mettant, ou qui eust prise ou mise monnoie d'or..., lidit denier faus ou contrefait qui y seront trouvez, seront forfaiz et acquiz a nous, et l'amende sera à nostre volonté... »

Ce n'est pas la seule fois que la mesure fut appliquée, car à propos des « florins à la Reine », dans un autre texte de Philippe IV, daté du 4 août 1310, il est dit que « après le terme de la Notre Dame de Septembre, tous non percés, ils seront confisquez... », mesure applicable à d'autres monnaies étrangères ; et par exemple il fut prescrit de faire perforer (*perforari*), les pièces d'Angleterre, d'Irlande et d'Écosse.

On aperçoit tout de suite que le manque de caractéristiques qui auraient permis de reconnaître les tares des monnaies arrêtées dans leur circulation, ouvrait largement la porte à l'arbitraire des gens chargés de la vérification. On imagine le trouble que ce système imparfait devait jeter dans toutes les transactions sur les foires, les marchés et ailleurs.

Cependant, quoique mal renseignés nous-mêmes sur les mesures prises, notre attention doit être éveillée et nous devons recueillir les monnnaies percées, du premier quart du XIV^e^ siècle, en particulier. On se demandera évidemment s'il est possible de reconnaître que les pièces ont été percées sous Philippe le Bel. L'objection est rationnelle, mais il faut tenter l'expérience. On ne doit pas négliger non plus l'expression *cizailler* qui se rencontre aussi dans d'anciens textes et concerne des mesures analogues.

Il est probable d'ailleurs que si l'on a des chances de rencontrer des monnaies percées à des époques diverses, on aura beaucoup moins souvent et peut-être même n'aura-t-on jamais l'occasion de recueillir des fragments de pièces cisaillées, car cette mesure condamnait fatalement à la refonte le métal ainsi traité, alors que le simple trou pouvait être bouché et dissimulé.

A la rubrique *Gelochte M.*, le Dictionnaire de Fr. v. Schroet-

ter a fait une trop courte allusion (sans références) aux monnaies percées en vue de l'interdiction de circulation.

Nous avons connu des monnaies « percées », qui servaient comme divisionnaires, quand le franc s'en accommodait. L'inspiration de cette forme venait des « ligatures » de monnaies percées d'Extrême-Orient.

Adrien BLANCHET.

JOINVILLE, *HISTOIRE DE SAINT LOUIS*, § 433

Contre l'avis de tous les hauts personnages, Joinville a conseillé au roi de rester en Orient. Le roi clôt le débat :

« Seigneur, je vous ai bien ouis, et je vous respondrai de ce qu'il me plaira a faire d'ui en uit jours. »

Après le repas, Joinville médite à l'écart, appuyé à une *fenestre ferree*. Le roi vient le surprendre par derrière puis, la surprise passée, l'entreprend sur l'affaire discutée en conseil, et Joinville de proclamer qu'il n'est pas question pour lui de changer d'avis. Alors, le roi lui confie :

« Or soiés touz aisés, dist il, car je vous sai mout bon grei de ce que vous m'avés loei; mais ne le dites a nullui, toute celle semaine. » Je fu plus aises de celle parole, et me deffendoie plus hardiement contre ceus qui m'assailloient.

Tel est le texte de l'édition procurée par N. de Wailly pour la SHF, en 1868, p. 154, ch. LXXXIV.

Dans son édition de 1882 (Hachette), Wailly imprime même, p. 181 :

« ... Mais ne le dites a nullui toute celle semainne. »
434. Je fu plus aises de celle parole, et me deffendoie...

G. Paris et M. A. Jeanroy ont bien vu que *celle* (*semainne*) faisait difficulté, comme aussi *plus* (*aises*); dans leurs *Extraits des Chroniqueurs français*, Paris, Hachette [1927, 12e éd.], p. 157, ils ont corrigé comme suit :

« .... Mais ne le dites a nullui toute *ceste* semaine. » Je fui *mout* aises de cele parole, et me defendoie plus hardiement contre ceus qui m'assailloient.

En réalité, il ne faut rien corriger, mais lire :

« ... Mes ne le dites a nullui. » Toute celle semainne je fus plus aise de celle parole...

Toute celle semainne, c'est la semaine qui s'est écoulée entre les deux séances du conseil royal, et Joinville, lorsqu'il écrit, peut et doit employer *celle*. *Plus aise*, c'est : plus rassuré qu'avant la parole du roi, à ce moment pénible où, après le premier conseil et avant le repas, *li assaus*, comme dit Joinville, *me comença de toutes pars*.

Non seulement, cette façon d'interpréter s'impose, mais elle n'est même pas contredite par le ms. *A*, qui, si j'ai bien copié, porte, p. 224 :

Or soies tout aise dit il car ie uous sai moult bon gre de ce que uous mauez loe. Mes ne le dites a nullui toute celle semainne ie fus plus aise de celle parole et me deffendoie plus hardiement contre ceulz qui masailloient.

Albert HENRY.

ENCORE UNE FOIS « DESCOVERT »

Dans leur discussion de *descovert* il me semble que Frappier [1] et Micha [2] ont méconnu quelque peu le développement que ce mot a subi sous les mains des romanciers français. En plus du terme *riche pescheor* (*pescheeur*), Chrétien de Troyes et Robert de Boron s'accordent en représentant le Graal comme *descovert*.

Voici la suite des événements dans Robert. En 2471 Joseph doit montrer :

Vers les pecheeurs en apert,
Le veissel tout a descouvert ;

mais quand il l'a mis sur la table (2506) il est invité à le couvrir d'un drap :

Et la endroit te serras tu
Et le cuevre d'une touaille.

Puisque le Graal dans la version de Robert n'est autre chose

1. *Rom.* LXXI (1950), 240-245 (suivi d'une note par Roques), *BBSIA* 2 (1950), 89-93.

2. *Rom.* LXXII (1951), 236-238 ; *Rom.* LXXIII (1952), 462-479,

que le calice, on se rappelle le voile du calice de la messe romaine. Par contre, Chrétien ne me paraît point donner à l'expression *descovert* aucune signification religieuse. Pour lui *un graal* est tout simplement une escuelle ou plat, et je m'accorde avec Frappier en croyant que « *découvert* au sens de 'non couvert', 'sans couvercle' est parfaitement normal ». C'est dans ce sens que *graal* s'emploie dans l'*Alexandre* en dix-syllabes (618), la *Première Continuation* de Chrétien (9649), et le *Peredur*, où il est rendu *dyscyl*. Du reste, selon Hélinand le mot signifie « gallice scutella lata et aliquantulum profunda, » ce qui me semble correspondre mal avec un ciboire ou pyxide avec lequel Micha [1] cherche à l'identifier.

Donc, pour mettre les choses au point, je me permets de répéter ici les passages tirés des romans dans un ordre chronologique :

Qu'a chascun més don l'an servoit
Par devant lui trespasser voit
Le graal *trestot descovert*. (Chrétien, 3299)

Vers les pecheeurs en apert,
Le veissel *tout a descouvert*. (Robert, 2471)

Entre ses mains en haut aporte
Le saint Graal *a descovert*.
Gavains le voit bien en apert.
(*Cont.*, MS T, 1362, ed. Roach, I).

Antre ses mains gentement porte
Un Graal *trestot descovert*.
Gauvains lou vit tot an apert.
(*Cont.*, MS E, 3810, ed. Roach, II).

Et li Graax menois venoit,
Pain et vin par *trestot* metoit,
Et autres mes a grant planté.
(*Cont.*, MS A, 7615, ed. Roach, III).

1. *Rom.* LXXIII (1952), 465. Il dit (479) : « Robert de Boron n'a pas eu besoin d'identifier le Graal avec la relique chrétienne. » C'est Robert, cependant, qui l'a identifié pour la première fois avec le calice ; voir *RPh* VI (1952), 21, note.

Enfin, *la Queste* qu'on néglige généralement de citer :

> Lors entra laienz li Sainz Graal
> *covers* d'un blanc samit; ...
> et tout einsi come il trespassoit
> par devant les tables, estoient eles
> maintenant raemplies endroit chascun siege
> de tel viande come chascuns desirroit.
> (ed. Pauphilet, p. 15).

Mais, comme Gauvain le fait observer au roi Artu, personne n'a vu le « Saint Vessel » ouvertement :

> Mes de tant sont il engignié qu'il
> nel porent veoir *apertement*, ançois lor
> en fu *coverte* la vraie semblance. (p. 16)

— privilège accordé au seul Galaad, le parfait chevalier :

> « car ore voi ge tot *apertement* ce que langue
> ne porroit descrire ne cuer penser ». (p. 278).

Si l'on veut tenir compte des mots que j'ai soulignés, et des dates de Chrétien (ca. 1181), Robert (ca. 1200), et *la Queste* (ca. 1220), on verra qu'il s'agit d'un développement progressif. Le plat (*graal* ou *dyscyl*) de Chrétien, qu'il a christianisé en lui attribuant l'*oiste* dont le roi reclus est soutenu, est transformé par Robert en calice de la Cène, *descovert* quand l'occasion le requiert ; et ensuite voilé dans la *Queste* par un blanc samit, de sorte que les chevaliers de la Table Ronde ne le voient pas *en apert* ou *apertement*. Cette dernière signification mystique s'accorde avec les idées de saint Bernard, *De deligendo Deo*, ch. X, art. 28, et trouve son appui dans 1 Cor. 13, 12, de la Bible [1]. Quant à *trestot*, malgré l'objection de Frappier [2], je l'explique dans son sens ordinaire de « tout à fait » ; pour Chrétien le Graal était « tout à fait découvert » au moment où il servait les mets. Le caractère nourricier du Graal est maintenu dans tous les textes (même *la Queste*) — pierre d'achoppement à ceux qui nient le rapport avec les chaudrons celtiques comme

1. Voir Nitze-Jenkins, ed. *Perlesvaus* II, 84.
2. *Rom.* LXXI (1950), 243.

le *coire* du Dagda [1], trésor des Tuatha Dé, dont le roi est Nuada (u) « originellement un dieu pêcheur » [2]. Les ruines de son temple existent toujours à Lydney Park sur la Severn, près de Monmouth, Gloucester, et Caerléon, centre d'où son nom (*Nut, Nu*) et sa qualité (*pescheor*) ont pu se répandre [3].

Wm. A. Nitze.

1. Voir O'Rahilly, *Early Irish History and Mythology* (1946), p. 122.
2. Selon Vendryes, *Rev. celt.* XXXIX (1922), 384.
3. Cf. Collingwood et Myres, *Roman Britain* (1936), *passim*.

DISCUSSIONS

POUR LE TEXTE DES QUATRE PASTOURELLES DE CERVERI, DIT DE GIRONA [1]

Les pastourelles de Cerveri furent publiées pour la première fois en 1890 par Max Kleinert [2]. Antoine Thomas [3] et Émile Levy [4] firent de cette publication peu satisfaisante des comptes rendus avec des corrections précieuses, qui permettaient de mieux comprendre le texte. Dans l'édition de M. de Riquer, les pastourelles forment les numéros 11-14. Le nouveau texte est supérieur à celui de Kleinert, malheureusement l'éditeur n'a pas tiré tout le profit qu'il aurait pu des critiques des deux savants que nous venons de nommer. Nous pensons donc qu'il ne sera pas tout à fait inutile de soumettre ces textes à une nouvelle révision, d'autant moins que les quatre poésies de Cerveri occupent une place à part parmi les pastourelles provençales [5], ne fût-ce que pour nous montrer la pleine décadence dans laquelle était tombé ce genre poétique.

Ce n'est pas que Cerveri soit un grand innovateur. Au contraire, en composant ces quatre poésies, il n'a pas hésité de s'inspirer des idées d'autrui. Comme Guiraut Riquier, il fait de ses pastourelles, au moins des deux premières [6], une sorte de roman. Comme Paulet de Marseille, dont la pastou-

1. A propos du livre de M. Martín de Riquer, *Obras completas del trovador Cerveri de Girona*, Barcelone, 1947. D'après un article de l'éditeur publié plus tard (*La personalidad del trovador Cerveri*) dans *Boletín de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona*, XXIII (1950), 91-107, Cerveri ne serait pas de Girona, mais de Cervera et identique avec Guillem de Cervera, auteur des *Coblas Proverbials*, p. p. Antoine Thomas, *Romania*, XV, 25-108. Cp. István Frank, *Romania*, LXIII (1952), 129 et 233-4.

2. *Vier ungedruckte Pastorelen des Troubadours Serveri von Girona*, thèse de Halle.

3. *Annales du Midi*, III, 140.

4. *Literaturblatt f. germ. und rom. Philologie*, XIII (1892), 97-98.

5. Il est à regretter que M. Jeanroy n'en ait pas parlé plus longuement dans sa *Poésie lyrique des Troubadours*, II, 283-90. La seule mention qu'il fait, et seulement de l'une d'elles, se trouve dans la brève note 5 de la page 290.

6. Il serait naturel d'identifier les deux couples de la troisième et de la première pastourelle. Mais il ne semble y avoir aucun rapport entre les

relle (P.-C. 319, 6), d'attribution douteuse, n'est qu'une discussion politique entre le poète et la bergère, notre troubadour introduit des idées du même genre dans la troisième et la quatrième de ses pastourelles. S'il se rapproche ici du sirventès, les deux premières ont, comme nous allons le voir, certains rapports avec la tenson. Dans les trois premières pastourelles, l'action se déroule entre trois personnes, le berger, la bergère et le poète. Celui-ci joue le double rôle d'amoureux et d'observateur objectif[1], qui essaie même de réconcilier le berger et la bergère brouillés. L'acte du *sirven*, qui, pendant une scène d'amour des deux jeunes gens, emmène leur bétail, donnant ainsi le branle au petit « roman », est un autre trait par lequel Cerveri semble avoir voulu renouveler le genre de la pastourelle, trait réaliste sans doute, mais qui fait un contraste prononcé aux personnifications de *Pretz* et de *Valor* introduites dans la troisième de nos poésies. La quatrième pastourelle, enfin, ne mérite pas ce nom. Le berger en a disparu, et il n'y est plus question d'amour. C'est, à l'avis de M. Jeanroy[2], un intermédiaire entre un sirventès politique et une louange à l'adresse de certaines dames, semblable aux Triomphes italiens. La seule chose qui nous y rappelle le genre de la pastourelle, c'est qu'il y a là une jeune fille qui garde des paons et avec qui le poète a la conversation caractérisée par M. Jeanroy.

Voici maintenant notre commentaire au sujet du texte des pastourelles.

I

(Riquer, nº 14.)

La première strophe ne donne lieu à aucune remarque. Le poète passe près d'un jardin, où il voit un berger et une bergère d'une beauté extrême couchés dans l'herbe et s'embrassant l'un l'autre.

Strophe II :

Gen m'esgardey lor bestiar,
e vi l'a un sirven menar
qui als dos emblat l'avia,
e commencey l'aut a cridar :
« Laxatz lo, non podetz anar ! »
E·l sirven fetz n'a ma guia ;
e cant eu vi que·l fazia
pris lo, qu'esters no·m plazia
que m'anes ab luy barayllar.
E aney l'en un ort tancar ;
puys torney lay on partia.

---

actions des deux poésies, si ce n'est une remarque de la bergère dans la troisième (v. 55-56) qu'on pourrait interpréter comme une allusion à la situation initiale de la première (voyez ci-dessous notre commentaire sur ce passage).

1. Au contraire de beaucoup de pastourelles françaises où le poète n'est que le témoin des événements ; cf. Jeanroy, *Poésie lyrique des troub.*, II, 285.

2. *Revue des Pyrénées*, III, 18.

12. *bestiar*. Dans une note (p. 29), l'éditeur prétend que ce mot signifie « rebaño » en catalan [1], tout en blâmant Audiau [2] de l'avoir traduit par « bête ». Mais ce dernier ne fait que suivre Levy, qui donne, dans son *P. D.*, les deux acceptions « bétail » et « bête, animal ». Comme le *S. W. B.* ne contient pas notre mot, nous ignorons si Levy en avait d'autres exemples que le nôtre pour corroborer la signification de « bête ». Quoi qu'il en soit, nous pensons que, dans notre cas, il ne peut s'agir que d'une seule bête. Tous les pronoms personnels et trois participes passés (v. 34, 35, 38) se rapportant à *bestiar* dans notre poésie sont au singulier. Ce singulier ne comporterait d'ailleurs rien d'extraordinaire. Car les mots indiquant une idée collective et concrète peuvent s'employer pour désigner l'être individuel pourvu que les éléments dont se compose l'idée collective ne se distinguent pas l'un de l'autre [3]. Et, quant au sens, ne serait-ce pas une idée assez étrange de voir un seul homme emmener, dans l'intention de les voler, un troupeau de bœufs et de vaches et les voir reconduire dans un jardin par le poète lui-même ?

13. *E vi l'a un sirven menar*. La traduction : « ...vi que un soldado se lo llevaba » est correcte. Mais la note (p. 29) : « La construcción de esta frase es seguramente : *e un sirven vi l'amenar* » l'est moins. Pourquoi *un sirven* devrait-il être privé de sa préposition *a* et celle-ci préfigée à *menar* ? D'ailleurs, le verbe *amenar* (fr.. « amener ») serait déplacé ici ; on s'attendrait plutôt à un mot correspondant au fr. mod. « emmener ». Nous avons affaire ici à la construction bien connue du type *faire* (*voir*) *faire qch. à qn.*, qui était fort en usage en ancien provençal. La construction de la phrase n'avait donc besoin d'aucune rectification.

18. *fazia*. Au lieu de *fazia* le manuscrit a *plazia*. Comme ce mot se retrouve à la rime du vers suivant, où il cadre bien avec le contexte, il ne peut pas être correct au v. 18. Aussi le copiste l'a-t-il rayé lui-même. On a fait deux conjectures pour remplacer le mot inconnu. Celle de Kleinert, qui lisait *auzia*, ne nous semble pas acceptable. Levy (p. 97), qu'ont suivi Audiau et M. de Riquer, proposa *que·l fazia* sans, cependant, en être trop satisfait lui-même ; on attendrait, dit-il, quelque chose comme « qu'il le lâchait ». Peut-être Levy avait-il encore une autre raison, non avouée celle-ci, pour ne pas être content : en lisant *que·l fazia* « qu'il le faisait », on devrait voir dans le *·l* (= *lo*) l'accusatif du neutre du pronom personnel se rapportant au contenu de la phrase précédente. Or, en provençal, cette forme du pronom est généralement représentée par *o*. Nous sommes donc d'avis qu'il faudrait

1. En effet, le *Diccionario Aguiló* n'offre pas d'autre signification. « Bétail » est aussi la seule qui se trouve chez Raynouard (*L. R.*, II, 215).

2. Jean Audiau, *La Pastourelle*, Paris, 1923, n° XIX et *Nouvelle Anthologie des Troubadours*, Paris, 1928, n° LXXVI.

3. Voyez E Gamillscheg, *Französische Bedeutungslehre*, Tübingen, 1951, p. 92.

lire *guerpia*, qui, en effet, veut dire « lâchait ». Ce mot rendrait justice et à l'idée de Levy et à la grammaire. Car maintenant *lo* ne serait plus le pronom neutre, mais se rapporterait, exactement comme le *lo* du vers suivant, au *bestiar* que le *sirven* est en train d'emmener avec lui.

19. *esters*. Nous doutons que ce mot puisse signifier « por otra parte », c'est-à-dire « d'autre part ». L'expression du poète est très concise. Il se contente de prendre le *bestiar* ; « autrement », c'est-à-dire « outre cela, à part cela », il n'a aucune envie de s'occuper du voleur et moins encore de se quereller avec lui.

22. *on*. Traduction « de donde ». Aucune note n'indique que ce sens de *on* ne semble pas encore être attesté en provençal. C'est pourquoi Audiau a mis *lay d'on* dans son texte. Nous ne pensons pas que cette correction soit nécessaire. Car Cerveri use du mot *on* au sens de « d'où », au moins dans deux autres de ses poésies. 1° Le poète, s'adressant à son propre cœur, dit (n° 113 ; IV, 9) : *Con no amas tal dompna qui·t covenha* [1] *E·t vulh' amar e denh tos prechs ausir, E·m mesist lay on sent la mort venir?* — 2° *...e torn leu el loch on es moguts* (n° 118, v. 22). Cerveri emploie le mot *on* aussi dans le sens respectif : *... la domn' on vos chantatz* (n° 47 ; I, 2), où l'on attendrait *don*.

Dans la troisième strophe, la bergère s'aperçoit de la perte de son *bestiar* et, plaignant son infortune, elle demande au poète s'il ne l'a pas vu sur la route. Celui-ci lui répond dans la quatrième strophe (v. 34-36) :

« Si·l bestiar c'avetz perdut,
na toze, us avi' eu rendut,
cal gazardon cobraria ? »

Le v. 35 n'est pas acceptable dans sa forme actuelle. D'abord *us*, la forme enclitique de *vos*, devrait être lié à *toze* par le point au-dessus de la ligne, nonobstant la virgule après *toze* ; donc *toze, ·us*. Puis, *toze* n'est pas provençal. C'est pourquoi Audiau lit *toz' e·us*, où *e·us* aurait la valeur de *eu·us*. Mais, comme il y a déjà un *eu* après le verbe, il change *avi' eu* en *avia*. Ce procédé nous paraît un peu forcé. A notre avis, il serait beaucoup plus simple de lire *toza*, au lieu de *toze*. Le copiste catalan du ms. *Sg*, comme d'autres de ses collègues, met souvent un *e* là où le provençal exige un *a* [2]. Nous lirons donc ce vers ainsi : *na toza, ·us avi', eu rendut*.

Voici la réponse de la bergère :

Seyner, de vos faria drut,
e aurietz lo·m car venut [3]

1. Texte : *ames* (graphie catalane), *sovenha*.
2. Cp. A. Griera, *Gramàtica històrica del català antic*, Barcelona, 1931, p. 36 et p. 53. Il y en a d'autres exemples dans les poésies de Cerveri : *ten* au lieu de *tan* (n° 4, refrain, v. 3), *mes* pour *mas*, etc. et *aurietz* pour *auriatz* dans le v. 37 cité ci-dessus.
3. Catalanisme pour *vendut*.

Mais aussitôt qu'elle a vu le *bestiar* caché dans le jardin, et l'a reconnu comme le sien, elle congédie le poète en disant qu'elle ne fera rien de ce qu'elle lui a promis. Par-dessus le marché, elle se moque dans la cinquième (et dernière) strophe, de l'amoureux dupé. Elle finit par dire (v. 55)

e femna·s leu cambiada.

Comme le *'s* est égal à *es* « est », on devrait lire : *e femna's* au lieu de *femna·s* [1].

La poésie finit par trois *tornadas*, dans lesquelles se termine la discussion entre le poète et la bergère. Le sujet de cette discussion se laisse réduire à la simple question de savoir si la bergère devrait accomplir la promesse donnée au poète ou non. Le poète naturellement est d'avis que oui. Voici ce qu'il dit (v. 56-50) :

Na toza, joys no m'agrada [2]
ne jazers de femna irada.
S'agues joy e vos marrimen,
no fora cauza d'avinen,
mas era·m deu esser dada.

Traduction : « Moza, no me agrada gozar ni yacer con mujer disgustadá. Si yo estuviera alegre, y vos triste, no sería cosa adecuada, pero ahora me debe ser cumplida [la promesa]. »

57. *femna irada*. Le mot *marrimen* du vers suivant et la joie du poète contrastant avec le *marrimen* de la bergère montrent clairement que *irada* veut dire « affligée, triste » ici, non « disgustada », comme le veut l'éditeur.

59. *cauza d'avinen*. L'éditeur ne semble pas avoir été frappé de ce qu'il y a de surprenant dans cette locution. D'abord, *avinen* ne veut-il pas dire « convenable » plutôt que « adecuado » ? Et puis, quel est le rôle du mot *de* dans *d'avinen* ? *Avinen* est un adjectif, qui, substantivé, veut dire « chose convenable » et, précédé de la préposition *de*, forme la locution adverbiale *d'avinen* « convenablement ». Elle ne peut nous servir ici. Était-il donc possible de dire, dans l'ancienne langue, *cauza d'avinen*, comme on dit « quelque chose de semblable » en français moderne ? Nous ne nous rappelons pas avoir jamais rencontré un autre exemple de cet emploi de *cauza de*, et aucun dictionnaire provençal n'en fait mention. Il y en a, cependant, un cité par Tobler-Lommatzsch (I, 718, 49-50), et qui a beaucoup de ressemblance avec le nôtre : *N'aies ja envie de faire tel desavenant, Car n'est pas chose d'avenant*. Il se trouve s. v. *avenant*, substantif « Passendes, Gebührendes ». Or, il est étonnant de voir que ni cet exemple ni aucun autre de *chose de* n'est enregistré sous *chose*. Cela veut-il dire qu'il n'y en avait pas et

1. Voyez mon compte rendu dans *Neuphil. Mitteil.*, 53 (1952), 412-34, à la page 422.
2. Texte : *no·m agrada*.

qu'il faut chercher une autre explication ? Peut-être pourrait-on dire que la substantivation du mot *avinen* allait, dans ces deux exemples, dans une autre direction, lui donnant, non la signification d'une chose convenable, mais d'un homme de même qualité, qui fait des choses convenables, enfin un honnête homme. Si cela est correct, il faudra traduire v. 59 par : « ce ne serait pas l'affaire d'un honnête homme. »

60. *dada*. Dans sa traduction, l'éditeur ajoute le mot « la promesa », qui n'est pas dans le texte. Comme la forme féminine du participe l'indique, le sujet de *deu esser dada* doit être du même genre. Le seul substantif qui remplisse cette condition, est *cauza* (v. 59). Comme il n'y a aucun doute de quelle « chose » il s'agit, le sens du mot *cauza* semble se rapprocher ici de celui de l'anc. fr. *chose* dans l'expression obscène *faire la chose* (Tobler-Lommatzch, II, 414-415).

Le poète admet donc qu'il n'aurait eu aucun plaisir à jouir de l'amour d'une femme affligée (c'est-à-dire, de la perte de son *bestiar*). Mais maintenant qu'elle l'a retrouvé et sa joie avec lui, il ne serait que trop juste qu'elle lui accordât ses faveurs. A quoi la bergère répond dans la deuxième *tornada* :

Seyner, caus'es desguiada
per forç'ab cutx'autreyada.
No·s deu far, per qu'eu m'en repen [1] ;
pero vuyll n'auzir jutyamen
de l'Enfan, on pretz s'agrada.

M. de Riquer traduit les deux premiers vers comme suit : « Señor, es cosa desusada [y] concedida per fuerza y con precipitación. »

En ajoutant « y » à sa traduction, l'éditeur change la construction et le sens de la phrase, qui, à notre avis, devrait être traduite ainsi : « Une chose qui est accordée par force dans une situation critique est inconvenante [2]. » Nous différons aussi de l'éditeur quand il traduit *m'en repen* (v. 63) par « me arrepiento ». Ce n'est pas que la bergère se repente d'avoir donné la promesse, elle se désiste de l'accomplir, cp. Levy, *P. D.* « se désister » et *S. W. B.*, VII, 243, n° 1 : « ablassen, abstehen. »

Dans la seconde *tornada*, la bergère invoque, à l'appui de son opinion, le jugement de l'infant. Le poète fait de même, en nommant, dans la troisième *tornada*, plus courte que les deux autres, la vicomtesse de Cardone arbitre de la dispute. La pastourelle finit donc à la manière d'une *tenson* : la discussion reste indécise, et les deux interlocuteurs désignent leurs arbitres. Cette ressemblance de notre pastourelle avec une *tenson* justifie, à notre avis, une correction que Levy avait proposée pour la dernière *tornada*. En voici le texte :

---

1. Texte : *me'n repen*.
2. Pour les détails de cette interprétation voyez encore mon compte rendu dans les *Neuphil. Mitt.*, 53 (1952), p. 412-34, à la page 417.

A la Vezcomtesa plazen,
67 na toza, de Cardona·us ren,
c'amor no te pro, forçada.

Au lieu de *Cardonaus* du ms., Levy lit *Cardona·m*, et Audiau a accepté cette conjecture. Elle nous paraît évidente et, du point de vue paléographique, sans importance. Il serait, en effet, fort surprenant de voir, dans une *tenson*, l'un des interlocuteurs renvoyer son adversaire au juge qu'il a choisi pour lui-même. Il faudra donc entendre : « je *m*'en remets à la vicomtesse de Cardone » au lieu de : « *os* remito a la agradable vizcondeza de Cardona. »

II

(Riquer, nº 12.)

La deuxième pastourelle est la suite de la première, en tant que nous y retrouvons deux des personnages de la première : le poète et la bergère. Le berger n'y paraît plus en personne. Si la première pastourelle offre peu d'action et beaucoup de discussion, la deuxième n'a pas d'action du tout. Elle ne consiste qu'en un dialogue, se rapprochant ainsi encore davantage du caractère de la *tenson*. Le sujet en est, pour ainsi dire, l'inverse de celui de la première. Si, dans celle-ci, on discute la question de savoir si une femme doit accomplir une promesse d'amour donnée dans une situation critique, question à laquelle la bergère répond négativement, le problème traité dans la deuxième pastourelle consiste en ceci : un homme doit-il accepter les avances d'une femme qui ne les fait que pour se venger de son amant qui l'a battue par jalousie. Cette fois, c'est le poète qui refuse :

La bergère décrit l'acte brutal de son amant comme suit :

Per que mos amics m'en feri [1]
16 car sol'ab el [2] parlava.

Traduction : « Pues mi amigo me pegó porque hablé a solas con el. » Nous ne croyons pas que *sol*" = *sola* soit ce que le poète a voulu dire. Nous voyons dans *sol* l'adverbe signifiant « seulement » ; cp. Levy, *P. D.* et *S. W. B.*, VII, 764, nº 4. Rien que le fait que la bergère a parlé à Cerveri a excité la jalousie du berger.

Nous avons vu que le poète refuse l'offre de la bergère. Voici ce qu'il dit dans la quatrième strophe :

Pus per dan de vostr'amador
26 vengues çay, na bergeyra,
lo fait no tendria honor ;
28 teynetz vostra carreyra,

1. Texte : *me'n feri*.
2. C'est-à-dire le poète.

qu'en nuylla femna ses amor,
falsa ne mercadeyra,
no trob'om plazer ni douçor,
pus ses precs se perfeyra.

Traduction : « Pues si habéis venido a mí para hacer sufrir a vuestro enamorado, pastora, la empresa no sería honrosa ; seguid vuestro camino, porque no se encuentra placer ni dulzura en ninguna mujer sin amor, falsa y interesada, cuando sin ruegos si entrega. »

27. *Construction*. Comment l'éditeur a-t-il compris ce vers ? Est-ce qu'il a regardé *lo fait* comme le sujet, *honor* comme le régime direct de la phrase et le verbe *tener* comme employé au sens de l'espagnol *tener* « avoir » ? Nous ne saurions approuver cette interprétation. Pour nous, le sujet de la phrase est le poète qui parle, *tendria*, partant, la première personne du conditionnel ; *tener* veut dire « considérer comme » et, par conséquent, il faut *lire tendri'a* [1].

27. *fait*. Nous ignorons quelle valeur l'éditeur a voulu donner au mot « empresa », par lequel il a traduit le provençal *fait*. Voici l'explication que nous voudrions donner à ce mot. Il est bien connu que *faire*, en anc. prov., avait souvent un sens obscène (cp. Lévy, *S. W. B.*, II, 380, n° 2 : *faire lo, o*). Nous pensons donc que le substantif *fait* désigne ici le même acte que le verbe *faire*. Nous ne saurions, il est vrai, donner d'autres exemples de ce sens du mot *fait* ; mais il y a d'autres substantifs d'une signification aussi vague et, en même temps, aussi spéciale que notre *fait*. En voici quelques-uns de l'ancien français : *afaire* (Tobler-Lommatzsch, III, 1572, 28 et I, p. XVII, note 1), *besoigne* (*ib.*, I, 945, 31 et III, 1572, 30-31), *chose* (*ib.*, II, 414-5 et III, 1572, 32), *ouvraigne, travail* [2], etc. Si le mot *fait* y manque, l'infinitif substantivé *faire* ne le fait pas. Georg Cohn (*A. S. N. S.*, 137, 88) en donne des exemples pour l'ancien français, et Levy (*S. W. B.*, III, 381) cite un passage de la *tenson* d'Aimeric de Pegulhan et Elias d'Uisel dont voici les deux derniers vers : *Per q'al tenen baisan m'atur, Ab cor que del* far *uo'm perjur*. L'infinitif substantivé *far* et le substantif *fait* sont à peu près équivalents. D'ailleurs, dans cette sorte d'euphémismes, le champ des inventions individuelles est illimité [3].

32. *perfeyra*. M. de Riquer dérive *perfeyra* de *perferir* (voyez la note

1. C'est aussi ce que Kleinert avait mis dans son texte. Il y a aussi la construction où *tener* est suivi d'un double accusatif, celui du régime direct et celui d'un complément prédicatif. Mais elle ne semble se trouver que dans le cas où ce complément est un adjectif ; si c'est un substantif, la préposition *a* est nécessaire (cp. Levy, *S. W. B.*, VIII, 148, n° 12).

2. Pour ces deux derniers mots voyez Maurice Bossard (*Ann. du Midi*, 63 [1951], 408 à l'occasion de son compte rendu du « Tristan » de Thomas (éd. Bartina H. Wind).

3. Voyez la liste donnée par Tobler-Lommatzsch, III, 1571-2, et la bibliographie, p. 1572.

p. 32, où il aurait dû dire *sé perferir*), qu'il traduit, suivant Audiau, par « s'offrir, se donner ». Le verbe *perferir* n'est pas attesté en ancien provençal : il n'est connu que comme une variante de *preferir* [1]. Comment aurait-il pu adopter le sens de « offrir, donner » [2] ? De ce prétendu verbe *perferir* (= lat. *perferre*), la forme *perfeyra* ne saurait être que le présent du subjonctif, mode dont l'emploi n'est pas du tout motivé ici. Nous préférons donc voir dans *perfeyra* une forme du verbe *perfaire* « accomplir, achever », dont il serait le soi-disant deuxième conditionnel dérivé du latin plus-que-parfait [3]. La construction réfléchie du verbe aurait, comme souvent, la valeur du passif, et le sujet ne serait pas, comme le veut la traduction, la femme caractérisée dans le vers 29-31, mais le *fait*, la « empresa » du v. 27.

Voici enfin la traduction des vers 29-32 : « Car dans aucune femme sans amour, fausse et vénale, on ne trouve plaisir ni douceur, parce qu'il (*sc.* le *fait*) s'accomplirait sans prières (c'est-à-dire sans avoir courtisé la femme) [4]. »

A ce refus du poète, la bergère répond ceci (vers 33 ss.) :

Seyner, lo cor avetz camjat,
gen[s] m'avetz covidada
el loc que·l reys vos a donat ;
pero no son dinada.

1. Levy, *S. W. B.*, VI, 244 et 497.

2. Ce *perferir* viendrait du latin **perferire* pour *perferre*, com *ofrir* de **offerire* pour *offerre* et *sofrir* de **sufferire* pour *suffere*. Mais le latin *perferre* ne voulait pas dire « offrir ».

3. Il ne nous a pas échappé que l'*e* de *perfeyra*, s'il vient de *perfayre*, est fermé, tandis que les autres mots rimant avec *perfeyra* dans cette strophe (*bergeyra*, *carreyra*, *mercadieyra*) ont probablement un *e* ouvert. Mais nous préférons y voir une faute de phonétique du poète catalan plutôt que d'admettre un verbe qui n'existe pas (*berferir*) et un mode qui n'est pas justifié. D'ailleurs, Cerveri n'est pas toujours aussi soucieux de la pureté des rimes comme dans le n° 89, où il met dans chacune des cinq strophes deux vers consécutifs, l'un en *-(i)ers*, l'autre en *-ers*. L'éditeur ne s'est pas aperçu de ce jeu ; la disposition des rimes qu'il donne à la page 251 est donc à changer en *a b c d e f*. Mais comme les poètes catalans qui continuent d'écrire à la manière des troubadours, surtout ceux de périodes plus récentes (*cp.* M. de Riquer, *Andreu Ferrer*, Barcelone 1951, p. 155-6), Cerveri, lui aussi, emploie parfois des rimes fautives, p. ex. dans n° 21 de l'édition : *plaers* (si c'est vraiment = *plazers*) v. 24 et *sabers* (ou faut-il lire *sobrers* ?) v. 48 rimant avec des mots en *-(i)ers* et dans n° 43, où se trouvent *aziręs*, *pręs*, *nasqueș*, *pensęs* d'un côté et *plagueș*, *desplagueș*, *bęs* de l'autre à la rime du v. 5 des strophes.

4. Pour l'interprétation de *ses precs* voyez le passage d'Arnaut Daniel cité par Raynouard (*Lex. Rom.*, IV, 621) : *E·ls auzells qu'en lur latin fan precs, Quecs a sa par* et *pregar una donna* « eine Frau um ihre Liebe bitten, um sie werben » (Levy, *S. W. B.*, IV, 499, n° 3).

Traduction : « Señor, habéis cambiado de intención ; para nada me habéis invitado al lugar que el rey os ha dado [1], si bien [todavía] no he comido. »

Nous avons quelques doutes sur cette traduction :

1° M. de Riquer a changé *gen* en *gen*[*s*], y voyant l'adverbe *gen*(*s*) (< lat. *genus*) qui sert souvent à renforcer la négation. Mais ce mot ne contient rien de négatif dans lui-même. L'éditeur nous renvoie, il est vrai, au *P. D.* de Levy, où l'on trouve en effet la traduction « en rien ». Ce que le lexicographe a voulu dire avec cela devient absolument clair par la deuxième signification qu'il ajoute (« en quelque chose ») et les passages qu'il cite dans le *S. W. B.*, IV, 107, n° 3 « irgend, irgendwie » : on y trouve *ges* ou dans une phrase conditionnelle ou dans une proposition introduite par *que* et dont la proposition principale est négative. Audiau, par conséquent, garde *gen* et traduit : « Vous m'avez aimablement conviée à l'endroit que le roi vous a donné, et cependant je n'ai point dîné. »

2° A cette interprétation M. de Riquer objecte avec raison (note, p. 32) que le poète n'a pas invité la bergère du tout. Nous ajoutons : qu'est-ce qu'une telle invitation aurait affaire avec le reproche que la bergère fait au poète d'avoir changé d'avis, et pourquoi constaterait-elle le fait qu'elle n'a pas encore dîné ? Voici la situation : elle est venue offrir son amour au poète parce que son amant l'a battue, et elle est fort désappointée de voir son amour refusé par celui qui le lui a demandé autrefois.

3° Ce sont donc les mots *covidada* et *dinada* qui nous semblent suspects et qu'il faut, par conséquent, changer pour arriver à un texte compatible avec la situation que nous venons de décrire. De légères retouches y suffisent. Prenons d'abord *dinada*. C'est un fait paléographique bien connu que les deux lettres *c* et *l*, quand elles sont écrites trop près l'une de l'autre, peuvent aisément être prises pour un *d*. C'est ce que nous pensons qu'il s'est passé ici. Au lieu de *dinada* nous préférerions donc lire *clinada*. Une fois l'idée fausse de dîner introduite dans le texte, il n'est pas trop surprenant qu'elle ait été suivie de celle d'une invitation et que *covidada* ait remplacé le mot original, d'un son fort semblable à celui de *covidada*, mais d'un sens tout à fait différent. Le mot auquel nous pensons est *cobeitada*. La signification du verbe *cobeitar* (anc. fr. *coveitier*, *covoitier*) serait, comme d'ordinaire, « désirer, convoiter ». Celle de *clinar*, moins évidente, a besoin d'une explication. Généralement, ce verbe veut dire « incliner, baisser ». Comme le mouvement de s'incliner est le signe de soumission, (*sé*)*clinar* a aisément pu prendre le sens de « se soumettre ». Cependant, cette signification ne semble pas être attestée en ancien provençal, mais l'ancien français la connaît bien (cp. Tobler-Lommatzsch, II, 483, 22-25 « sich unterwerfen »). D'autre part, le provençal *enclinar*, employé comme verbe réfléchi, voulait dire « être

1. Le poète fait mention de ce don royal, situé à Seglina, au commencement de la pastourelle ; voyez la note de l'éditeur, p. 32.

disposé à » (Levy, *P. D.* et *S. W. B.*, II, 440, n° 3), acception qui se rapproche de celle de l'anc. fr. *soi cliner* dont nous venons de parler. Nous croyons donc avoir le droit d'attribuer une signification semblable au verbe provençal *sé clinar*. Mais, est-il vraiment réfléchi ici ? Il faut se rappeler que, dans les anciennes langues française et provençale, un verbe actif conjugué avec *être* pouvait avoir la valeur du verbe réfléchi [1]. Ainsi *son inclinada* est « je me suis inclinée, je me suis soumise ».

Interprétés de la sorte, les vers 35-36 expliquent bien pourquoi la bergère reproche au poète d'avoir changé d'avis : « Vous m'avez bien convoitée à l'endroit que le roi vous a donné ; mais (à ce temps-là) je ne me suis pas soumise (à vos désirs) », ce à quoi nous pouvons ajouter en complétant la pensée de la jeune fille : « Et maintenant que je vous offre mon amour, vous le refusez. » Et, comme si elle voulait empêcher le poète de lui faire le même reproche d'inconstance, elle poursuit (v. 37-40) :

E vos sabetz be, per vertat,
38 c'om, can fer femn'en bada
de tal fait l'adu volentat
40. don greu for'acordada,

ce que l'éditeur traduit ainsi : « Y vos sabéis bien, en verdad, que cuando uno pega a la mujer sin motivo, la deja de tal talante, que difícilmente se reconciliaría. » Cette traduction ne satisfait ni du point de vue du sens ni de celui de la syntaxe.

1° Elle omet *de tal fait*, mais en revanche, elle fait joindre *volentat* par un autre *tal* qui n'est pas dans le texte (« tal talante »).

2° Le *don* du v. 40 est rendu par la conjonction consécutive « que », ce qui change la construction de la phrase. Ce *don* représente *de* + pronom relatif et se rapporte à *de tal fait*, qui, de son côté, dépend de *volentat*.

3° Cette construction s'oppose à la traduction « réconcilier » pour *acordar* : ni le verbe actif ni le verbe réfléchi ne pourrait être construit, dans cette acception, avec la préposition *de*. Le conditionnel composé, dans lequel le verbe est employé ici (*for'acordada*) ne parle pas non plus en faveur de ce sens. Ne serait-ce pas, en effet, de la dernière maladresse de dire : « L'acte brutal de l'homme laisse la femme dans une telle disposition qu'elle *se serait réconciliée* à peine ? » La seule forme du verbe qui convienne ici est le conditionnel simple « se réconcilierait » ; aussi est-ce celle que l'éditeur emploie dans sa traduction (« se reconciliaría »).

4° Il faudra donc trouver une autre traduction pour *acordar*. Levy offre celle de « décider » pour le verbe réfléchi dans son *P. D.* [2]. Quant à la

1. Tobler, *Verm. Beitr.*, I, n° 23.

2. Cette signification n'est pas encore dans le *S. W. B.* Nous n'avons donc pas la possibilité d'examiner la construction de *sé acordar* « décider ». Nous sommes, cependant, presque convaincu que, parmi les exemples que Levy

nature réfléchie de *for'acordada*, nous renvoyons à ce que nous venons de dire sur *son clinada*. Nous traduisons donc les quatre vers comme suit: « Et vous n'ignorez certainement pas que, quand un homme bat une femme, il lui inspire le désir d'un tel acte auquel (autrement) elle ne se serait pas décidée. »

Le poète, cependant, ne se laisse pas convaincre par l'argument de la jeune fille, et, après quelques remarques générales sur la difficulté de traiter les femmes, il prend congé d'elle, prétendant qu'il veut aller voir le roi.

Pour le reste du poème nous n'avons que deux petites remarques à faire :

V. 52. *bel seyner* n'est pas « hermoso señor », mais « cher seigneur »; voyez Appel, *Prov. Chrestom.*, p. 217, s. v. *bel* et Tobler-Lommatzsch, I, 907, 16-39.

V. 55-6. *eu iray en poder de l'enfan* « yo iré cerca del Infante », avec cette note laconique (p. 32) : « *en poder* ' chez ', Audiau. » L'éditeur aurait plutôt dû renvoyer à Levy, *S. W. B.*, II, 411, n° 6, qui était sans doute la source d'Audiau.

(*A suivre.*) Kurt Lewent.

---

avait notés pour démontrer le sens de *sé acordar* « décider », il y avait les deux de la chrestomathie d'Appel (nos 47, 17 et 24) : *Mais d'una ren m'en son ben acordada* et *E dirai vos de que'm sui acordada*. On voit que c'est justement la construction que Cerveri emploie dans notre pastourelle.

COMPTES RENDUS

Estudios dedicados a Menéndez Pidal. C. S. I. C., Madrid. Tomo I (1950); in-8, VIII-640 pages.

Vingt-cinq ans environ après les trois volumes de l'*Homenaje*, vont paraître cinq autres volumes qui constituent un nouveau témoignage de sympathie envers le maître de la philologie espagnole. Chaque tome est divisé en trois sections : Philologie, Littérature, Histoire. Nous ne citerons les contributions contenues dans ces deux dernières parties que lorsqu'elles peuvent intéresser les recherches philologiques.

P. 1-17. P. Aebischer, *Les formes vulgaires du latin* amygdala « *amande* » *et leur répartition dans les langues romanes*. La multiplicité des formes romanes posent des problèmes d'origine ; M. A. concentre son attention sur l'évolution du groupe -nd- : dans la partie ouest de la Provence et dans le domaine catalan, les formes actuelles ont *l*, *l·l*, ou *ļ* palatal (cat. *amela*, *amel·la*, prov. *améyé*) ; on a supposé qu'il s'agissait de continuateurs de amygdala. Mais l'auteur a trouvé, aussi bien à Avignon qu'en Catalogne et Roussillon, d'anciennes formes en *-nl-* (< -nd-l-) qui semblent montrer qu'anciennement le type à nasale était général. On a ainsi la répartition suivante : la base amandula explique les formes du nord de la France et du nord de l'Italie, à travers la Suisse, tandis que amyndula est représenté dans le sud de l'Italie, en portugais et en espagnol. En Catalogne et en Provence de l'Ouest, une évolution particulière à chaque région a donné les formes signalées ci-dessus. Les causes de cette répartition (le commerce des amandes entre autres) sont difficiles à préciser.

P. 19-54. J. Corominas, *Del Pidal de don Ramón*. Étude des mots suivants : 1. *gaita*. Histoire du mot *gaits « chèvre », appliqué par les Goths à un type de cornemuse galicienne, faite en peau de cet animal ; cf. prov. *cabreto*, fr. *chevrette*, etc.., Réfute l'étymologie par le germ. *wahta « guet ». 2. *estribote*. En a. fr. *estrabot*, prov. *estribot*, it. *strambotto*. Type de composition poétique, localisée au IXe siècle en Castille et en Andalousie, et qui s'est ensuite répandue vers le Nord. De *estribo* ; cf. arabe márkaz « point d'appui » pour désigner ce refrain, au Xe siècle, traduisant le mot castillan. 3. *fideo*. « Vermicelle ». En cast., au XVIe siècle, en cat. au XVe. Mais dans

l'Espagne musulmane, *fidéuš* se trouve au XIIIe. Subst. verbal de *fidear* « abonder, déborder » (< ar. fâs « ibid. »), d'où le sens d'accroissement subi pendant la cuisson (?). 4. *gancho*. Le sens de « crochet » est lié à celui de « branche d'arbre » ; le celt. *ganskio- peut rendre compte des formes romanes. 5. *aulaga*, *aliaga*. Ces formes cast., ainsi que cat. *argelaga*, prov. *argelac*... continuent un préroman *aielaga ou *agelaga.

P. 55-67. S. Gili Gaya, *Fonología del período asindético*. A l'aide d'appareils enregistreurs, l'auteur étudie les pauses correspondant à des non-expressions lexicales de relation comme dans « no come, vuela » en face de « no come *sino que* vuela ». Il souligne le rôle phonologique de l'intonation. Cependant il y aurait lieu de distinguer les phrases où *que* n'est pas une véritable conjonction, mais un nominalisateur de groupe verbal comme dans « te mandan [*que*] no digas nada » ; M. G. constate que, dans ce cas, on ne sent pas la pause, ce qui prouve que la forme *que* n'est pas ici un mot de relation.

P. 68-73. A. Griera, *Catalán « alba »*. Dans le domaine catalan, albus n'a de continuateurs qu'en toponymie ; mais alba (< dies alba) s'est conservé sous les formes *alba*, *albada*, *albenca*, *albat*...

P. 75-89. H. et R. Kahane, *El término mediterráneo* tafurea « *buque para caballos* ». De l'arabe taifurīja d'abord « écuelle » (< *tafula pour tabula). Les formes cat. esp. *tafurea*, port. *taforéa*, a. fr. *tafouree*, *taforee*, it. *tafforea* et variantes suffixales (*-eya*, *-ella-*, *-era*) sont surtout courantes en Méditerranée occidentale ; au centre on a, à côté des types cités, a. fr. *taforesse*, a. it. *tafarese*, emprunts cypriotes ταφουρέντξα, ταφουρέτξα (XVe s.), καφορόζα (XVIe s.). Le mot a été d'abord employé par les chrétiens qui allaient lutter contre les Orientaux au XIVe s. Il semble avoir été utilisé particulièrement à Chypre (attesté en 1340 ; cf. aussi Guillaume de Machaut, *La prise d'Alexandrie*, v. 1878, etc...) ; cependant, les auteurs pensent que c'est de Catalogne que le mot est parti.

P. 91-124. Y. Malkiel, *La derivación de* rebelde, rebeldía *y las fuentes del grupo de consonantes* -ld- *en iberorománico*. M. M. commence par faire un relevé aussi complet que possible des variantes hispaniques issues de rebellis et rebellare. Le type en *-ll-* est courant du XIIIe au XVIe siècle ; à cette époque, on note le néologisme *rebelarse*, *rebelión*. Mais depuis le XIIIe siècle *rebelde* et *rebeldía* s'employaient à côté de *rebelle* et *rebellia*. L'auteur examine ensuite les dérivés de humiliare (*omillar*), humilis (*omil*, *umil*), humilitate (*omildat*). Cette famille de mots a donc présenté à une même époque les radicaux en *-l-*, *-ll-*, *-ld-* ; des croisements ont produit les nombreuses variantes postérieures. Cependant *humilde* est tardif, et s'il y a eu une interaction entre *humilde* et *rebelde*, c'est celui-ci qui a été déterminant. M. M. passe alors en revue les sources possibles du groupe roman *-ld-*, latines, germaniques, arabes, galloromanes. L'influence du suffixe *-adía* (cf. *osadía*, *arrufadía*...) aurait fait passer *rebellía* à *rebeldía*, d'où *rebelde* pour *rebelle*.

P. 125-133. J. M. Millás Vallicrosa, *Desinencias adjetivales romances en la onomástica de nuestro judíos*. Il s'agit des suffixes *-it*, *-ut* (*Saprut*), *-at* (*Pesat*), et surtout *-ell*, *-iel*, *-ol*, *-uel* (*Qamaniel*, *Maimonell*, *Sanchol*...).

P. 135-155. L. Spitzer, « *Fleur et rose* », *synonymes par position hiérarchique*. L'expression médiévale esp. *flor y rosa*, a. fr. *fleur et rose*, a. it. *flore e rosa* est laudative, le second terme reflétant une sélection par rapport au premier ; elle est tirée des invocations à la Vierge ; ce type a des parallèles en a. fr. (*la jemme et topasse*), en latin, en moyen anglais.

P. 157-163. G. Tilander, *Nouveaux manuscrits de « Modus »*. Depuis 1932, date de son édition du *Livres du Roy Modus et de la Royne Ratio*. M. T. a retrouvé trois manuscrits : le ms. Schwerdt sans aucune originalité et qui se rapproche du ms. M ; il se termine par une copie du poème sur le bon chien Souillart et une liste de 64 noms de chiens. Le ms. Shirley correspond aux chapitres XXI à CXV de Modus ; l'auteur n'a pu le voir. Un fragment enfin, à rapprocher du ms. Q, contient 5 chapitres sur la fauconnerie.

P. 165-194. B. E. Vidos. *Noms de villes et de provinces flamands et néerlandais devenus noms communs dans les langues romanes*. Sont étudiés : Brabant, s'-Hertogenbosch (fr. Bois-le-Duc > esp. *balduque* « ruban »), Bruges (esp. *brujas*), Bruxelles (a. fr. *brusselle*, esp. *bruselas*), Dixmude (en Italie *dicamuda* devenu *dicanmua* puis *canmua*, esp. *camu(n)a*), Flandres, Gand, Hollande, Ypres, Ostende, Audenarde, Frise, Gueldre, Langemarck, Poperinghe (fr. *papeline*, *popeline*). L'auteur étudie dans quelles tournures syntaxiques et par quelles voies les noms propres flamands sont devenus noms communs dans les langues romanes.

Tomo II (1951), 668 pages, in-8.

P. 9-39. E. Alarcos Llorach, *Esbozo de una fonología diacrónica del español*. Cet article a été repris depuis par M. A. dans sa *Fonología española*, Madrid, 1950. Nous profitons de l'occasion pour revenir sur une réserve que nous avions formulée à propos de la répartition des cinq variantes *i*, *i̯*, *j*, *y*, *ŷ* (*Rom. Phil.*, V, 262). Le classement de M. A. est sans doute exact, mais il eût été bon d'apporter des exemples montrant qu'en aucun cas l'opposition *i-i̯* n'est pertinente. Ainsi, dans les nombreuses régions où le *-e* en hiatus se ferme en *-i*, **lé-i* (< *lé-e*) n'existe pas, et devient aussitôt *léi̯* ; on ne note pas de différence dans *lee la ley* prononcé *léi̯ la léi̯* (communication de M. Matluck).

P. 41-89. Amado Alonso, *La LL y sus alteraciones en España y América*. Étude historico-géographique abondamment documentée. On ne peut parler d'une influence andalouse étant donné la diversité des régions dans lesquelles apparaît le phénomène du *yeísmo* par exemple. L'évolution est notée pour la première fois au Pérou à la fin du XVIIe siècle, en Andalousie, au XVIIIe. La palatale *-ll-* est particulièrement sujette aux évolutions ; c'est déjà une sorte de *yeísmo* qui s'est produit en castillan primitif (*muller* > *mujer*).

P. 91-133. M. Alvar, *Lexicografía medieval : el peaje de Jaca de 1437*. On ne saurait trop se réjouir de l'édition des droits de péage aragonais, aussi intéressants pour la dialectologie que pour l'histoire médiévale. Le lexique de ce document de Jaca est étudié par M. Alvar dans le détail. Certaines formes posent encore des problèmes (*conduc* « tissu », *coyras de piel*, *flor de cuba*) ; plusieurs mots constituent un apport intéressant aux *Inventarios* de Serrano y Sanz (*tanyado*, comme *tanado*, dans *VRom.*, X). S. v. *olio*, nous pensons que *olora* est une erreur pour *oliera* dont on a trois exemples (B. P. *VRom.*, X, 182).

P. 135-147. M. Bassols de Climent, *La cualidad de la acción verbal en español*. Remarques sur la notion d'aspect et les relations entre les temps simples et les temps composés.

P. 149-162. G. Contini, *Un presunto ispanismo italiano da eliminare*. L'it. *farabutto* ne viendrait pas de l'esp. *faraute* mais du germanique *Freibeuter* (fr. *flibustier*) > a. it. *freibiteri*.

P. 163-183. E. Gamillscheg, *Ein Kapitel französischer Semantik (Konkretisierung abstrakter Vorstellungen)*. Rapports entre les acceptions concrètes et abstraites des mots.

P. 185-226. R. Lapesa, *La apócope de la vocal en castellano antiguo. Intento de explicación histórica*. La théorie de M. Lapesa, étayée par de nombreux exemples, est la suivante. Jusqu'au XIe siècle la langue des mozarabes, fortement influencée par l'arabe, apocopait volontiers les voyelles finales (traces en toponymie) ; elle restait indépendante des parlers castillans conservateurs dans lesquels le *-e* disparaissait après certaines consonnes seulement (*d*, *n*, *l*, *r*, *s*, *z*). Au XIIe siècle, l'apocope s'étend, favorisée par la présence et le prestige des immigrants français et provençaux ; le redressement national (Las Navas de Tolosa) aurait provoqué une réaction linguistique rétablissant le *-e* autochtone.

P. 227-252. M. R. Lida de Malkiel, *Arpadas lenguas*. Cette expression s'applique au chant des oiseaux et est fréquente à travers la littérature espagnole. Un autre *arpado* existe, de *arpar* « griffer », « déchirer ». Mme Lida suit une évolution possible de *arpado* appliqué à la langue qui n'a pas de pointe de la pie et du perroquet, oiseaux dont la renommée est de vouloir imiter le parler des hommes ; de là le sens de « harmonieux » appliqué au chant d'oiseau.

P. 253-271, H. Rheinfelder, *Semantik und Theologie*. Notes sur esp. *persona*, *limosna*, port. *endoenças* (< indulgentias), esp. *siesta*, *parroquia*, *hostia*, *lavabo* et quelques autres.

P. 273-323. A. Tovar, *Léxicos de las inscripciones ibéricas* (celtibérico e ibérico). Voir M. Lejeune dans *BSLP*, XLVII, 78-80.

P. 481-482 (et un hors-texte). R. Lavaud, *Un sirventès inédit de Peire Cardenal*. Fragment de pièce de vingt-cinq vers contenu dans le ms. Y (B. N. fr. 795). Il manque la première partie d'une vingtaine de vers, que l'auteur

a essayé de restituer. Voir l'édition critique de ce texte par M. Frank dans *Bol. Real Acad. Barcelona*, XXIII (1950), 75.

P. 595-628. F. Mateu y Llopis, *Estado monetario de la peninsula que revelan los « Documentos lingüisticos de España »*. Les noms des monnaies sont classés et expliqués.

P. 629-641. C. Sánchez Albornoz, *El nombre de Castilla*. Considérations historiques destinées à justifier l'existence de castella pour défendre la région avancée non protégée par la cordillère cantabrique, dès le milieu du VIIIe siècle.

P. 643-663. B. Taracena, *Notas de protohistoria navarro-vascongada*.

B. POTTIER.

Ruggero M. RUGGIERI, *Li Fatti de Spagna*, **Testo settentrionale trecentesco già detto** *Viaggio di Carlo Magno in Ispagna*, vol. I; Modena, Società Tipogr. Modenese, 1951; in-4°, 182 pages (Istituto di filol. romanza della Univ. di Roma, « Studi e Testi »).

On sait l'intérêt de ce roman épique en prose, de l'Italie du Nord, connu surtout d'après la médiocre édition Cerruti (1871). Si cette édition permettait d'en suivre le récit, elle donnait du texte un « rajeunissement » sans critique qui interdisait toute étude sérieuse. Aussi les deux volumes de M. Ruggieri seront-ils salués avec reconnaissance, car ils combleront une véritable lacune. Ce travail vient d'ailleurs à son heure : il complétera heureusement, pour la branche italienne, les recherches de M. Jules Horrent sur la branche espagnole, et les diverses études de M. Mario Roques sur l'évolution au XIVe siècle de la légende de Roland.

Pour l'instant, le texte seul nous est offert (pp. 5-153), manifestement basé sur une étude minutieuse, dans le respect scrupuleux du manuscrit, et pourvu (pp. 157-180) d'un excellent index des noms propres qui résume pour chacun des noms cités les faits qui s'y rapportent dans le texte. En attendant le t. II, on appréciera la science sûre et l'abnégation qu'il a fallu pour vaincre les difficultés que cette prose présentait à son éditeur : langue imprécise, diluée, morphologie et syntaxe flottantes, copie unique, distraite, à chaque instant rectifiée, d'une graphie assez incertaine; manuscrit peu soigné d'un texte jongleresque sans haute tenue littéraire. Mais, précisément, cette veine populaire confère à la langue du texte un intérêt particulier, et c'est le mélange naïf d'éléments hagiographiques et folkloriques avec la matière de l'épopée qui caractérise la version que l'on appellera désormais, avec M. Ruggieri, *Li Fatti de Spagna*.

Il convient d'entrer dans les détails pour noter quelle vigilance constante a dû présider à l'établissement du texte. On croirait à une erreur accidentelle en lisant (61 b, 4) *compagnia* pour *campagnia*, mais la forme se rencontre, à côté de celle que l'on attendait, à trois autres endroits (81 c, 5; 101 c, 2 *infra*;

110, 2 *infra*) ; on pense qu'il n'était pas indispensable de compléter (77, 5 *infra*; 84b, 3 *infra*) *i'ò* (ms. *io*) en *io ò*, mais c'est cette dernière forme que l'on lit partout ailleurs ; *in ẓenogiono* n'a pas été corrigé en *-one* à 82b, 3, parce que la terminaison *-o* se retrouve à 126a, 2 *infra ; prende[r] lo* (105c, 5) n'a pas été complété par la consonne finale de l'infinitif, parce que le phénomène de chute reparaît plus loin (130, 6), ainsi que dans *mete[r] paxe* (31b, 7 *infra*) ; on suppléerait la conjonction dans les phrases comme *fate quello [che] ve divixarà Marsillo* (109, 6), ou *se tu te voy pentire del danno [che] m'ày dato* (141b, 8) : or, ces propositions relatives se passent de la conjonction, surtout en liaison avec *quello* (= *quello che*) : 48, 5 ; 59b, 1 *infra* ; 76b, 5 ; 109b, 5 *infra* ; *molire* pour *morire* (105c, 1 *infra*) n'est pas une faute isolée (107a, 2 *infra*), mais atteste une prononciation particulière de *r* et *l* intervocaliques simples, et l'éditeur a dû en rapprocher *tavora* (pour *tavola*, 111c, 3), ainsi que les nombreuses graphies à redoublement pour les *l* qui ne peuvent être que simples, notamment *sollo* (*passim*) ou *tavolle* (111c, 1). Mais *quaxo* (133, 2 et 140, 5 *infra*) pour *quaxe* (*passim*), comme *ẓenogiono*, déjà cité, comme *volle* (147b, 5 *infra*) pour *volto*, ainsi que les autres cas de flottement pour la finale en *-e* ou *-o* atones, seront-ils mis sur le compte d'un phonétisme septentrional où la chute est de règle ? Nous n'anticiperons pas ici sur l'étude linguistique du t. II qui déterminera la position d'un parler où coexistent les futurs *faray* (82, 1) et *farò* (82, 8), les désinences personnelles *-eno* et *-er* (*che tuti fuẓisseno on che renegassero la fede*, 282d, 1-2 *infra*).

L'accentuation a été distribuée avec parcimonie ; elle aurait pourtant aidé beaucoup de lecteurs à une meilleure compréhension de certaines formes verbales, de même qu'à distinguer sans équivoque (mais cela n'est pas toujours possible) entre *li* pronom et *lì* adverbe : 28, 5 et 2 *infra* ; 49a, 2 *infra* (= *vèr la piaẓa*) ; 70, 1 *infra* (faute d'impression ?) ; 94b, 2 (= au camp des Lombards). Les enclitiques n'ont pas été détachés dans la typographie ; la concurrence des formes *el* et *lo*, sujets et régimes, relègue d'ailleurs ces questions au second plan : *on ch'el sarà mestere* (31, 3) vaut *che l'era mestere* (28d, 8). Dans le cas de la préposition de lieu combinée avec l'article que l'éditeur imprime *in del*, et qui ne dérive pas de *in* + *de* + *illu*, mais de *intu(s)* + *illu*, on eût préféré *ind'el* ou *indel* (26, 5 ; 32b, 5 et c, 1, 34b, 7, etc.), au féminin *int'ella* ou *intella* (147, 2 *infra*). Pour ces menus détails, le t. II nous éclairera certainement sur la doctrine de l'éditeur. Les fautes d'impression sont rares [1].

Une lecture attentive nous a inspiré les réflexions qui suivent. Elles se

1. P. 35, note 48. *vachabias*. — 37a, 3 *infra*. *E* majuscule. — 41b, 8. Majuscule à *Figliolo*. — 43, 11. Point devant *Granda*. — 62, 8 *infra*. Point après *Soldano*. — 71, 1. Supprimer le second appel de note 16. — 141b, 2. Virgule entre les deux *K.*, *K.* — 143, 1. Pas de virgule après *ẓorno*. — Suppléer les guillemets à 17b, 11 ; 36b, 1 *infra* ; 56, 5 ; 70, 1 ; 75b, 6 *infra* ; 81, 4 *infra* ; 86b, 1 ; 90b, 9 ; 111b, 1 *infra* ; 128b, 4 ; 146, 1 ; 151b, 2 *infra*.

bornent, conformément à l'économie de l'ouvrage, à des points qui concernent l'établissement matériel du texte et ne touchent au récit que là où des contradictions internes rendent la leçon du ms. douteuse[1].

6, 8. *De Yesù Christo ni della* [*soa*] *madre.* — 6, 12-13. *impromisistivi* (parfait) est préférable. — 6, 1 *infra. che lo più savio homo* (ms. *nonn*) *era.* — 8 b, 4-5. *che elo aveva im promissione* (éd. *impromissione*) *falito* : l'acte du serment féodal est désigné ici par le nom *promissione*; dans la ligne suivante, par la forme préfixée *impromissione*. Ou serait-ce une omission par haplographie : [*in*] *impromissione* ? — 9, 2 *infra. che el* (= Ganelon ? sujet général ?) *lo* (= Marsile) *detene tanto mato e stulto ch'elo* (= Marsile) *non se percorze...* La leçon du ms. paraît s'éclaircir à l'aide de ces deux coupures . *el lo* (non *ello*) et *ch'elo* (non *che lo*). — 10, 10. *che a my no* (ms. *ne*) *resembra* : il n'y a pas d'autre exemple dans le texte de la forme *ne* pour la particule de négation. — 11 a, 1 *infra.* Nous proposerions : *che vole* [*soto*]*metere li soi inimixi.* — 11 b, 7-8. Virgule après *Navarra*, point-virgule après *guerra.* — 15, 1. Conserver *el re de Sclavania*; cf. *R. el dux* (11, 9), *el re Sinagon* (22, 10), etc. — 15, 7. *unde* (ms. *nude*). Faute d'impression ? — 16, 6 *infra. dal Michael* : peut-être *da s*[*an*] *Michael.* — 19, 3. *non lo dotava* : *lo* superflu. — 20, 7. L'ordre des mots du ms. paraît pouvoir se défendre : *e zuro che, sopra la mya testa, tu è preso...* — 20, 8-9. Dans ce passage corrompu, les mots *e zò feno de vero* (ms. *levare*), formant une incise, répondent peut-être à la cheville *bien le sais* de l'*Entrée d'Espagne* (citée en note). — 22 b, 8. *ma pur* du ms. pourrait être gardée; de même que la leçon suivante. — 23, 12-13. *tuto lo paixe del mondo, e le vie, como...* Supprimer *del* devant ce dernier mot. — 25, 14. *E* (conjonction ?) *a mi pare.* — 25, 23. *lo colpo de Feragù fo* (ms. *fa*) *sì grande.* — 25, note 7. Au lieu d'une comparaison dont le second élément manquerait à la leçon du ms., nous voyons dans *meglio*, après *lo più*, un superlatif. — 30, 4. *volesse o n*[*o*] *volesse* : cf. 39, 7 *infra.* — 30 d, 1. *in compagnia del suo* [*baylone*] *Sinagon* : nulle part ailleurs un nom propre n'est précédé de l'adj. possessif seul. — 32 c, 4-6. On ne voit pas comment Roland saisirait tout à la fois son bouclier et Durandal à deux mains; toute l'allusion au *schudo* est à supprimer. — 33 c, 1 *infra. havereve*, conditionnel (ms. *haverove*). — 33, 7 *infra. de re e de Raynelle* : leçon disparate; le ms. porte *del re*, mot à compléter par un nom propre. Ou bien il convient d'imprimer : *de re e de rayn*[*a*], *ell' è neza de M.* — 34, 4. *Dio si è tute le cosse e lo tempo.* Cette identification de toutes les choses et du temps avec Dieu nous paraît d'une

1. Nous nous référerons aux lignes de l'édition : le premier chiffre désigne la page; une lettre, s'il y a lieu, l'alinéa (l'alinéa commencé à la page précédente compte pour le premier, *a*); le second chiffre indique la ligne de la page (ou de l'alinéa); le terme *infra* signifie que les lignes doivent être comptées en partant du bas de la page (ou de l'alinéa). Les lettres ou les mots mis entre crochets sont ceux dont nous proposons l'addition au texte. Sauf indication contraire, *ms.* désigne la leçon du manuscrit adoptée par l'édition.

théologie suspecte. Nous corrigerions *è* en *fè*. Cf. la réponse immédiate de Feragù : *Tu dixe che Dio feze tute le cosse.* — 34, 10. *Dio ha misericordia de luy* : garder *luy* du ms., qui se rapporte à *como fa li penitenti*. Du reste, *voglia credere*, au singulier comme *fa*, peut également se rapporter à *li penitenti*. — 35 c, 4. *planta* (ms.) est pour *planeta*. — 35, 4 *infra*, fin de ligne : *de que'* ou *quel ?* — 37, 6. *la quale è molte inicha* : nous aurions gardé le texte du ms. (éd. *inimicha*), qui est un latinisme, comme *quamvix* pour *qual si voglia*. — 37, 10. *taiatige* (ms. *taiarige*). — 37, 3 *infra*. *la plaza de Rolando* : on s'attend à *el palazo de Feragù*. — 40, 3 *infra*. Virgule après *Rolando*. — 42 b. *Ora lassiamo Rolando* : tout ce paragraphe est à supprimer (ou à déplacer ?), puisque le chapitre suivant traite précisément de Roland. Y a-t-il une lacune ? — 42 c, 4-5 *infra*. La réponse d'Algarixe est bizarre, même si l'on imprime *parlarò*. Autre lacune ? — 45, 5 *infra*. *combatere a* (ms. *e*) *sgiere* : pas d'autre exemple sûr de *e* pour *en*, *in*. — 52 a, 2 *infra*. *de che nonn ò* (ms. *é*) *colpa*. — 53, 9 *infra*. Virgule après *Nobelle*. — 53, 1-2 *infra*. On pourrait conjecturer une lacune moins forte : *la granda guerra como dixi* (2e pers.). » [*Dixe*] *li marinari...* — 57 b, 1 *infra*. Peut-être *prende Dionixia e gitalla* (ms. *gitarla*, éd. *gitaràla*. — 58 b, 9-10. *a dare manzare e* (ms. *ne*) *bevere* : pas d'autre exemple de *né* dans une coordination non négative. — 58 b, 10. *bevere; perché l'é pecsimo o ferro, è si pasuto* (éd. *e si* [*fo*] *passuto*). — 61 c, 2 *infra*. Point devant et majuscule à *Si* ; cette phrase résume non seulement la précédente, mais tout le paragraphe. — 62, 3. Nous imprimerions *a tanto*, en deux mots pour distinguer la locution conjonctive *a tanto che* de l'adverbe *atanto, attanto*. — 68, 1 *infra*. *ye habitoye*, garder la graphie du ms., cf. 72, 7 *tu ye requiri bathallia*. — 70, 1. La qualification *zermano*, qui est en trop ici, manque à la ligne suivante : transfert graphique par anticipation. Ici, *el mio cuxino* n'est peut-être qu'une appellation d'estime dans la bouche du Patriarche à l'adresse de Roland. — 70, 4. *Rolando* (*... è in assedio a Panpalluna*) doit être corrigé en *Karlo*. — 71, 1. *io prometo a Machone : ne* ou *ve* après *io* est de trop, la formule 'je jure à Mahom', très fréquente, ne se présente pas ailleurs munie d'un pronom complément indirect. — 76, 4 et note 52. Curieuse faute de métathèse syntaxique, comparable à celles de 96, 3-4 *infra* et n. 42, et de 138 b, 2-3 *infra* et n. 8. — 76 b, 4. *quilli del campo* doit être corrigé en *quilli del Templo* (cf. 70 b, 1-2 *infra*) ; ces chevaliers ne se confondent précisément pas avec ceux du *campo*. — 77 b, 4 *infra*. *l'ixolla* paraît fautif, pour *una ixolla : l* pour *t* dans le ms. — 81 b, 1-2 *infra*. La fondation par Roland du monastère du Saint-Sépulcre sur le Mont-Calvaire manque dans le récit à 68 c (*fin*) ou à 69 a (*fin*). L'allusion à ce fait reste, ici, sans antécédent. — 82, 1. *e' llo faray* ? — 82 b, 1-2 et 82 c, 6-10. Le second de ces deux repas miraculeux, qui se suivent immédiatement, constitue une contradiction interne dans le récit. Lacune ? — 86 c, 1. *quando oldiveno* (ms. *oldivi*). — 86, 2-3 *infra*. Dans cet imbroglio des plans du récit, il serait plus clair d'imprimer : *Ansuixe de Maganza — al* (ms. *el*) *qualle, quando se partì, K. li donò la corona*

dello regname e disse : « Io (...) rexone » — *da poy* (ms. *e da poy*) *ch'el sapie che R.* — 87, 1-2. Suite de la même phrase. Pour en établir le sens, cf. les tournures *io zuro a Dio, inanze che sia el terzo zorno, io ve darò Panpalluna* (91 b, 3), *Io non l'azo impensato* (« Je n'y pense même pas » 95, 6-7 *infra*), et *e zura a Dio che ben se pensa de svengiare del colpo* (98, 3-4). Peut-être l'intervention la plus réduite serait-ce de combler des lacunes conjecturales comme suit : *e, se Dio non impe[dexe, ben pe]nsa [che], anze che sia tri zorni, serà vergognato K. della Regina,* — *ché Ansuyxe la voleva prendere per spoxa e per mugliere* — *e à fatto bandire K.* — 87, 4. *el suo folleto* : on attendrait une explication de ce personnage encore jamais vu. — 88 b, 2. Un adverbe de lieu *ay* ne se rencontre nulle part ailleurs ; c'est sans doute *ly* qu'il faut comprendre. — 90 b, 11. *e vite tanti confanoni e una molte* (ms. *molte una*) *grande zente.* — 95 b, 6. *Avìa* : pour *aviva*, exemple unique. — 96 b, 7. *suxo la* (ms. *lo*) *croxe.* — 96 c, 2. Point après *che era in loro.* — 96, 3-4 *infra*. Pour l'ordre des mots de l'incise, cf. ci-dessus notre observation à 76, 4. Nous n'hésiterions pas à intervenir. — 97 b, 2 *infra. e zaschaduna ge* (ms. *se*) *respondeva.* — 100, 3-4 *infra*. Nous comprenons *grande ira* comme sujet et non comme complément de *comenzosse a possare.* — 101, 5. Ou bien *che la rivò.* — 101 c, 2. *donzello molte secreto* (ms. *secrete*, par assimilation graphique). — 102, 1. Nous lirions *Uzere de Danexemarcha*, comme plus bas : — 102 b, 7-8. *Uzere de Danex[e]-marcha*, « Ogier des Marches danoises ». — 106 b, 3 *infra. tosso la corona de testa a Marsilio* : sans doute pour *tósse « si toglie »*. — 110 c, 5. *per la Soria* : ne peut pas être la Syrie, déjà conquise et baptisée par Roland à la fin du chapitre XXXVII. Faut-il lire *l'Asoria* ou *Lasoria* ? — 111 d, 2 *infra. io sonto sempre vostra dama* : le ms. porte, en fin de compte, *io sonta*, qui pourrait bien être une forme féminisée, par analogie avec la désinence participielle, de *sonto* (< *sunt*, propagé à *sum* > *sono*), d'un emploi emphatique ou solennel dans ce texte, à côté de *sono.* — 111, 4 *infra. de dre[to] : de dré* (ms.) ne se rencontre pas ailleurs. — 112 b, 13. *liverri* (éd.) : le ms. donne *liveri* avec un *r* ajouté en interligne. Il y a sans doute un décalage dans l'emplacement de l'additif qui doit s'insérer devant l'*e* (*livreri*, cf. 110 b, 3 *infra*) ; un décalage semblable paraît se produire à 95 b, 2 où l'on a *tuti xvj li baroni*, avec *li* ajouté en interligne, apparemment au-dessus de *xvj* mais pour être placé devant ce chiffre, ce qui donne l'ordre des mots normal : *tuti li xvj baroni*. — 113 b, 3 *infra*. Le texte du ms. se défend peut-être sans lacune conjecturale, en attribuant (non à *se*, comme le suggère la note 59, mais) à *a zò che* le sens de « au cas où », suivi d'une subordonnée hypothétique (*se* + imp. du subj.). Cf. une autre construction avec *a zò*, où *che* manque devant *se*, à 128 b, 6, mais où le sens est différent. — 119, 5. *a chi deva uno colpo, [più] non ge faxeva mestere.* — 119 b, 3. On pourrait aussi compléter : *se lassa [corre]*. Cf. 118, 4 *infra.* — 122 b, 9. *fate per incantamente* faute pour *incantamento* (assimilation graphique) ? — 122, 13 *infra*. Virgule après *feze*, le sujet de ce verbe étant *Astolfo.* — 124, 9 *infra. Voyome condure in qualche*

logo unde prenda (ms. *el prende*) *alquanto de reposso.* — 125 c, 3. Tenant compte des deux mots biffés dans le ms., on pourrait compléter : *como Galcant, fiollo de Olivere,* [*Olivere*] *lo aquistò de la* [*fillia*] *del re de Portagallo.* Ce serait, pour la première lacune, une simple haplographie ; pour la seconde, un additif (*de la*) incomplet. — 127 b, 7. *lo so avante* : corriger *avanto* (prov. *vanto*), comme partout dans la suite (faute d'assimilation graphique par anticipation *avante veraxe*). — 127 c, 5. *se ello non compisse* (ms. *compisso*). — 128 b, 6. *azò* [*che*], *se poy...* Cf. pour la construction notre remarque ci-dessus à 113 b, 3 *infra.* — 128 b, 6 *infra. insì fora della zambra e andosse* (ms. *andasse*). — 134, 5. *le mey bataye* : sans doute à corriger en *mye.* Cf. encore *le me tere* 146, 6 *infra.* — 135 d, 2. *anze* (deux fois) *montò presto.* — 135, 4 *infra.* Malgré la grande variété graphique de certains noms propres, nous corrigerions *Iofrai d'Aior* en *d'Aion* ou en *da Ion,* puisque seule la forme en *-n* est attestée ailleurs (*de Ion, de Yon*). — 136, 7. *no vedeva Rolando in nessuna parte* : éd. *si,* ms. *sio* sans doute avec un jambage prolongé en haste, pour *no.* — 138 b, 2-3 *infra.* Faute de copie par métathèse syntaxique, comparable à celles qui ont été signalées à 76, 4 (n. 52) et à 96, 3-4 *infra* (n. 42). L'anticipation de *de sopra* devant *lasso* s'explique par le fait qu'à sa place normale (où l'a reportée l'éditeur), cette préposition est suivie par les mêmes syllabes *la so*(*va barba bianca*). — 139 b, 1 *infra.* Nous n'hésiterions pas à imprimer *lo qualle era re* [*de*] *Quivilta* ; ce n'est pas le seul toponyme maltraité du texte. — 144 b, 11, 7 et 2 *infra. longe bene v lige.* Contradiction interne dans le récit, résultant de ce chiffre. La distance prétendue « de cinq bonnes lieues » devait décourager le chevalier lancé à la poursuite de Ganelon. Or, que sont 20 à 25 km. pour un cheval rapide, surtout pour l'imbattable *Morello* (cf. 145 b, 1-3) ? Il conviendrait d'augmenter le chiffre des *v lige.* — 147, 3. *Lassate stare la morte de Olivere e de Rolando* : nous corrigerions *morte* en *sorte,* car la leçon du ms. est en contradiction et avec la lettre (cf. 147, 5 *dèno zire a Babillonya*) et avec l'esprit de ce discours dans lequel Charles veut précisément dissimuler devant Aude la mort des deux héros. — 147 b, 5 *infra. abrazar lla* du ms. peut être conservé (éd. *a brazalla*). — 149, 2. Apostrophe au pronom féminin *al'* pour *el'* (= *ela, ella*). — 152, 3-4 et note 24. L'adjectif *pronti,* suggéré en note, est inconnu à notre texte, qui en exprime l'idée par la tournure *essere a ponto* ou *aparegiato.* La leçon du ms. nous paraît fort défendable. Il s'agit pour Charles, de préparer la vengeance sur la *gesta de Maganza,* la race de Mayence ; mais avant le combat judiciaire qui va avoir lieu, aucun de ses chevaliers ne doit manifester de l'hostilité, bien qu'ils soient déjà tous armés en prévision de l'issue du combat qui ne pourra être que la défaite de Ganelon. La phrase en question signifie donc : Alors Charles commanda, sous peine de mort (*che tuti sieno morti*), que personne ne commît d'indiscrétion (*demostrare alchuna novitade*).

L'index des noms propres est précis, exhaustif, un modèle pour les éditions

de textes épiques. Un seul nom y manque, parce qu'il a été refoulé dans les variantes : *Quivilta* (cf. ci-dessus à 139b, 1 *infra*). Peut-être aurait-on pu y inclure un article *Paysante*, qualificatif par lequel les Sarrasins de Perse désignent Roland jusqu'au moment où le titre de *Conestable* (index, p. 161a) lui est conféré par le Sultan; *paÿsante* (pp. 56-61) est une sorte de pseudonyme qui ne se confond pas avec les noms communs *villano* et *laboratore de terra*. L'article ROLAND donne, sur sept colonnes serrées, une analyse détaillée de tout le récit; ceux de KARLO, GAYNO, BALLUGANTE, GALLEANT permettent de situer, rapidement et exactement, les *Fatti de Spagna* par rapport aux diverses élaborations de la légende de Roncevaux. Ils font de ce t. Ier de l'édition Ruggieri un instrument de recherche de première utilité.

István FRANK.

GAUTIER DE COINCY, **Du clerc qui fame espousa et puis la laissa**, éd. E. von KRAEMER, Annales Academiae Scientiarum Fennicae B, 66, 2, Helsinki, 1950, in-8°, 140 p.

Ce miracle de Gautier est une des nombreuses variantes du thème fondamental que, depuis Mussafia, on a coutume de désigner sous le nom de *Fiancé de la Vierge*, *Sponsus Marianus*, et auquel A. Wyrenbeck et J. Morawski ont autrefois (1935) consacré une étude importante. Le texte de Gautier figurait naturellement dans l'édition de l'abbé Poquet, mais mutilé de près de deux cents vers. L'édition de M. von Kraemer est donc la bienvenue et dispense désormais d'avoir recours aux compléments qu'avaient publiés Morawski et Lozinski dans la *Romania*, LV, 545-48 et LXVI, 254-67, Je n'ai pas besoin de dire qu'elle est également infiniment plus correcte que celle de son prédécesseur. Entre les deux mss qui se disputent aujourd'hui la faveur des éditeurs de Gautier, *M* Bibl. Nat. fr. 2163 et *N*, Bibl. Nat. fr. 25.532 (cf. *Romania*, LXXI (1951), p. 401), le choix était ce coup-ci facile, *M* donnant du texte en cause une version raccourcie. Mais *N* est accidentellement acéphale; il a été suppléé par *o*, Bibl. Nat. fr. 2193. Le travail de M. von Kraemer est conçu sur le même plan que ceux de MM. Vilamo-Pentti et Väänänen dont nous avons naguère rendu compte : j'avoue qu'il me paraît désormais quelque peu fastidieux de voir repris à chaque occasion (sauf exception de nouveauté ou détail complémentaire) l'étude de la langue du texte, des graphies des mss, etc... Mais il y a là, sans doute, servitude universitaire. Je note quelques inadvertances : p. 53 *soit* < *secet* et *deproie*, formes verbales, ne peuvent être utilisées dans une étude de phonétique; *pëur*, pour *paor*, est plutôt un phénomène de morphologie; p. 54 *estains*, rimant en *aim*, n'est pas un phénomène de phonétique. Pour le texte, l'édition de M. von Kraemer m'a paru fort correcte. Voici quelques remarques sur l'interprétation et l'annotation : V. 22 : la croyance que le crapaud quitte la vigne quand elle fleurit ne peut être dite à proprement

parler populaire, puisqu'elle est consignée dans les ouvrages scientifiques. Saint Bonaventure la commente longuement dans sa *Vitis mystica*, XLV, 1, et les théologiens y font souvent allusion à propos du *Cantique des cantiques*, II, 13, par exemple saint Bernard, *Sermones in cantica*, LX, 6 (Patr. lat. 183, 1068). — 32 : *dire* et *retraire* sont tout simplement les infinitifs compléments de *oient* (30) et ont eux-mêmes comme complément *la Dieu parole* : « dès qu'ils entendent qui que ce soit rapporter la parole divine », — 99-100 : il y a peut-être quelque embarras dans la rédaction, en effet, mais le sens me paraît clair : « celui qui invoque Notre-Dame ne peut pas faire (mieux, ni même) aussi bien ». — 148 *alué*, non pas « propriété héréditaire », mais « franche propriété ». — 150 *couronne* « tonsure » n'est pas au glossaire ; c'est aussi le cas de quelques autres mots ou locutions qui peuvent arrêter un lecteur moyennement averti, alors que des mots très simples ont été relevés. — 182 Bonne explication en note, mais j'aurais imprimé *Malconseil* — 218 virgule à la fin ; point à 219, ou deux points. — 228 *mincier* « hacher menu » est évident, et les scrupules mentionnés d'A. Thomas, *Romania*, XXXIX, 393 sont, je crois, sans objet; toutefois le v. 230 se rapporte au vers suivant, comme l'indique d'ailleurs la ponctuation du texte, mais non pas la rédaction embarrassée de la note p. 110. — 250-251 se rapportent plutôt à ce qui suit, cf. 260 ; donc point après 249, virgule après 251. — 321 se rapporte sans doute à ce qui suit. — 413-414 offrent peut-être une rime en *-arz*, et non en *-ars*, malgré *Schwan-Behrens* § 300 ; rectifier la table des rimes p. 40. — 428 à la note ; le dérivé **gelinal* n'existe pas, puisque Godefroy cite comme seule référence notre passage, qui atteste évidemment *gelinaz*. — 443 malgré la glose marginale qui renvoie à *Gal.* V, 16-17 (cf. p. 19), je pense que Gautier fait plutôt allusion à I Cor. 7, 1. — 542 *desfier de son fil* est loin d'être clair et n'est pas au glossaire. — 547 rime en *i*, comme le veut la table, p. 42, ou en *ui* ? — 698 je crois, avec A. Thomas, *Romania*, XLI, 282, que la seule forme correcte est *feueçonnet*. — 739 *a poi d'aoite* est bien le substantif verbal *aoite* de *aoire*, mais la traduction « profit, avantage » enregistrée au glossaire (et qui est le sens ordinaire du mot) ne convient pas ici. *A poi d'aoite* est enregistré deux fois par Tobler-Lommatzch et le Godefroy. Le second exemple est tiré du *Vair-Palefroi*, 15, et M. Långfors a bien traduit « facilement, pour peu de chose ». L'idée est celle-ci : « il ne faut pas grand'chose *de plus* pour que... » La même valeur se retrouve dans un jeu-parti (LXXVI, 19 de l'édition Jeanroy-Långfors), où il semble que la traduction proposée en note fasse un léger faux sens.

F. LECOY.

Charles H. LIVINGSTONE, **Le jongleur Gautier le Leu, étude sur les fabliaux** [Harvard Studies in Romances Languages, XXIV] ; Cambridge, Massachusetts, 1951, in-8°, 377 pages.

M. Livingstone nous donne ici un travail intéressant sur le jongleur

Gautier le Leu, personnage curieux dont l'œuvre nous a été en grande partie révélée, en tout cas précisée, par un ms. de Middleton (connu vers 1911) et à qui M. Livingstone avait déjà consacré une étude attentive dans la *Romanic Review* de 1924. On sait avec quel enthousiasme (le mot n'est pas trop fort), Ch.-V. Langlois avait accueilli la publication d'une pièce, jusqu'alors inconnue, telle que *de Dieu et dou pescour*. Même s'il y a pas mal à rabattre de tels éloges, il reste que la vigueur et la hardiesse de Gautier, son effronterie même, ne sont pas des qualités négligeables. Nous avons gardé de lui une dizaine de pièces, du type fabliau, pièces difficiles à cause de leur vocabulaire ou de leur style assez rares et tendus, difficiles aussi par suite de la médiocrité de la tradition manuscrite. L'édition de M. Livingstone, commentée avec abondance et érudition, s'efforce de résoudre, en tout cas de poser correctement, tous les problèmes que soulève le texte : description et langue des mss, langue et patrie de l'auteur, date des pièces, personnalité du poète, questions d'authenticité, ce dernier chapitre particulièrement bien venu. La publication est suivie de notes et d'un glossaire qui n'est pas absolument complet, et dont on ne saisit pas toujours très bien la règle de choix. Peut-être l'ensemble est-il un peu prolixe, et bien des explications élémentaires auraient pu en être supprimées, en tout cas abrégées, ce qui aurait eu pour résultat d'alléger ce volume, sans doute un peu lourd pour ce qu'il contient.

Voici maintenant quelques remarques suggérées par la lecture de l'édition. III. *La Veuve*, vv. 119-120 : *Si vos diromes de celui Qui ne volt bien faire por lui*; il s'agit du mari qui vient de mourir et dont l'âme est en péril. Ces vers ont intrigué Scheler; M. L. veut voir dans *lui* l'équivalent de *li*, forme féminine; j'y verrais plutôt un emploi de *lui* pour *soi* : « nous allons parler maintenant de celui (du mort, du mari) qui n'a pas assuré son salut en ce monde-ci ». — 164-166 : *Sovent remet avant se guimple Por les joes cretes covrir Qui s'asanlent a l'uel ovrir*, texte de Middleton, où M. L. corrige *a l'uel* en *as oes* (d'après le ms. de Turin) et, surtout, traduit *oes* par « œufs », ce que je ne comprends pas; *a l'uel* me paraît clair, au contraire; *joes cretes* (Turin *viez cretes*) est obscur, mais désigne presque à coup sûr quelque chose comme la « patte d'oie », rides du coin de l'œil qui se marquent davantage aux mouvements du visage. — 296 lire sans doute *mais je* (faute d'impression). — 398 *bruhier*, je préfère l'interprétation de Montaiglon et Raynaud « buse, mauvais oiseau de proie, bon à rien », suivie par le Tobler-Lommatzsch, à celle de Scheler « impuissant » (*brehain*), adoptée par M. Livingstone. — 401 *Qui fui des bons valiés aquius* : tout ce qui est dit dans la note de la page 307 sur *aquius*, forme de *eschif*, où l'accord aurait été négligé (il s'agit de la veuve) est à supprimer, et d'ailleurs en grande partie erroné. Il a échappé à M. Livingstone que la bonne explication avait été donnée par Raynaud, dans ses *Corrections*, au tome VI, p. 273, du *Recueil Général*. Il faut lire *a quius*, en deux mots, c'est-à-dire *a chois*, et le vers signifie, non

pas « moi, qui me suis montrée réservée, revêche à l'égard de bons partis », mais, au contraire, « moi, qui n'ai (n'aurais) eu qu'à choisir parmi les bons partis ». La graphie *kius* pour *chois*, que je ne trouve relevée, sauf erreur, ni par Godefroy ni par Tobler-Lommatzsch, n'est pourtant pas rare dans les textes picards. — 470 *Mais tos tans ne sont mie meures* ; la note page 308 et le long commentaire de la forme *meures* (dans le texte en rime avec *eures* < *hora*), qui serait *maturas* (p. 58) et signifierait « bonnes, propices », sont à supprimer ; *meures* est ici, tout simplement, *morum*, le fruit du mûrier, et le vers-proverbe veut dire quelque chose comme « la saison des mûres ne dure pas toute l'année ». Cf. Morawski 2396, et la variante significative : *Totes heures ne sont meures e si eles sunt, ne sont maüres.* — IV. *Del sot chevalier* : point à la fin de 5 et virgule à la fin de 8. — V. *De deus vilains*, 102 *Del bu cuidiés ce soit Lanfrois ?* L'explication de la page 94 me paraît douteuse, et la construction proposée note 2 très peu vraisemblable. Le vers ne peut guère signifier que : « Prends-tu donc le *bu* pour Lanfrois ? » Mais que signifie *bu* ? Quant à Lanfrois, c'est sans doute le personnage de la branche I du *Renart*, mais il pourrait bien y avoir jeu de mots entre *froid* et *Lanfrois*. — 168 on attendrait *miut* (cf. p. 67, nº 72) et non *nuit* (faute d'impression ?). — VI. *De Dieu et dou pescour*, 54 *Te mere dut estre te taie*, il y a peut-être une allusion à l'inceste de Judas. — 101-102 je comprends : « le pêcheur n'a dit cela que pour tromper Pierre (ou peut-être pour le renvoyer) : en réalité, il veut que j'aille moi-même, moi Jésus, chercher les poissons ». — 105 *Querés qui...* devait être gardé, et non corrigé en *querre qui...* (cf. *Romania*, LXX (1949), p. 346 ss.), puisqu'il n'est pas question de trouver quelqu'un pour porter les poissons, Jésus allant les chercher lui-même. Le sens est quelque chose comme : « j'ai là de beaux commissionnaires ! » avec une nuance d'ironie. — VII. *De Connebert*, 16 *baien*, non pas « crevé », mais « ramolli » ; 250 *vialz* est sans doute de *vilis* et non de *vetula*. — VIII. *Du C.*, 281 je couperais plutôt *n'en a cueillete*, p. passé de *cueillir*. — De certaines traductions, au glossaire, de mots rares et difficiles, on aimerait trouver la justification. Par exemple, *plaquement* de III, 405, est traduit par « tromperie » ; il s'agit du remariage de la veuve ; Turin a *assenement* ; je comprendrais plutôt *qui en fisent le plaquement* « ceux qui ont travaillé à notre réunion, à notre mariage ». *Piron*, dans *chape a piron*, au vers 73 de la version de Turin de la *Veuve* est glosé, sans indication ni note, par « gros cuir » ; Scheler, dans le doute, avait suggéré « nom propre ? chape à Piron, le voisin ? » ; tout récemment, M. P. Falk, *Mélanges Michaëlson*, p. 159, traduit par « écureuil ». Le mot ne semble se rencontrer que dans ce passage : qui a raison ?

Félix Lecoy.

PÉRIODIQUES

Annuaire d'Histoire liégeoise (Commission communale de l'histoire de l'ancien pays de Liége), t. IV, 1 (1948). — P. 11-12. H. Silvestre, *A propos des chroniques liégeoises éditées par S. Balau*. Notes de critique textuelle sur la biographie d'Éracle. — P. 23-49. Maurice Yans, *Textes liégeois relatifs au rapt et au consentement paternel* (fin du XVIIIe s.). — P. 51-168. Léon-E. Halkin et Jean Hoyoux, *Bulletin bibliographique d'histoire liégeoise*. Sept cent vingt et un titres classés méthodiquement, et qu'une table alphabétique générale permet de retrouver facilement, de travaux publiés de 1944 à 1948.

2 (1949). — P. 175-219. Joseph Ruwet, *Chartes intéressant l'histoire liégeoise aux archives communales de Maestricht (1284-1482)*. Analyses de 49 pièces et éditions de 5. — P. 243-271. Étienne Hélin, *Vingt-quatre manuscrits intéressant l'histoire liégeoise conservés à la Bibliothèque royale de La Haye*.

3 (1950). — P. 277-283. Maurice Yans, *Deux mois de recherches aux Archives à La Haye*. M. M. Y. signale des documents intéressant d'une part la position hollandaise devant les événements politiques de l'histoire liégeoise au XVIIe s., d'autre part les conflits diplomatiques relatifs à la formation de la banlieue liégeoise (en particulier sur Herstal). — P. 285-299. Madeleine Pissart, *Tirebourse et Florichamps*. Histoire d'un hôpital réservé aux béguines (Tirebourse) et d'une léproserie (Florichamps). — P. 301-344. Maurice Yans, *Contributions à l'étude du droit matrimonial liégeois*. 1) Notes sur la répression des mariages clandestins à Maestricht aux XVIIe et XVIIIe s. 2) La querelle des bans à Liége au XVIIIe s. — P. 345-392. Jean Hoyoux et Edgar Renard, *Toponymie de la commune d'Alleur*.

4 (1951). — P. 453-456. Marcel Fabry, *La commune des Awirs à travers sa toponymie*. — P. 457-525. Jean Lejeune, *Jean d'Outremeuse. Le quatrième livre du « Myreur des histors » et la « Chronique en bref »*. La « Chronique en bref » serait la première des œuvres historiques de Jean d'Outremeuse d'où dériveraient la « Geste » et le « Myreur ». Ce dernier n'aurait jamais eu de quatrième livre. Enfin le crédit à accorder à Jean d'Outremeuse serait plus considérable qu'on ne le pensait jusqu'ici, surtout naturellement en ce qui concerne les événements les plus récents.

5 (1952). — P. 553-611. Joseph Stekke, *Inventaire des archives des cures et des bénéfices ecclésiastiques de la province de Liége conservées aux Archives de l'État à Liége.* — P. 613-648. (†) Édouard Poncelet, *La cessation de la vie commune dans les églises canoniales de Liége.* — P. 649-664. Henry Baillien, *Le Pawèilhars de Tongres.* — P. 665-669. Edgar Renard, *Beyne (-Heusay), Bende (dépendance d'Ampsin), Bende(-lez-Durbuy).* Ces trois noms remonteraient au celtique *bagina, baina* « hêtraie ». — P. 671-718. R. van Santbergen, *Index du t. IV de l'Annuaire.*

Pierre Cézard.

Bulletin de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie (Bruxelles), XXI, 1947. — P. 29-42. (†) Jean Haust et Élisée Legros, *Le dictionnaire tournaisien du Dr Louis Bonnet (1818-1897).* J. H. avait donné au t. XX de ce même bulletin des extraits de la première partie de ce dictionnaire qui a été détruit en 1940 dans l'incendie de la bibliothèque de Tournai. D'après ses notes, M. E. L. publie aujourd'hui des extraits de la deuxième partie consacrée aux descriptions de métiers. — P. 43-48. Louis Remacle, *Une étymologie nouvelle du wall.* apotiker. Le mot, au sens de « ajuster, agencer » était jusqu'ici considéré (J. Haust, *Dict. liég.*) comme altéré d'un *aboutiquer* « arranger, parer les objets pour la vente ». M. L. R. y voit plutôt le fr. *hypothéquer.* — P. 49-84. Jules Herbillon et André Stevent, *Toponymes Hesbignons.* V. *Identifications.* Pour la Hesbaye seule, un précieux travail préliminaire au Dictionnaire topographique de Belgique. — P. 85-160. Arthur Balle, *Toponymie de la commune de Cerfontaine* (prov. de Namur). — P. 161-200. Élisée Legros, *La Philologie wallonne en 1946.* — P. 225-234. A. Carnoy, *Van Genepiën tot Gent.* — P. 289-309. L. Grootaers, *De Nederlandse Dialectstudie in 1946.* — P. 311-361. H. Draye, *De Plaatsnamenstudie in 1945 en 1946.* — P. 362-365. K. Roelandts, *De Persoonsnamenstudie in 1945 en 1946.*

— XXII, 1948. — Le compte rendu de ce volume a été imprimé dans *Romania*, LXXI (1950), p. 416-417.

— XXIII, 1949. — P. 29-41. Jules Herbillon, *Toponymes hesbignons.* IX. Avreû ; X. Djèt'fô ; XI. Gorêye. *Avroy*, forme officielle, dont la forme orale est *sor-avreû*, remonterait au complexe primitif super-arboretum. *Djètfô*, « Jette fooz » représenterait un jactu foris et s'entendrait d'un « défriché opéré au sein d'un massif boisé » ; *Gorêye* se rattacherait au thème *goher-* qui aurait un sens géographique voisin du fr. *col.* — P. 43-69. François Jacques, *Toponymie de la province de Namur, d'après les pouillés liégeois de 1497, 1553 et 1558.* — P. 112-122. Maurice Piron, *Wallon central et occidental* chimot. Complément à l'étude du même sur les noms wallons du singe (Bulletin, t. XVIII). Le *chimot* « marmot » retrouvé en wallon par M. M. P. est l'exact équivalent du liégeois *hème.* — P. 123-200. Élisée Legros, *La Philologie wallonne en 1948.* — P. 201-220. E. Blancquaert et C. Tavernier-

Verecken, *Onder ndl.* Jouw! *en* Jouwen. *Jouw!*, exclamation de joie des tireurs à l'arc qui atteignent la cible, représente un gallus, qui se retrouve dans le fr. *jo.* — P. 221-255. Joseph Dupont, *Gezegden over Sint Katharina met enige principiële beschouwingen over homonymie en synonymie. Coiffer sainte Catherine*, serait, d'après M. J. D., d'origine néerlandaise, de même que le juron *par la coiffe Dieu.* — P. 257-263. A. Carnoy, *Het element* aard *in de naamkunde.* — P. 265-268. L. Grootaers, *De Nederlandse Dialectstudie in 1948.* — P. 289-362. H. J. van de Wijer, H. Draye en K. Roelandts, *De Plaatsnamen studie in 1948.* — P. 363-388. K. Roelandts, *De Persoonsnamenstudie in 1948.*

— XXIV, 1950. — P. 33-64. C. Tavernier-Verecken, *Dierensoortnamen van Mensennamen afgeleid.* Un grand nombre de noms d'animaux dérivent de noms d'hommes (wall. *marticot* de *Martin*, fr. *sansonnet* de *Samson*, etc.). Sont étudiés ici les mots *garnaal* (wall. *guernate*) « crevette », *wulk* (Godefroy a enregistré *willox*) « escargot », *pier* « ver de terre » (rapproché de *Pierre* : Petrus) et *vlinder* « papillon » (cf. les formes angl. *fifaldae*, *fifoldara*). — P. 65-68. A. Carnoy, *Het toponiem « Waaienberg ».* — P. 69-144. Jos. Dupont, *Ulenspiegel 1350-1950?* — P. 145-168. L. Grootaers, *De Nederlandse Dialectstudie in 1949.* — P. 169-237. H. J. van de Wijer, H. Draye en K. Roelandts, *De Plaatsnamenstudie in 1949.* — P. 239-256. K. Roelandts, *De Persoonsnamenstudie in 1949.* — P. 257-271. Jules Vannérus, *Le fisc de* Louhègn *ou* Louhène *entre Fooz et Freloux.* Ce lieu dit avait jusqu'ici été interprété de cinq façons différentes; certains lui avaient trouvé une origine germanique : *Loh-heim*, *Lohen* ou **luska* (« jonc »); d'autres une origine gallo-romaine *Lucinus et *Luscinu. M. J. V. invoque un denier de Charles le Chauve, dont la légende assez énigmatique pourrait se lire « Leucianis fiscus » et serait à la base de notre lieu dit, hypothèse que renforce le fait que les noms des lieux dits voisins permettent de penser que toute cette région constituait un domaine carolingien important. — P. 273-289. Maurice Yans, *« Gérardrie », métier flamand et toponyme liégeois.* Ce terme (néerl. *gereeden* « appareiller ») recouvre l'activité de ceux qui s'adonnent à l'appareillage et à la parure du drap. — P. 291-300. Jules Herbillon, *Toponymes hesbignons*, XII. *Benvenistier.* Le mot se décomposerait en un adjectif en -icius sur *Bovinia « bouvière » + suffixe *-stier*; XIII. *Fid'vôye.* M. J. H. y voit une ficta via, c'est-à-dire une route « fichée », « jalonnée », probablement de pieux pour indiquer la direction dans un passage difficile; XIV. *Pène.* Comme dans le pic. *tampenne*, *tampane*, il faudrait voir le toponyme prélatin **penn*; XV. *Vinâve.* Le mot viendrait de *vicinabile au sens actif de « voisinant ». — P. 345-413. Élisée Legros, *La Philologie wallonne en 1949.*

— XXV, 1951. — P. 87-99. Jules Herbillon, *L'âge du type « Avricourt » en Wallonie.* Les toponymes du type « déterminant + déterminé », rares à l'époque gauloise, sont surtout nombreux à l'époque franque;

M. J. H., s'efforçant de déterminer l'époque à partir de laquelle cette formation disparaît, donne deux exemples de la fin du XVI^e^ et même du début du XVII^e^ siècle. — P. 101-118. Jules Vannérus, *Le nom de Chèvremont*. Il ne s'agit pas du « mont des chèvres », mais « de la chèvre », entendant par là non pas la montagne fréquentée par une chèvre, mais celle dont la forme rappelle le dos de l'animal. A l'appui, M. J. V. cite un certain nombre d'exemples en France, comme le col de *Cabre*, dans les Hautes-Alpes. — P. 119-127. Auguste Vincent, *Fossé* = « *talus* » *et inversement*. Le glissement de sens s'explique facilement : en creusant un fossé, l'homme élève sur le côté une levée de terre; lorsque le fossé sert de limite, c'est souvent la crête, partie utile, qui est prise en considération, même si le nom de *fossé* lui reste. M. A. V. signale que, dans les Alpes, par un phénomène analogue, le mot *mont* désigne très souvent un col. — P. 129-136. Edgar Renard, *Miettes d'anthroponymie liégeoise*. I. *Autour du type « Boulboul »*. II. *Au village* (étude sur les sobriquets). III. « *Lamaille* », « *Lamaye* ». — P. 185-190. Maurice Piron, Arnicot *et les noms du hanneton en Belgique romane*. *Arnicot* est un diminutif, à l'aide du suffixe *-icot* du prénom *Arno(u)ld*, *Arnaud* (cf. *martin-cot : Martin*). Le prénom *Arnaud* qui a désigné depuis fort longtemps les maris trompés est passé à un autre « porteur de cornes », le hanneton. — P. 190-258. Élisée Legros, *La Philologie wallonne en 1950*. — P. 269-277. A. van Loey, *De sifflante à chuintante ou prépalatale*. Essai d'interprétation de graphies étranges de documents surtout bruxellois. — P. 279-321. Joseph Dupont, *Le chaînon sémantique ternaire. Une méthode étymologique pour la détermination des calques avec confusion d'homonymes. Contribution à l'étude du bilinguisme en Belgique et ailleurs*. M. J. D. propose de rechercher, dans les zones bilingues surtout, l'explication d'expressions peu claires par le calque, avec confusion d'homonymes, d'une expression de la langue voisine. Par exemple, le flam. *iemand enen trap ontellen* avec le sens de « tromper quelqu'un », littéralement « décompter un escalier à quelqu'un », serait le calque de l'expression française *mesconter de gré à aucun*, dans laquelle *de gré* aurait été confondu avec *degré*. Malheureusement, de l'aveu même de l'auteur, l'expression *mesconter de gré à aucun* n'est pas attestée. De même, p. 290, l'explication de l'expression liég. *fé di s'boke si cou*, littéralement « faire de sa bouche son cul » au sens de « se dédire », « renier sa parole », par le néerl. *sine tonge tachtertrecken* n'est nullement convaincante. — P. 339-350. Jan Lindemans, *De Plaatsnamen op* -ake(n). Intéresse les suffixes gallo-romains -iniacu et -aticu. — P. 351-371. A. Carnoy, *Kruidkunde en Belgische Toponymie*. Noms d'arbres, y compris les arbres fruitiers, et noms de céréales ont inspiré de nombreux toponymes. — P. 373-401. L. Grootaers, *De Nederlandse Dialectstudie in 1950*. — P. 403-452. H. J. van de Wijer, H. Draye et K. Roelandts, *De Plaatsnamenstudie in 1950*. — P. 453-472. K. Roelandts, *De Persoonsnamenstudie in 1950*.

P. C.

FILOLOGÍA, III (1951), 1-2. — P. 1-15. R. Menéndez Pidal, *Murcia y Mortera. Dos topónimos hidrográficos.* Contre l'étymologie arabe proposée par Miguel Asín (in *Topon. árabe*). Considérant les compositions du type *Aiguamurcia* < aqua murcida, M. P. pense qu'il s'agit pour *Murcia* de la même dérivation (la rivière Segura arrose toute la région), ainsi que pour *Castrillo de Murcia* (Burgos). Parallèlement, aqua morta a donné *Mortagua* (Port.), et l'adjectif substantivé se retrouve dans *Morta* (Evora), *Muerta* (Huesca) et *Mortera* (Oviedo, Braga). — P. 6-83. D. Devoto, *Sobre paremiología musical porteña. Bailes e instrumentos en el habla bonaerense.* Recueil abondant qui intéressè grandement le lexicographe; plusieurs des expressions signalées se retrouvent en français (*¡ ponéte sordina !, cambiá el disco, entrar en la danza, estirar la cuerda...*). — P. 84-95. A. Zamora Vicente, *Geografía del seseo gallego.* Il n'y a pas de distinction entre *s* et *c*, *z* dans les deux aires suivantes : dans un rayon de 10 à 20 km. autour de La Coruña, et dans la bande côtière qui part du petit port de Lage, passe à l'est de Santiago, et descend N.-S. par Pontevedra, jusqu'à la frontière, à Salvatierra de Miño. — P. 96-104. H. Janner, *Interpretación románica de « catalán ».* P. Aebischer avait proposé l'étymologie *Moncada*, dont la forme ancienne est Montem Catanum (cf. *Rom.*, LXXI, 282-3). M. Janner explique le second élément par capitanu > *captanu > *cattanu > *catano*; cette évolution phonétique a des parallèles dans d'autres dérivés de caput, capitale par ex., qui a pu exister dans l'expression « [ciudad] **catal* », appliquée à Barcelone (cf. *cibdat cabdalera* dans Berceo); d'où *catalanus* à partir du XII^e^ siècle. — P. 105-110. D. Gazdaru, *Cuatro cartas de Friedrich Diez a G. I. Ascoli.* — P. 115-117. R. Moglia, *Dos nombres porteños : Palermo, Retiro.* Promenades de Buenos-Aires; notes historiques sur ces appellations. — P. 118-130. C. r. par F. Krüger de M. Alvar, *Palabras y cosas en la Aezcoa, El habla de Oroz-Betelu, El habla del Campo de Jaca.* Remarques intéressantes. — P. 130-134. C. r. par B. Pottier de *Actas de la primera reunión de Toponimia Pirenaica.* — P. 134-139. C. r. par M. Alvar de E. Auerbach, *Introduction aux études de philologie romane.* — P. 139-144. C. r. par A. M. Barrenechea de B. Malmberg, *Études sur la phonétique de l'espagnol parlé en Argentine.* Discussion. — P. 145-147. C. r. par E. S. Speratti Piñero de Ch. E. Kany, *American-Spanish Syntax* (2^e^ éd., 1951). — P. 148-150. C. r. par M. V. Prati de Fernández de J. V. Solá, *Diccionario de regionalismos de Salta* (*Arg.*).

3. — P. 161-180. M. L. Wagner, *A propósito de algunas palabras gitano-españolas.* 1. *Camelar-camama* (« aimer »); 2. *jalar, jamar* ' comer '; 3. *Randa y pira* (« gamin »); 4. *Postín y juncal* (« peau » et « joli »); 5. *Hollín, jollín* ' pendencia, bulla '. — P. 181-184. B. E. Vidal de Battini, *Extensión de la RR múltiple en la Argentina.* Une grande carte montre deux zones très nettement séparées (N. B. : les hachures correspondant à la légende sont à inverser) : *rr* vibrant dans la province de Buenos-Aires et vers le Sud, *rr* assibilé au Nord (sauf Santa Fé). — P. 201-206. Y. Malkiel, *Los derivados*

ibero-románicos de petrĭnus. Ce sont l'adj. portugais *pedrinho*, le subst. esp. *pedernal* (anc. *pedrenal*), divers régionalismes et dérivés verbaux. — P. 206. D. Devoto, *Addenda a « Paremiologia musical porteña* (III, 6). — P. 207-211. M. García Blanco, *Regacho : « lacayuelo ». Un pretendido aragonesismo en Tirso de Molina*. Dans « La Huerta de Juan Fernández », on lit : « ya soy vuestro lacayuelo, A lo aragonés, *regacho* ». Le mot existe encore en catalan ; on ne peut parler d'une forme proprement aragonaise. — P. 212-217. C. r. par M. Alvar de A. Kuhn, *Romanische Philologie, I : Die romanischen Sprachen*, de S. Pop, *La Dialectologie*. — P. 217-221. C. r. par N. H. Espinosa de A. Alonso, *Estudios lingüísticos. Temas españoles*. — P. 221-223. C. r. par B. Pottier de M. Gorosch, *El Fuero de Teruel*. — P. 223-231. C. r. par G. Moldenhauer de G. Tilander, *Los Fueros de la Novenera*, de K. Vossler, *Die Dichtungsformen der Romanen*. — P. 231-232. C. r. par E. Fernández Vidal de J. Rojas Garcidueñas, éd. Mateo Alemán, *Ortografía castellana*.

B. Pottier.

Revista de Filología Española, XXXIII (1949), 1-2. — P. 1-14. W. v. Wartburg, *Los nombres de los días de la semana*. Aperçu sur l'existence et le développement de la « semaine » dans l'antiquité et particulièrement en latin ; les dieux apparaissent toujours dans l'ordre suivant : Saturnus, Sol, Luna, Mars, Mercurius, Jupiter, Venus. Chez Horace, on voit sabbatum remplacer Saturnus, et chez Tertulien, dominicus équivaut à solis dies (qui se rencontre jusqu'au ve siècle) ; dans les langues celtiques et germaniques limitrophes, Saturnus et Sol se sont conservés. Au ive siècle commence la lutte entre cette série et les appellations chrétiennes en feria qui ont triomphé au Portugal. Chez Isidore, les quatre formules suivantes sont employées : tertia feria (port. *terça feira*), dies Martis (cat. *dimars*), Martis dies (it. *martedì*, fr. *mardi*), Martis (esp. *Martes*). Les différents types existaient donc en bas-latin, et ne se sont pas formés en roman, comme le supposait Gilliéron. M. Wartburg étudie plus spécialement l'histoire de sabbatum, -a dans les différentes langues. — P. 15-65. M. Sanchis Guarner, *Noticia del habla de Aguaviva de Aragón*. Très bonne étude de dialectologie basse-aragonaise. Il s'agit d'une zone frontière entre l'aragonais et le catalan (voir la carte, p. 17, des limites de la diphtongaison spontanée, de la diphtongaison conditionnée, du *seseo* et de la conservation du *s* sonore). Après une étude phonétique détaillée, l'auteur pense qu'il s'agit plutôt d'un parler de type catalan, et non aragonais (pas de diphtongaison spontanée de ĕ, ŏ, chute du *-o* atone, présence du *-u*, mais cependant l'interdentale θ subsiste). Voir dans l'*Archivo de Filol. Arag.*, III (1950), 183, les remarques de M. Alvar. — P. 66-109. E. Asensio, *España en la épica filipina*. — P. 110-143, 165-168 et 399-408. Dámaso Alonso. *Lope despojado por Marino*. — P. 144-149. S. Gili Gaya, *Alfana*. Désigne un « fort cheval ». L'auteur, qui admet l'étymologie arabe *faras* pour l'esp. *alfaraz*,

a. fr. *auferrant*, etc..., la rejette pour *alfana*. D'anciens lexicographes ont traduit ce mot par *éléphant, cavalle sauvage*. C'est peut-être d'une des nombreuses formes françaises dérivées d'« éléphant » qu'est sorti l'italien *alfana*, passé en Espagne. — P. 149-152. C. Consiglio. *Sobre Cervantes y Ariosto*. — P. 152-155. E. Alarcos Llorach, *Representantes de* furŭncŭlus. Additions au *REW*, 3607. Cast. *oronzo*, arag. *borroño* « bosse » (croisé avec uerruca). D'autres croisements de furunculus avec carbunculus et caruncula ont donné naissance à plusieurs formes dialectales. — P. 155-162. C. Clavería, *Azorarse, agararse, achararse*. La dernière forme est d'origine gitane (*jacharar*) et s'est assimilée phonétiquement et sémantiquement aux deux premières. — P. 162-165. C. Clavería, *Manús « hombre »*. Mot gitan. — P. 169-177. C. r. par E. Asensio de B. Ribeiro. *História de Menina e Moça* (éd. D. E. Grokenberger). — P. 177-180. C. r. par E. Lorenzo de R. Lapesa, *Asturiano y provenzal en el Fuero de Avilés*. — P. 179-181. C. r. par A. T[esán] de *Archivo de Filología Aragonesa, II* (Précisons pour M. Tesán que je me référais aux *Gestas* de 1383 naturellement). — P. 181-187. C. r. par F. Lázaro de S. Gili Gaya, *Tesoro lexicográfico, I, II* (Insiste sur l'intérêt de l'*Universal Vocabulario* de A. de Palencia, 1490, modèle supposé de Covarrubias). — P. 190-191. C. r. par F. Lázaro de J. Casares, *Ante el proyecto de un diccionario histórico*. — P. 191-193. C. r. par B. S[ánchez] A[lonso] de M. Coll i Alentorn, *El problema de l'autenticitat del « Libre de feyts d'armes de Catalunya*. — P. 193-195. C. r. par B. Pottier de *Mélanges... Henri Gavel*. — P. 196-248. *Bibliografía*.

3-4. — P. 251-264. W. J. Entwistle, *El Conde Sol, o la Boda Estorbada*. — P. 265-296. E. Alarcos Llorach, *El sistema fonológico español*. Étude synchronique du système phonologique de l'espagnol, négligé jusqu'à présent. L'application de cette méthode à l'histoire de la langue se trouve dans le livre du même auteur : *Fonología española*, Madrid, 1950. — P. 297-349. Dámaso Alonso, *Cancioncillas « de amigo » mozárabes* (*Primavera temprana de la lírica europea*). — P. 350-375. E. Asensio, *El Auto dos Quatro Tempos de Gil Vicente*. — P. 376-378. J. Casares, *A propósito de « biombo »*. Querelle hors de propos. — P. 378-399. J. M. Blecua, *Notas sobre poemas del siglo XVI*. — P. 409-414. C. r. par E. Asensio de I. S. Révah, *Deux autos méconnus de Gil Vicente* et *Deux autos de Gil Vicente restitués à leur auteur*. — P. 415-418. C. r. par S. Gili Gaya de E. Alvarez López, *Comentarios históricos y botánicos a un « Glosario » hispano-musulmán de los siglos XI al XII*, de L. Ambruzzi, *Nuovo Dizionario Spagnolo-Italiano*. — P. 418-421. C. r. par A. Sánchez de R. Caro, *La Canción a las Ruinas de Itálica* (notes de A. Caro, éd. J. M. Rivas Sacconi). — P. 422-424, C. r. par F. Lázaro de K. Vossler, *Civiltà e lingua di Francia*, de N. S. Trubetzkoy, *Principes de Phonologie*, de B. Migliorini, *Lingua e cultura*. — P. 428-442. C. r. par M. Garcia Blanco de *Boletín del Instituto Caro y Cuervo*, II, III, de *Modern Language Notes*, LXIII. — P. 443-473. *Bibliografía*. — P. 474-486. Nécrologie : *A. Gonzá-*

lez Palencia (J. A. Tamayo), *K. Vossler* et *S. Puşcariu* (M. García Blanco).

XXXIV (1950), 1-4. — P. 1-8. R. Menéndez Pidal, *Modo de obrar el substrato lingüístico*. M. Pidal reconnaît que l'explication de l'influence des substrats par une tendance héréditaire différée pendant plusieurs siècles ne peut satisfaire ; il suppose alors une action très lente, mais *continue*, qui ne serait remarquée qu'à un moment assez éloigné de son point de départ. Deux faits expliquent ces actions de substrats : la durée des évolutions phonétiques (plusieurs siècles) et le retard dans l'enregistrement d'une innovation. Il en est de même dans le lexique : *perro* n'apparaît pas avant le XIIIe siècle, mais doit être préroman ; au fur et à mesure des découvertes philologiques, des formes intermédiaires pourront être trouvées (le passage de *f-* à *h-* a pu être reporté du XIVe au IXe siècle depuis cinquante ans). — P. 9-106. M. L. Wagner, *Espigueo judeo-español*. L'auteur trace tout d'abord un tableau de la situation des divers dialectes judéo-espagnols d'Orient ; ces parlers sont en décadence, et la guerre n'a fait que précipiter ce mouvement. Dans un vocabulaire de près de cinq cents mots, M. W. compare les formes du j.-e. à celles des dialectes péninsulaires ou bien signale l'emprunt aux langues voisines, slaves, grec, turc. — P. 107-124. V. García de Diego, *El castellano como complejo dialectal y sus dialactos internos*. M. G. étudie, au moyen de plusieurs exemples, l'interpénétration du castillan et des dialectes plus ou moins en voie de disparition (à l'exception naturellement du galicien et du catalan). Les choses sont très différentes en France ou en Italie où la langue officielle a peu de contacts avec les patois. — P. 125-136. E. Asensio, *El soneto « No me mueve mi Dios » y un auto vicentino inspirados en Santa Catalina de Siena*. — P. 137-150. H. Green, *« Ni es cielo ni es azul». A note on the « barroquismo » of B. L. de Argensola*. — P. 151-165. Martín de Riquer, *« Alba » trovadoresca de autor catalán*. Cette *alba* de 57 vers était pratiquement restée inconnue jusqu'ici, bien que M. Riquer l'ait publiée en 1944 à Barcelone. Il la réédite avec traduction, et en étudie la langue. Le provençal dans lequel est écrite cette poésie est très impure ; M. R. est amené à en attribuer la composition à un auteur catalan. La versification permet de penser à une influence des compositions en langue d'oïl. Cette *alba* n'est pas mentionnée dans Pillet-Carstens et commence par « Eras diray ço que·us dey dir ». — P. 166-183. H. V. Livermore, *El caballero salvaje. Ensayo de identificación de un juglar*. — P. 184-194. H. Meier, Esp. *loza, lozano, loco*; port. *loiça-louça, loução, louco, tolo*. 1. *loza, loiça*. Appuye la filiation de lutеu « en terre cuite » plutôt que de lautia; les diphtongues portugaises *ou, oi* ne constituent pas une objection sérieuse. 2. *lozano, loução*. Souligne que le sens de ces mots correspond très bien à ceux donnés au latin lautus (> *lautianus), à partir de l'idée d'« abondance ». 3. *loco, louco*, Étudie les relations qui ont pu s'établir entre *loco, louco* et les mots précédents, mais pense que l'étymologie par l'arabe (Rice, *Hisp. rev.*, III, 1935, 162) est à retenir. 4. port. *tolo*. De tullus. — P. 195-237. E. Veres d'Ocón, *Juegos*

idiomáticos en las obras de Lope de Rueda. Fait suite à l'article de A. Alonso, *Las prevaricaciones idiomáticas de Sancho* (*NRFH*, II, 1). 1. *Las hablas jergales* (jargon des Maures, des nègres ; relevé très détaillé des faits). II. *Prevaricaciones idiomáticas.* III. *Los latinismos.* IV. *Juegos paronímicos.* — P. 238-248. D. Alonso, Gallego *bordelo, abordelar. Sobre el par de encuarte en el Noroeste de la Península.* Nom de la seconde paire de bœufs qui sert de renfort dans les attelages; de protelum. Étude des procédés d'attelage, et notes linguistiques sur les noms de ces opérations et des objets qui s'y rapportent. — P. 248-258. R. M. Duncan, « *Como* » *y* « *cuemo* » *en la obra de Alfonso el Sabio.* Dans toute l'œuvre du roi Alphonse, on relève 14.600 formes sans diphtongue et environ 2.500 avec diphtongue. L'étude statistique à laquelle s'est livré l'auteur montre que la position tonique n'a aucune influence sur le choix de la forme ; il semble y avoir eu des raisons esthétiques (lignes se terminant par *cue-* pour régulariser la marge alors que *co-* est le type dominant). La période envisagée correspond au moment où *cuemo* disparaît devant *como.* — P. 258-264. M. Colom, *Guinovins.* Gentilice qui apparaît chez R. Lull ; rapporté à *Ghana,* ancienne capitale du royaume du même nom, dans le Soudan Occidental. — P. 268-278. A. Carballo Picazo, *Para la historia de* « *retablo* ». Histoire des sens du mot à travers les textes. — P. 278-281. S. Gili Gaya, *Viniebla.* Nom vulgaire d'une plante du type cynoglossum (esp. dial. *viniega, biznaga,* cat. *besneula*). Du latin d'Espagne *bisnebula ; cf. nebula (Du C.) avec le sens d'« objet de couleur grise », comme les feuilles de la cynoglosse, velues et cotonneuses également. — P. 281-283. S. Gili Gaya, Sanamunda > *salamunda.* Plante thyméléacée ; autre forme dérivée : *salamondra.* — P. 284-286. C. r. par S. Gili Gaya de T. Navarro Tomás, *El español en Puerto Rico.* — P. 286-304. C. r. par E. Asensio de P. Le Gentil, *La poésie lyrique espagnole et portugaise à la fin du moyen âge* Éloges. — P. 306-312. C. r. par M. de Riquer de J. Rubió i Balaguer, *De l'Edat Mitjana al Renaixement. Figures literàries de Catalunya i València,* de A. Pagès, *Les « coblas » ou les poésies lyriques provenço-catalanes de Jacme, Pere et Arnau March,* de A. Roncaglia. *Venticinque poesie dei primi trovatori.* — P. 314-315. C. r. par B. Sánchez Alonso de M. de Riquer, *Examen lingüístico del « Libre dels feyts d'armes de Catalunya », de Bernat Boades.* — P. 315-317. C. r. par M. L. Wagner de G. Friederici, *Amerikanistiches Wörterbuch.* — P. 324-325. C. r. par F. Huarte de S. Gili Gaya, *Elementos de fonética general.* — P. 326-329. C. r. par M. de Riquer de *Cultura Neolatina,* I à VIII. — P. 329-332. C. r. par F. Lázaro de *Studia Linguistica,* I et II. — P. 332-335. C. r. par A. Carballo Picazo de Y. Malkiel, *The etymology of Spanish « maraña ».* — P. 338-345. C. r. par M. García Blanco de *Romance Philology,* I. — P. 346-392. *Bibliografía.* — P. 393-395. Nécrologie : A. F. Gerald Bell (M. García B.). — P. 397-418. Index.

B. Pottier.

LETTERE ITALIANE, IV (1952), 4. P. 273-278. G. ALESSIO, *Varietà*. Notes d'étymologie italienne, dont plusieurs intéressent le français. La plupart développent et précisent des articles récents du *DEI* lequel, on le sait, n'indique pas les références des étymologies adoptées ; voici une douzaine de nouveautés qu'on pourra examiner en connaissance de cause : — *Giavone* « panic sauvage ». — *Guarguattagio* « butor, rustre » (composition douteuse). — *Grimpa* « guimpe ». — *Gugliolino* « cupule du gland ». — *Filucola* « tourbillon de vent » (à noter : $f < v$). — *Gueia*, *avelia* « espèce de faucon ». — *Intridere* « pétrir ». — *A isonne* « en abondance » (rapprochement sémantique curieux avec *copia*). — *Lapazza* « pièce de bois creuse renforçant un mât ». — *Lesa* « claie couverte de peaux », le « pluteus » romain. — *Lestra* « cabane » dans les marais Pontins. — *Lesena* « faux pilastre » (évolution intéressante). — *Launeddas* « flûte de roseaux en Sardaigne. — En outre, deux articles, *Ombrina* et *Triare*, seront sans doute résumés dans le tome correspondant du *DEI*. — *Ombrina*, fr. *ombre* (poisson), rattaché au lat. amulus par le *REW*, viendrait bel et bien du lat. umbra, sur le type du gr. skiaina, par allusion aux « ombres » brunes et dorées que ce poisson a sur les flancs ; cf. *C.Gl.Lat.*, II, 433, 36. — *Triare* « broyer », lié au fr. *trier*, pr. *triar*, ne pourrait venir de *tritare ni du gaul. *aterigo* (*FEW*, *REW*, Dauzat), mais serait tiré de contrio, intrio, présents refaits sur un parfait tel que intrisi, substitué lui-même à intrivi, de interere. — On hésite : cela fait une série de formes substituées ou reconstituées, et le sens de « broyer » se relie mal à celui de *trier* « séparer, choisir ». A. P.

ROMANCE PHILOLOGY, V (1951-52), 1. — P. 1-14. Ch. Bruneau. *La stylistique*. Les études de stylistique depuis cinquante ans révèlent chez les auteurs des tendances et des préoccupations très diverses. M. Bruneau distingue : I. *Stylistique pure*. Les procédés de style ; étude diachronique et synchronique. Distinction de plusieurs stylistiques pour les langages différents d'un même groupe social. II. *Stylistique appliquée (à la langue littéraire)*. Insiste sur la stylistique comparée de deux auteurs, première étape vers une stylistique générale. III. *Études « stylistiques » diverses*. Sont classés comme n'ayant pas un caractère scientifique : les « arts d'écrire », le criticisme stylistique (méthode de Dámaso Alonso et L. Spitzer dans une certaine mesure : trop d'intuitionisme). Il s'agit d'un article de combat pour défendre la stylistique scientifique contre les tendances abusivement subjectivistes. — Il nous semble que les études stylistiques peuvent être un utile instrument de travail pour la linguistique descriptive ; on peut se poser la question suivante : une langue est un ensemble articulé et systématisé de phénomènes, mais quel est le degré d'« élasticité » (la marge de variabilité) de ces cadres de langue ? Un état descriptif doit en effet toujours tenir compte de toutes les possibilités de la langue révélées souvent par les études de style. — P. 15-25. Ruth House Webber, *Ramón Menéndez Pidal*

and the Romancero. Bibliographie critique des travaux du maître sur le *Romancero*, de 1896 à 1949. — P. 25-34. A. H. Schutz, *Gleanings from Parisian Private Libraries of the Early Renaissance (1494-1558)*. On trouve, par ordre d'importance, le Roman de la Rose, Huon de Bordeaux, Lancelot, etc... Étude sur la vogue des auteurs et œuvres du moyen âge au début du XVIe siècle. — P. 35-38. W. S. Woods, *La Chanson de Roland, Line 147*. Continue la discussion ouverte par W. A. Nitze (*R. Ph.*, II, 233). Comme uoto aurait donné **vo(t)*, ou **vu(t)*, M. W. propose d'adopter le *-t* ajouté dans le ms., et de lire *voët*, issu de *uotatu et justifie ensuite sa traduction : «[It is] pledged (or guaranteed) by hostages ». — P. 38-41. M. E. Porter et Th. A. Sebeok, *Lancelot le Roy de Behaigne*. La confusion entre le nom du roi *László* et *Lancelot* est née en Hongrie même où le héros était connu dès le XIIIe siècle et dont les qualités et exploits étaient attribués au souverain. Avant Villon, au XIVe siècle, ce nom avait déjà été transcrit par *Lancelot*. — P. 41-46. F. M. Chambers, *Matfre Ermengaud and Provençal* MS *C*. Accepte et justifie l'attribution de ce ms. *C* à Matfre, qu'avait faite Gröber. — P. 46-49. M. R. Lida de Malkiel, *¿Libro de los gatos o libro de los cuentos ? Gato* a désigné les personnes dont la foi était suspecte (cf. *los gatos religiosos* de J. Manuel, etc...). Le nom a dû être appliqué à l'ensemble des contes dont la moitié constitue une critique contre les mauvais serviteurs de l'église, contre les hypocrites (tels les chats). — P. 49-60. E. J. Webber, Arte Mayor *in the Early Spanish Drama*. Emplois de ce mètre à la fin du XVe et au début du XVIe siècle. — P. 60-61. B. Pottier, Espagnol *meaja*. La *meaja* pouvait être au moyen âge aussi bien en argent qu'en cuivre et ne signifiait que « petite pièce de monnaie », en Aragon tout au moins. — P. 61-64. R. Lévy, *Les emplois spéciaux de* avertir *et de* averir *en vieux français*. Remarques sur *avertissement*, daté du XIIIe siècle, et *avertissance* (1240) tous deux signifiant à l'origine « intelligence » ; *avertir* a souvent le sens de « rendre intelligent » en judéo-français. Ce verbe serait tiré de a. fr. *verté* (< ueritate), naturellement croisé avec *avertir* (< *aduertire); dans les textes, il faut souvent traduire *avertir* par « interpréter » un songe, une vision. Un autre croisement a eu lieu avec *averir*, *averer* (formés sur uerus). — P. 65-70. C. r. par Y. Malkiel de G. Rohlfs, *Romanische Philologie I*. — P. 70-72. C. r. par A. W. Thompson de E. Hoepffner, éd. *La Folie Tristan de Berne*, 2e éd. — P. 72-74. C. r. par Ch. A. Knudson de W. Roach, éd. *The Contiuuations of the Old French* Perceval *of Chrétien de Troyes*. Vol. I. *The First Continuation, Redaction of mss.* TVD. — P. 75-76. C. r. par W. L. Stover, Jr. de A. Rosenblat, *Argentina, historia de un nombre*.

2-3 (Hommage à A. Solalinde). — P. 77-97. M. Bataillon, *Nouvelles recherches sur le « Viaje de Turquia »*. L'auteur apporte de nouvelles précisions sur la personnalité du Dr Laguna, et sur plusieurs passages de l'œuvre en accord avec ce que l'on sait de la vie du médecin. — P. 99-131. M. R. Lida de Malkiel, *Perduración de la literatura antigua en Occidente*. C. r. critique

très fourni du livre de E. R. Curtius, *Europäische Literatur und lateinisches Mittelalter*. — P. 133-156. A. Martinet, *The Unvoicing of Old Spanish Sibilants*. Si, par son explication phonologique à l'intérieur du système espagnol M. M. aboutit à des résultats semblables à ceux de ses prédécesseurs, par contre, il introduit un élément nouveau, capital, qui est la comparaison des systèmes consonantiques du basque et du castillan. Si bien que les problèmes se rapportant au substrat basque, limités jusqu'à présent au domaine de la phonétique (*f-* > *h-* ou zéro), se voient transportés en phonologie comparée. La conclusion de M. M. est que les Basques parlant castillan, qui n'avaient dans leur système que des sifflantes sourdes ont assourdi les sonores qu'il leur fallait prononcer. Il tente ensuite de justifier historiquement la présence de ces Basques en Castille du Nord. — P. 157-158. G. Bonfante, *Balbo di legno, mamma di legno*. Ces appellations du beau-père et de la belle-mère au point 555 de l'*AIS* pourraient être nées d'une analogie d'après le type **fratellegno* (avec suffixe comme dans *padrigno, padregno*), analysé *fratel-legno*. — P. 158-162. J. Corominas, *Sacar*. Les sens anciens du mot étaient « obtenir par voie de justice », « déposséder » ; M. C. propose une dérivation du gothique *sakan « faire un procès ». Phonétiquement, la conservation du *-k-* a des parallèles dans d'autres emprunts au germanique (cf. *brotar, espelo* avec soürde *-t-*) ; sémantiquement, M. C. rappelle l'évolution de *quitter* et *saisir* en français. L'explication vaut pour le fr. dial. *saquier* et var. — P. 163-165. O. H. Hauptmann, *Additional Notes on the Lexicon öf Old Judaeo-Spanish Bible Translations*. Compare les traductions de quatre versions de la Bible. On a par ex. : *dragones, serpientes, vallenas, culebros* (hébr. tannīn, Vulg. cete) ; *paçificamente, Salem villa. en pas, sano* (hébr. šalem « en paix », Vulg. Salem urbem). — P. 165-174. J. Homer Herriott, *The Validity of the Printed Editions of the « Primera Partida »*. — P. 174-180. H. et R. Kahane, *Mediterranean Words*. I. *Gondola*. Du grec byzantin κοντούρα qui, entre autres choses, désignait une embarcation légère (X^e siècle) ; au XIII^e siècle, le mot *condura* (ou *gondola* dans la langue parlée) « bateau marchand » apparaît dans des documents vénitiens rédigés en latin ; en a. fr., *gondre* (1382). II. *Charlatan*. Nouvelle étymologie (cf. *Rom.*, LXXI, 541) ; du vocatif grec κερατᾶ ! « coquin, fripon », (> it. *cerretano*). Un croisement avec *ciarlare* a donné naissance aux diverses formes romanes. III. French *sasse*, Italian *sassola*. Terme nautique d'origine persane, adopté par le turc : *chamcha*, diminutif de *cham* « grande cuiller en bois ». — P. 180-190. Ll. Kasten, « *Poridat de las Poridades* ». *A Spanish Form of the Western Text of the* Secretum Secretorum. — P. 190-197. L. B. Kiddle, « Turkey » *in New Mexican Spanish*. Au XVI^e siècle le dindon, comme beaucoup d'autres animaux d'Amérique, a reçu dès noms empruntés à des animaux plus ou moins ressemblants : *gallina de la tierra*, et d'après une particularité physique : *gallina de papada*. Aujourd'hui on emploie au Mexique, en dehors du premier nommé : *ganso, pavo*, l'anglicisme *torque* et les indigénismes *cócono*,

guajolote, güijolo (deux cartes). — P. 197-202. S. Griswold Morley, *Two New Historical* Romances. I. *De Écija salió el Maestre, | capitán de la Frontera* ; II. *Por tribunal está el Rei | las grandes causas oýa.* — P. 202-205. A. Pérez Gómez, *Un romance de don Álvaro de Luna.* Sur le second romance de l'article précédent. — P. 205-211. T. Navarro, *El endecasílabo en la tercera égloga de Garcilaso.* — P. 211-219. Agapito Rey, « *Libro del consejo e de los consejeros* » *por Maestre Pedro.* Première édition du texte. — P. 220-221. M. Sanchis Guarner, *Valencian, a Regional Variety of Catalan.* Remarques sur l'article de H. Corbató (*R. Ph.*, III, 262). Puis souligne les caractéristiques du valencien par rapport aux autres parlers du groupe catalan. — P. 226-227. M. Singleton, *The Two Techniques of the* Poema de Mio Cid : *an Interpretative Essay.* — P. 229-231. C. r. par L. Furman Sas de R. L. Politzer, *A Study of the Language of Eighth Century Lombardic Documents.* — P. 231-232. C. r. par W. A. Read de R. R. Mac Curdy, *The Spanish Dialect in St. Bernard Parish, Louisiana.* — P. 233-236. C. r. par J. E. de la Harpe de R. Lehmann, *Le sémantisme des mots expressifs en Suisse romande.* — P. 236-242. C. r. par P. B. Fay de V. Väänänen, éd. *Du Segretain Moine, fabliau anonyme du XIII*e *siècle.* Quelques corrections. — P. 242-247. C. r. par S. M. Stern de I. González Llubera, éd. *Proverbios morales* by Santob de Carrión. — P. 247-252. C. r. par J. Hubschmid de Ch. Rostaing, *Essai sur la toponymie de la Provence.* — P. 252-255. C. r. par Y. Malkiel de B. Migliorini, *Che cos'è un vocabolario?* — P. 255-258. C. r. par H. Keniston de M. Gorosch, éd. *El fuero de Teruel.* — P. 258-259. C. r. par A. Adler de T. Fotitch, *The Narrative Tenses in Chrétien de Troyes, a Study in Syntax and Stylistics.* — P. 260. C. r. par Ph. Burns Petersen de J. Casares, *Ante el proyecto de un diccionario histórico.* — P. 261. C. r. par L. B. Kiddle de H. F. Williams, *An Index of Mediaeval Studies Published in Festschriften, 1865-1946, with Special Reference to Romanic Material.* — P. 262. C. r. par S. G. Morley de J. C. J. Metford, *British Contributions to Spanish and Spanish-American Studies.* — P. 262-264. C. r. par B. Pottier de E. Alarcos Llorach, *Fonología española.* — P. 264. C. r. par B. M. Woodbridge de Fr. da Silveira Bueno, *Tratado de Semântica Geral aplicada à Língua Portuguesa do Brasil.* — P. 264-265. C. r. par G. Ceccheti de A. Schiaffini, *Momenti di storia della lingua italiana.* — P. 265-266. C. r. par A. H. Schutz de K. Chesney, éd. *Fleurs de Rhétorique.*

4. — P. 267-277. G. Serra, *La* Vermenagna (*Cuneo*) *ed il culto della verbena o* « *vermena* ». Près de San Dalmazzo se trouve la vallée de la *Vermenagna* < *Verbenanea (< verbena « vermena », que l'on allait cueillir lors des fêtes religieuses) ; étude de traditions populaires. — P. 278-295. Y. Malkiel, *The Pattern of Progress in Romance Linguistics.* Texte d'une conférence sur les différents aspects de l'étude des langues romanes. Insiste sur la nécessité de ne pas perdre de vue les données de la linguistique générale. — P. 296-307. R. M. Perry, *The Final Textual Revision of Antoine de la Sale's* « *Petit Jehan de Saintré* ». Étude des retouches apportées par Antoine

de la Sale lors de sa seconde correction du *Petit Jehan*, c'est-à-dire d'après le ms. G, par rapport au ms. F original. Vocabulaire et style : quelques mots anciens renouvelés (*leez* > *costé*, *part ; noise* > *bruit*) ; mais par contre *porte* > *uis*, *penser* > *cuidier* ; autres équivalences : *compter* > *deviser*, *combatteurs* > *champions* ; les verbes ont des préfixes différents : *remercier* > *mercier*, *raffreschir* > *renfreschir* ; parfois des phrases entières sont refaites ; dédoublement d'un terme : *promettre* > *promettre et jurer*, *façon* > *façon et manière*. Grammaire : changements de temps ou de mode (présent « historique » > passé défini, futur > subj. présent après certaines conjonctions et les verbes volitifs). Quelques variations de genre, de nombre, ou dans le choix des prépositions. Accord du participe passé avec le compl. direct qui suit, etc... — P. 308-312. D. C. Clarke, *Poetic License in* Cancionero *Verse*. — P. 312-316. R. A. Hall Jr., *Aspect and Tense in Haitian Creole*. L'aspect verbal est marqué par des préfixes : *li mâjé* « il mange », *li ap-mâjé* « il est en train de manger », *li fèk-mâjé* « il vient [de finir] de manger ». Ces préfixes sont probablement d'origine française (*ap* = « après », *fèk* = « ne fait que », etc...), mais s'expliqueraient tout aussi bien par des éléments africains. Cet aperçu nous fait attendre avec impatience le livre de M. Hall, *Haitian Creole : Grammar, Texts, Vocabulary* ; il faut féliciter l'auteur d'étudier en soi les systèmes grammaticaux, sans vouloir les modeler sur le système du français. — P. 316-318. J. E. Gillet, *Apiabá*. Terme de métrique entré en Espagne vers 1530 et disparu à la fin du siècle ; une origine *guarani* en est proposée. — P. 318-320. R. L. Politzer, *Free Tonic Closed* e *in the « Oaths of Strasbourg »*. L'auteur étudie au moyen de statistiques les graphies *e*, *i* correspondant à ĕ, ĭ > ę du latin vulgaire dans des documents du VIIe siècle. Étant donné que la diphtongaison ę > *ei* est conditionnée par le phénomène de l'accentuation, et que celle-ci est liée à la sonorisation des consonnes sourdes intervocaliques et peut-être à la prononciation de la voyelle finale, ces deux évolutions étant déjà relevées au VIIe siècle dans ces documents, l'auteur conclut que *i* devait représenter un aspect de la diphtongaison de ę ; *savir* et *podir* seraient donc des graphies pour *saveir* et *podeir*. Il y a lieu d'attendre l'étude d'ensemble de ce problème annoncée par l'auteur. — P. 321-322. C. r. par E. H. Kantorowicz de H. Waquet, éd. Eudes de Deuil, *La Croisade de Louis VII, Roi de France*. — P. 322-325. C. r. par R. Sherman Loomis de R. Nelli, éd. *Lumière du Graal : Études et textes*. — P. 325-334. C. r. par H. F. Williams de W. S. Woods, *A Critical Edition of Ciperis de Vignevaux, with Introduction, Notes and Glossary*. Remarques sur la langue de l'auteur. — P. 334-335. C. r. par H. J. Chaytor de J. Boutière et A. H. Schutz, *Biographies des troubadours, textes provençaux des XIIIe et XIVe siècles, avec introduction et notes*. — P. 335. C. r. par U. T. Holmes, Jr., de E. v. Kraemer, éd. Gautier de Coinci, *De clerc qui fame espousa et puis la lessa*. — P. 335-336. C. r. par J. H. Polt de J. E. Keller, *Motif-Index of Mediaeval Spanish Exempla*. — P. 336. C. r. par F. P. Ellison de Ch. B. Brown et M. L. Shane, *Brazilian Portuguese Idiom List*.

B. POTTIER.

CHRONIQUE

Comme nous l'avons déjà fait en 1926 et en 1931 (tomes 52, 57) nous imprimons ci-dessous la liste de nos collaborateurs des années 1951-1953.

BAR (Francis), 18, place Agénor-Bardoux, *Bourges* (Cher).
BEAULIEUX (Charles), Les Arbousiers, *Arès* (Gironde).
BLANCHET (Adrien), 10, boulevard Émile-Augier, *Paris* (XVI^e^).
BOSSUAT (Robert), 85, rue d'Amsterdam, *Paris* (VIII^e^).
BRERETON (Georgina), Royal Holloway College (University of London) *Englefield Green* (Surrey), Angleterre.
BURGER (André), Cartigny, *Genève*, Suisse.

CAROLUS-BARRÉ (Louis), 14, rue Saint-Guillaume, *Paris* (VII^e^).
CÉZARD (Pierre), 67, rue Claude-Bernard, *Paris* (V^e^).
CHAILLEY (Jacques), 39 *bis*, rue de Châteaudun, *Paris* (IX^e^).
CORBIN (Solange), 6, rue de Bellechasse, *Paris* (VII^e^).

DELBOUILLE (Maurice), 75, rue des Vignes, *Chênée-lez-Liège*, *Liège*, Belgique.
DUCHEMIN (Marcel), 7, rue de l'Alboni, *Paris* (XVI^e^).

ESNAULT (Gaston), 190 *bis*, boulevard Péreire, *Paris* (XVII^e^).

FARAL (Emond), Administrateur au Collège de France, place Marcellin-Berthelot, *Paris* (V^e^).
FLUTRE (Louis-Ferdinand), 101, boulevard des Belges, *Lyon* (Rhône).
FOULET (Lucien), 21 *bis*, rue d'Alésia, *Paris* (XIV^e^).
FOURQUET (Jean), 6, rue Mozart, *Strasbourg* (Bas-Rhin).
FRANCIS (Elisabeth A.), St Hugh's College, *Oxford*, Angleterre.
FRANK (Istvan), Faculté des Lettres, Universität, *Sarrebruck*, Sarre.
FRAPPIER (Jean), 20, rue Albert-de-Mun, *Saint-Maur* (Seine).

GOOSE (André), 67, avenue Albert-Jonnart, *Bruxelles*, Belgique.
GOSSEN (Ch. Th.), Privat-docent à l'Université de *Bâle*, Suisse.
GOUGENHEIM (Georges), 1, place Ed.-Renard, *Paris* (XII^e^).

HENRY (Albert), 7, Square Coghen, *Uccle-Bruxelles*, Belgique.
HOEPFFNER (Ernest), 10, rue Gustave-Klotz, *Strasbourg* (Bas-Rhin).
HUBSCHMID (J. fils), *Liebefeld-Bern*, Suisse.

LAMBERT (Élie), 3, rue Michelet, *Paris* (VI^e^).
LÅNGFORS (Artur), Rahapajankatu 3 B., *Helsinki*, Finlande.
LAURENT (Jean-Paul), 82, boulevard de Port-Royal, *Paris* (V^e^).
LAVAUD (René), Les Lys Rouges, *Saint-Raphaël* (Var).
LECOY (Félix), 2, rue de Tournon, *Paris* (VI^e^).
LEFÈVRE (Yves), 5, rue des Pâtures, *Paris* (XVI^e^).
LEMERCIER (P.), Substitut général à la Cour d'Appel de Riom, *Riom* (Puy-de-Dôme).
LESURE (François), 70, rue du Bac, *Paris* (VII^e^).
LÉVY (Raphaël), 1601 Main Bldg. The University of Texas, *Austin*, Texas, U. S. A.
LEWENT (Kurt), 600 West 136th Str., Apt. 3 E, *New-York* 31, N. Y., U. S. A.
LIEBERMAN (Max), 2, rue Tédenat, *Nîmes* (Gard).
LIEBMAN (Charles J., Jr.), 220 East 73 RD Street, *New-York*, N. Y., U. S. A.
LODS (Jeanne), 28, rue de Turin, *Paris* (VIII^e^).
LONGNON (Jean), 3, rue du Canivet, *Paris* (VI^e^).
LOOMIS (Roger Sherman), Columbia University, Département des langues romanes, *New-York*, 27, N. Y., U. S. A.
LORIOT (Robert), 15, rue Madame, *Paris* (VI^e^).
LOT-BORODINE (Myrrha), 53, rue Boucicaut, *Fontenay-aux-Roses* (Seine).

MACHABEY (Armand), 24, rue de Navarin, *Paris* (IX^e^).
MCMILLAN (Duncan), 16, Craiglockhart Terrace, *Edimburgh*, Grande-Bretagne.
MALKIEL (Yakov), Box 22 Wheeler Hall, University of California, *Berkeley 4*, California, U. S. A.
MICHA (Alexandre), 9, rue Baldung-grien, *Strasbourg* (Bas-Rhin).
MONFRIN (Jacques), 15, place des Vosges, *Paris* (IV^e^).

NITZE (William A.), 411 Lomond Avenue, *Los Angeles 24*, California, U. S. A.

PALGEN (R.), Koerblergasse 83, *Graz*, Autriche.
PÉZARD (André), 8, rue du Puits de l'Ermite, *Paris* (V^e^).
PFLAUM (Hiram), French Department, Hebrew University, *Jerusalem*, Israël.
POP (Sever), 185, avenue des Alliés, *Louvain*, Belgique.
PORCHER (Jean), 6, rue de Commailles, *Paris* (VII^e^).
POTTIER (Bernard), 65, rue Manin, *Paris* (XIX^e^).
PUTANEC (Valentin), Medulićeva 24 a III, *Zagreb*, Yougoslavie.

RÉGNIER (Claude), 4, rue de Colmar, *Vincennes* (Seine).
RICE (WINTROP H.), University of *Syracuse*, U. S. A.
ROQUES (Mario), 2, rue de Poissy, *Paris* (v^e^).
RYCHNER (Jean), 35, chemin des Pavés, *Neuchâtel*, Suisse.

SAMARAN (Charles), 8, avenue Gourgaud, *Paris* (XVII^e^).
SOUTHWARD (E.).
SPITZER (LEO), The Johns Hopkins University, *Baltimore 18*, Maryland, U. S. A.
STONE (Louise W.), 19, Elgin Court, Elgin Avenue, W. 9, *Londres*, Angleterre.

THORPE (Lewis), Université de *Nottingham*, Angleterre.

VALLOIS (René), 43, rue Ausone, *Bordeaux* (Gironde).

WAGNER (R. L.), 3, rue des Arènes, *Paris* (v^e^).
WILLIAMS (Harry F.), Department of French, University of California, *Los Angeles* 24, California, U. S. A.

YVON (Henry), 2, rue du Puits-des-Champs, *Dourdan* (S.-et-O.).

COLLECTIONS ET PUBLICATIONS EN COURS.

Du *Thesaurus linguae latinae* a paru, avec la date de 1952, le fascicule : VI du tome VIII (*mercor-militia*) ; une carte jointe et datée de mars 1953 annonce, avec la réimpression de divers fascicules des tomes V et VI, l'achèvement prochain de ces deux tomes.

— Du *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de W. v. WARTBURG a paru, en 1953, le fascicule 47, qui fait partie du tome VII et va de NA à NOBILIS.

— Dans la collection de l'Université de Gand, l'édition par M. Albert HENRY des Œuvres d'ADENET LE ROI, commencée avec le n° 109. Tome I, *Biographie d'Adenet ; La tradition manuscrite* ; 1951, 269 pages avec 9 planches, s'est continuée avec le n° 115. — Tome II, *Buevon de Conmarchis*, 1953, 223 pages.

— Dans la *Biblioteca nazionale* (série in-16) de F. Le Monnier a paru en 1953 :

JACOPONE DA TODI, *Laudi, Trattato e Detti*, a cura di Franco. AGENO, XXIV-534 pages.

— *La Collezione di Vocabolarietti dialettali* dirigée par Carlo Bassttisti a débuté en 1953 par :

I. *Vocabolarietto garde-nese-italiano* par G. S. MARTINI ; in-8, 115 pages.

— Dans la *Bibliothèque de la Pléiade :*

Historiens et chroniqueurs du moyen âge. Robert de Clari, Villehardouin,

Joinville, Froissart, Commynes. — Édition établie et annotée par A. PAUPHILET, *textes nouveaux commentés par* E. POGNON; Paris, 1952, 1.537 pages.

Poètes et romanciers du moyen âge. — Texte établi et annoté par A. PAUPHILET, *augmenté de textes nouveaux présentés par* R. PERNOUD et A. M. SCHMIDT; Paris, 1952, 1.303 pages.

La librairie Gallimard a réédité ainsi deux des trois volumes de la « Pléiade » que Pauphilet avait publiés à l'intention des lettrés, en choisissant les plus beaux textes dont il modernisait l'orthographe. On a profité de la nouvelle édition pour grossir les petits livres d'il y a dix ans : M. E. Pognon a pu donner cette fois intégralement l'œuvre des chroniqueurs et des historiens retenus, exception faite bien entendu pour Froissart (dont les extraits occupent d'ailleurs le tiers du volume); Mlle Pernoud a accru l'anthologie de divers textes de Philippe de Thaon, du *Roman de Renart*, des troubadours, d'Hélinant; M. Schmidt l'a menée jusqu'au début du XVIe siècle avec des poèmes de Jean Lemaire de Belges et de Jean Marot. On peut regretter que Mlle Pernoud, ne se bornant pas, comme MM. Pognon et Schmidt, à présenter les pièces nouvelles — dans un choix heureux —, ait fait suivre certaines notices de Pauphilet d'autres notices destinées à rectifier celles-ci (c'est le cas pour la *Chanson de Roland*, *Yvain* et la Légende du Graal) en opposant si rapidement l'interprétation de M. Bezzola ou de M. Béguin à l'interprétation nuancée de Pauphilet. — G. R.

LA MUSICOLOGIE MÉDIÉVALE D'APRÈS DES TRAVAUX RÉCENTS.

[Nous avons pensé que nos lecteurs trouveront intérêt à une revue d'ensemble que nous avons demandée à M. Fr. Lesure, et que nous espérons pouvoir par la suite tenir au courant par nos comptes rendus sommaires.]

La présente note ne saurait prétendre à un tour d'horizon complet de tous les travaux musicologiques traitant du moyen âge et susceptibles d'intéresser les philologues. En effet, il est devenu difficile de se tenir au courant dans le détail des progrès accomplis par la musicologie, tant l'essor pris ces dernières années par cette science a été grand, notamment aux États-Unis et, à un moindre degré, en Angleterre et en Espagne. Plus qu'un compte rendu critique, ce tour d'horizon prendra ainsi l'aspect d'un simple état des questions bibliographiques, centré principalement sur l'étude du répertoire profane.

Les rapports entre philologues et musicologues n'ont jamais été très poussés, à quelques glorieuses exceptions près. Si des périodiques tels que *Studi medievali* et *Speculum* accueillent de temps à autre quelques articles relatifs à la musique, il semble que les rapprochements entre les textes littéraires et la musique qui les supporte soient le plus souvent venus de l'initiative des musicologues. Constatation qui peut surtout être faite à la lecture des revues spécialisées. Cet état de choses était explicable il y a

cinquante ans, à une époque où la musicologie médiévale était presque en enfance. On est en droit d'admettre qu'elle a aujourd'hui atteint sa majorité et qu'elle est maintenant susceptible de rendre des services aux diverses sciences qu'elle côtoie chaque jour. Cette progression, tant à l'étranger qu'en France, a été obtenue grâce aux efforts de remarquables historiens, dont beaucoup viennent de disparaître récemment : en France l'année 1943 a vu la mort de J.-B. Beck, A. Gastoué et A. Pirro, l'année 1948 celle de Y. Rokseth, mais l'accession de J. Chailley à la Sorbonne et l'enseignement dont est chargé S. Corbin à l'École des Hautes Études font espérer que cette discipline va prendre chez nous un nouvel essor. L'Italie a perdu F. Liuzzi († 1940), U. Sesini († 1946) et G. Suñol († 1946), que de plus jeunes ont remplacés, tels que F. Ghisi (Florence) et surtout N. Pirrotta (Rome), qui ont déjà publié d'excellentes études précisant le rôle joué par la musique italienne en Europe aux XIVe et XVe siècles. En Allemagne, à part l'admirable pionnier que fut J. Wolf († 1947) et H. Spanke († 1944), une solide équipe reste composée de F. Gennrich, H. Besseler, H. Husmann et B. Stäblein. L'Angleterre voit toujours se poursuivre les travaux de Dom Anselm Hughes et E. Wellesz. Aux États-Unis le nombre des chaires de musicologie dans les Universités a considérablement augmenté, dont les plus suivies sont souvent occupées par des Allemands émigrés (W. Apel, M. Bukofzer, L. Schrade).

Dans le domaine des revues spécialisées, on doit signaler l'apparition de beaucoup de nouveaux titres : la *Revue belge de musicologie* (depuis 1945), l'*Anuario musical* de Barcelone (depuis 1946), le *Journal of the american musicological Society* (depuis 1948), *Die Musikforschung* (depuis 1948), la reprise en 1952, après vingt-cinq ans d'interruption, des *Archiv für Musikforschung*. Tous ces nouveaux périodiques sont les organes de sociétés savantes ou d'Instituts universitaires. Il est essentiel d'indiquer maintenant que les deux revues strictement limitées à la musicologie médiévale et renaissante doivent leur existence à des groupements indépendants de caractère international : *Musica Disciplina*, publié à Rome depuis 1948, est en principe l'organe d'un « American Institute of musicology », mais doit tout à la grande activité d'un seul homme, A. Carapetyan, qui le dirige personnellement en même temps que d'importantes publications, dont il sera question plus loin ; et les *Annales musicologiques*, organe de la Société de Musique d'Autrefois, qui paraît à Paris depuis 1953 sous la direction d'un Comité franco-américain où le plus grand rôle revient à G. Thibault. Ces deux périodiques se fixent pour premier but de fournir aux historiens les instruments de travail (dépouillements de mss, bibliographies) dont ils ont le plus besoin. *Musica Disciplina* a déjà magnifiquement rempli ce but dans les six premiers volumes parus. Les *Annales musicologiques* cherchent, en outre, à accueillir des articles de fonds tendant à renouveler ou à donner une nouvelle direction aux différents problèmes de musicologie médiévale et renaissante.

Dans le domaine des publications de textes, l'« American Institute of musicology » a entrepris un très vaste *Corpus Scriptorum de Musica* (*C. S. M.*), qui a dès maintenant établi un programme de 46 publications de traités médiévaux relatifs à la musique. Cette collection, si elle se réalisait complètement, tendrait à remplacer les *Scriptores ecclesiastici de musica* de Gerbert et les *Scriptorum de musica medii aevi* de Coussemaker, dont les textes ne sont pas sûrs et qui ne constituent pas, en tout cas, une édition critique. Jusqu'à présent deux volumes du *C. S. M.* ont paru, dus tous deux à l'éditeur de la collection, le R. P. hollandais J. Smits Van Waesberghe. Une petite mésaventure a salué la publication du premier volume, le *De musica cum tonario* d'un certain Johannes (XII^e s.)[1], texte établi d'après 15 mss, qui semblaient permettre d'identifier l'auteur comme étant J. de Liége, ou de Afflighem et non plus l'Anglais J. Cotton, comme l'avait autrefois supposé Gerbert. Or, L. Ellinwood fit perdre beaucoup de poids à cette laborieuse démonstration en citant un 16^e manuscrit de la Library of Congress, où l'auteur paraissait avec la plus grande évidence redevenir le vieil Anglais Cotton[2]. Quoi qu'il en soit, on possède, pour la première fois dans l'histoire de la musicologie, une solide édition d'un traité d'une grande importance pour la connaissance de la technique musicale du XII^e s., notamment de la première forme de l'*Organum*.

Le second volume du *C. S. M.* est le *De musica* d'Aribon (début XIII^e s.), publié par le même Smits Van Waesberghe d'après une douzaine de mss, alors que Gerbert, le précédent éditeur, n'en connaissait que deux[3]. Ici, la querelle relative à l'identité de l'auteur avait eu lieu avant l'édition : Aribon de Liége, selon Smits, où Aribon de Freising, comme tous les historiens le maintenaient après Gerbert. Il faut bien avouer que la position du P. Smits s'est considérablement affaiblie par le seul fait qu'il n'ait pas cru devoir citer même le nom de son principal adversaire, Dom J. Kreps (*Aribon de Liége : une légende*, dans *Revue belge de musicologie*, 1948, p. 138-143). Heureusement, l'excellence de ces deux éditions critiques n'a nullement souffert de ces polémiques.

Une autre série de l'Institut — le *Corpus mensurabilis musicae* — comprend les textes musicaux eux-mêmes : la messe « dite du Sacre » de Guillaume de Machaut a été éditée par G. de Van († 1949), qui a également achevé avant sa mort les deux premiers volumes des *Opera omnia* de G. Dufay, aujourd'hui continués par H. Besseler. Dans la même série sont également en

1. *J. Affligemensis. De musica cum tonario...*, Rome, 1950, 207 p.

2. L. Ellinwood, *J. Cotton or J. of Afflighem. The evidence of a ms. in the Libr. of Congress*, dans *Music Library Association. Notes*, t. VIII, 1951, p. 650-659, article auquel Smits a répondu dans *Musica Disciplina*, 1952, p. 139-153. On regrettera, en outre, dans la bibliographie de J. Smits Van Waesberghe, l'absence de l'article de J. Wolf, *Early english musical theorists*, dans *The musical quarterly*, t. XXV, 1939, p. 420-429.

3. *Aribonis. De musica*, Rome, 1951, XXVIII-74 p.

préparation : un vaste corpus des organa, conduits et motets de l'École de Notre-Dame (XIIIe s.) par H. Husmann, les œuvres musicales d'Adam de la Halle par F. Gennrich, celles de Philippe de Vitry et de J. Ciconia par H. Besseler, qui promet aussi de compléter l'édition des œuvres de Machaut, laissée inachevée par F. Ludwig.

Nous terminerons ce rapide tour d'horizon en donnant un compte rendu sommaire de cinq publications, dont les deux premières pourraient être placées par tout médiéviste parmi ses « usuels » les plus courants.

Die Musik in Geschichte und Gegenwart. Allgemeine Enzyklopädie der Musik herausgegeben von Friedrich BLUM, Kassel et Bâle, Bärenreiter, t. I-II, 1950-1952 (« A » à « Dap »). — Cette encyclopédie, dont le rythme de publication est encourageant, est le résultat d'une collaboration internationale où les médiévistes sont surtout Allemands : F. Gennrich, H. Besseler, H. Hüschen, B. Stäblein. On peut souhaiter y voir plus largement participer les « Américains » W. Apel, M. Bukofzer, O. Strunk, L. Schrade. A la manière de l'*Enciclopedia britannica*, elle ne comprend pas seulement des notices sur les musiciens, mais aussi sur les théoriciens, les musicologues (Aubry, Beck, etc.), les pays, les villes (Arras, Avignon, etc.), les mss, les thèmes et les genres, le tout étant classé dans un ordre strictement alphabétique. Tant du point de vue bibliographique que du point de vue critique, ce travail s'annonce dès maintenant comme un instrument de travail de premier ordre. Tout au plus pourrait-on lui reprocher un certain manque de rigueur dans le choix des sujets et regretter l'absence d'un certain nombre de notices.

Mentionnons les articles les plus importants pour le moyen âge : *Ars antiqua* et *Ars nova* de H. Besseler donnent un état des questions sur l'évolution générale de la musique des XIIIe et XIVe s., avec de précieuses bibliographies. Du même auteur des descriptions critiques séparées de certains grands mss : Aoste, Apt, Cambrai 6 et 11, Chantilly 1047. Un grand nombre de trouvères et de troubadours sont traités par F. Gennrich : Adam de la Halle, Aimeric de Peguilhan, Andrieu Contredit, Arnaut Daniel, Arnaut de Mareuil, Audefroi le Bastart, Berengier de Palazol, Bernart de Ventadorn, Bertran de Born, Blondel de Nesle, Chastelain de Coucy. Les médiévistes liront avec profit l'opinion d'un musicologue (H. Hüschen) sur Bède le Vénérable, Aurelianus Reomensis et Martianus Capella, celle de R. Wagner sur Boèce et Cassiodore. Les genres musico-littéraires suscitent toujours le plus de discussions : un remarquable *Ballata* de N. Pirrotta, *Chanson* de G. Reaney et G. Thibault, *Chanson de geste* de F. Gennrich, qui n'a pas connu les dernières propositions de J. Chailley. De Gennrich encore un article, *Ballade*, a été raisonnablement critiqué : en effet, voulant démontrer par des exemples sa conception de l'origine de la ballade dérivée du virelai, le musicologue a placé régulièrement le refrain final au début de chaque exemple, sans mentionner que c'était lui et non les mss qui lui accordait cette place.

Gustave REESE, *Music in the Middle Ages with an introduction on the music of ancient times*, New York, Norton, 1940, XVII-502 p.

On disposait jusqu'à présent en français des deux manuels de T. Gérold, utiles ouvrages d'initiation à l'étude de la musique médiévale auxquels manquait l'appareil critique indispensable à un véritable instrument de recherche. Ce nouveau livre, dû au professeur de musicologie à l'Université de New-York, est bien, cette fois, un produit authentique de la musicologie américaine, qui lui fait le plus grand honneur. C'est un manuel précis et clair basé sur une bibliographie de près de 40 pages. On ne peut dire, d'ailleurs, qu'il s'agisse seulement d'une compilation, car G. Reese est très souvent remonté aux sources mêmes et donne, çà et là, des exemples musicaux inédits.

Un tel ouvrage ne se résume pas. Après un bref rappel des théories en cours concernant la musique de l'Antiquité, l'auteur aborde dans une vaste seconde partie l'étude du chant grégorien et de la monodie jusque vers 1300, puis consacre une troisième partie, qu'on peut juger un peu courte, à la polyphonie européenne jusqu'en 1453. Deux volumes actuellement sous presse — *Music in the Renaissance* — achèveront l'étude du XVe s. et conduiront le lecteur jusqu'a la fin du XVIe s. Tel qu'il est, ce livre sera pendant bien des années un point de départ non seulement pour l'étudiant, mais aussi pour le médiéviste désirant connaître rapidement l'état d'un problème musical et la bibliographie du sujet. Il est à souhaiter qu'une nouvelle édition incorpore les derniers résultats acquis par les musicologues allemands, italiens et américains relatifs à la musique anglaise et italienne du XIVe s., ces écoles « périphériques » dont l'importance n'a cessé de s'accroître en face de l'école centrale française.

Parmi les plus importants travaux parus depuis la publication de ce livre, on donnera ici un aperçu de trois ouvrages qui mettent en évidence la nature de trois écoles scientifiques : française, espagnole et américaine.

Yvonne ROKSETH, *Polyphonies du XIIIe s. Le ms. H 196 de la Faculté de médecine de Montpellier*, t. IV, Études et Commentaires, Paris, Oiseau-Lyre, 1939, 310 p.

Achevé d'imprimer au moment de la guerre, ce livre n'est apparu dans le commerce qu'en 1948. Il est le couronnement de la magnifique édition entreprise par le professeur de l'Université de Strasbourg, dont la mort a décapité l'école musicologique française. On voudrait ici attirer l'attention sur une mince partie de cette étude : après l'étude du ms., de son répertoire, de la date, des concordances, des « teneurs », de la structure musicale des motets, l'auteur analyse avec une grande finesse les textes des motets et leur mode d'association à la musique ; ses conclusions sont d'une grande importance pour qui veut se faire une idée des rapports entre poésie et musique au XIIIe s.

Y. Rokseth remarque d'abord que les motets français prennent à la chan-

son des trouvères « maint élément d'expression et de forme » et se situent en général au niveau des chansons les moins raffinées, de celles qui seraient dues à des trouvères de second ordre. Beaucoup sont d'un caractère composite, commencent dans un genre courtois et se terminent par des refrains populaires ou des rondes villageoises. « On a souvent l'impression que le musicien s'est emparé d'un poème formé de vers égaux et qu'il l'a modifié et rendu irrégulier en retranchant et en ajoutant, selon les besoins de sa composition, certains mots passe-partout. Aux vers qu'il désirait plus longs il annexait parfois de petites interjections telles que *Dieu !* ou *las !* ou *aïmi !* » (p. 249).

Ce qui revient à conclure de la prédominance de la musique sur le texte. Le cas des motets à textes multiples, où le profane et le religieux sont le plus souvent mêlés, est particulièrement intéressant pour les philologues. Ceux-ci auraient tort de les étudier individuellement, comme s'il s'agissait de pièces artificiellement réunies, car le musicien du XIIIe s. est peu préoccupé d'illustrer le sens, global ou littéral, d'un poème. Ce qu'il recherche souvent, c'est un jeu de rimes et d'assonances entre les textes des différentes voix de la musique. Ces textes riment non pas entre les différents vers d'une même pièce, mais d'une voix à l'autre, entre les vers des différentes pièces. Simple recherche de sonorité de la part du musicien.

Y. Rokseth suggère (p. 243) que certains motets ont pu servir à de petites comédies chantées et mimées et pense qu'ils ont pu parfaitement convenir à « un auditoire de paysans ou de petits bourgeois ». Resterait à expliquer le problème esthétique de la coexistence de textes opposés au sein d'une même œuvre et de définir la nature et la destination de cette musique que l'on ne saurait dire ni religieuse ni profane. Sur ce point les quelques explications de J. Handschin (*Musica Disciplina*, 1951, p. 110-112) n'ont pas encore apporté beaucoup de lumière.

Higini Anglés, *La música de las Cantigas de Santa María del rey Alfonso el Sabio. Facsímil, transcripción y estudio crítico*, t. II. Transcripción musical, Barcelone, Biblioteca central, 1943, 126-462 p.

Le texte des *Cantigas de Santa Maria*, depuis longtemps connu des musicologues, n'avait encore ni édition ni étude critique. Mgr Anglés, qui fonda à Barcelone en 1943 un très actif Instituto español de musicologia, nous donne l'une et l'autre (le t. I, destiné à un fac-similé, n'a pas encore paru) d'après trois mss : Madrid, B. N. ms. 10069 (dit ms. de Tolède), qui représente avec ses 128 mélodies le stade primitif des *Cantigas* ; Escorial, T. j. 1 ; et Escorial, j. b. 2, le plus complet, qui contient 416 pièces. On rappellera que la théorie de l'origine arabe de ces chants de « troubadours espagnols » avait été exposée avec le plus de force par J. Ribera y Tarrago en 1927-29 : elle reposait surtout sur l'influence de la forme arabe du *zajal*. F. Gennrich, sans opposer d'arguments contraires, fit remarquer que, en l'absence de mss musicaux arabes, il était impossible de considérer cette

théorie autrement que comme une hypothèse de travail, et O. Ursprung avait montré combien il était exagéré d'étendre l'influence arabe à toute la monodie profane de l'Europe médiévale.

L'édition monumentale de H. Anglés vient fournir le matériel musical qui manquait jusqu'à présent aux historiens. Elle a été aussitôt suivie de deux remarquables articles : une mise au point de H. Spanke dans un article posthume, *La teoría árabe sobre el origen de la lírica románica a la luz de las últimas investigaciones* (*Anuario musical*, 1946, p. 5-18), où il établissait que toutes les tentatives tendant à faire dériver le virelai du *zajal* étaient en fin de compte erronées ; et une grande étude de l'ethnographe M. Schneider, l'un des collaborateurs de H. Anglés à l'Instituto : *A proposito del influjo árabe. Ensayo de etnografía de la España medieval*, dont le titre indique déjà l'originalité de méthode (*Ibid.*, p. 31-141).

Willi Apel, *édit.*, *French secular music of the late fourteenth cent. Edition of the literary texts by Robert* W. Linker *and* Urban T. Holmes, Cambridge, Mass., 1950, 38-133 p. (Mediaeval Academy of America, Publication, n° 55).

On ne s'était guère aventuré jusqu'à présent dans la notation musicale « mensuraliste » de la génération de musiciens entre Machaut et Dufay. W. Apel s'attaque ici aux mss dont la notation est la plus difficile, ceux que G. de Van pense avoir été conçus en vue de la pédagogie musicale la plus hermétique (*Musica Disciplina*, 1948, p. 83) : Modène, Estense 568 ; Chantilly 1047, et Bibl. nat., nouv. acq. fr. 6771 (ms. Reina). Il publie 81 pièces, dont 35 ballades (surtout dans Chantilly), 11 rondeaux et 24 virelais (surtout dans Reina), qu'il groupe au point de vue musical en trois sections : style de Machaut, style « maniériste » et style moderne. En fait, plutôt que de musique française, il eût été plus exact de parler de musique sur des textes français, car plusieurs musiciens représentés sont de purs Italiens, tels Antonello da Caserta et Matteo da Perugia. Influencé par la terminologie des arts plastiques, Apel emploie abusivement l'expression « musique flamande » et attribue d'une manière assez gratuite à une problématique influence flamande l'élément réaliste et pittoresque qu'il relève dans plusieurs virelais appartenant au style « moderne ». Il n'est pas douteux qu'une étude plus serrée des textes littéraires et des éléments dialectaux (picards notamment) l'eût conduit à des conclusions plus assurées.

Notons au passage dans ces textes : deux ballades du musicien Trebor à Gaston Phébus et une à Charles II de Navarre, une ballade de Solage au duc de Berry. Quelques-uns de ces successeurs de Machaut sont à la fois poètes et musiciens : Jacob de Senleches, Solage et trois autres, connus par le ms. de Chantilly, sont cités dans les *Arts de seconde Rhétorique*, J. Vaillant, J. Cuvelier et J. de Suzay.

Il faut espérer que la connaissance de cette époque fera bientôt de nouveaux progrès, grâce à l'édition des musiciens du Trecento italien que

prépare actuellement Nino Pirrotta pour l'American Institute of musicology.

François Lesure.

Comptes rendus sommaires.

Friedisch Stolz — Albert Debrunner, *Geschichte der lateinischen Sprache* (Sammlung Göschen, Band, 492); Berlin, W. de Gruyter, 1953; pt. in-16, 136 pages. — Dans des limites si étroites c'était un tour de force, très utilement réussi, que de faire entrer après l'italique et le latin dialectal et prélittéraire, le latin classique et post-classique, le latin vulgaire et les rapports avec le roman, en même temps que des notions d'indo-germanique, le tout muni d'index des mots, des noms propres et des matières. — M. R.

Mario Roques et les études roumaines; Paris, Institut Universitaire roumain Charles Ier, 1953; in-8°, 222 pages. — Les élèves et amis roumains de M. Roques ont eu l'heureuse idée de publier un volume de reconnaissance et d'hommage à l'occasion de son jubilé scientifique. C'est en 1903, en effet, que M. Mario Roques succéda à Gaston Paris dans sa conférence de philologie romane à l'École Pratique des Hautes Études, et l'on sait quelle somme de labeur représentent pour lui les cinquante années écoulées depuis lors. Le présent volume retrace l'essentiel de cette activité dans le champ roumain. On y trouvera, en premier lieu, après une introduction générale de Sever Pop, une étude de M. Munteanu sur *la Roumanie moderne et sa Littérature dans la conception de M. Mario Roques*, une autre de M. Turdeanu sur *M. R. et la Littérature roumaine ancienne*, une note d'O. Nandriș sur *M. R. et ses élèves*, enfin une bibliographie détaillée des ouvrages, articles et comptes rendus de notre maître, consacrés à la langue et à la littérature roumaines, bibliographie établie par M. Horia Radulescu, et qui comporte plus de quatre cents numéros : ce nombre seul indique l'importance de cette section, véritable revue critique embrassant la quasi-totalité de la production en philologie roumaine du dernier demi-siècle. Dans une seconde partie, les auteurs du recueil ont réimprimé quelques écrits de M. Mario Roques parus dans des volumes ou des recueils qui ne sont pas normalement dans les bibliothèques des romanistes. Certains de ces articles sont importants pour l'histoire de la Roumanie contemporaine, mais nous devons, pour la littérature et la philologie roumaine, signaler les notices sur *Pompiliu Eliade* et sur *Nicolas Iorga*, une note sur *Le vocabulaire roumain de J. A. Vaillant*, ancêtre des dictionnaires bilingues franco-roumains, paru en 1839 à Bucarest, une étude sur le *Consul Leonida* de Caragiale, la très importante conférence sur *La poésie roumaine contemporaine* donnée à Oxford en 1934, enfin les préfaces à

l'*Histoire de la Littérature roumaine* de P. V. Hanes et au recueil de contes traduits, paru sous le titre collectif d'*Ames en peine*, préfaces où l'on trouvera indiqués avec vigueur et concision, quelques traits essentiels de la littérature et de l'âme roumaines. Il appartenait légitimement à ceux qui en ont été les bénéficiaires moraux, et qui peuvent le mieux en apprécier l'importance, de célébrer les efforts longuement soutenus par M. R. au profit d'une langue et d'une littérature devenues siennes par affectueuse adoption autant que par désir scientifique; tous les romanistes s'associeront de cœur à ce juste et précieux témoignage. — F. Lecoy.

E. Alarcos Llorach, *Papeletas etimológicas*. (*Archivum*, Oviedo, II (1952), p. 297-302). — Sont étudiés : 1. *Juez*. Soutient avec raison la dérivation de l'accusatif, et non du nominatif allégué parfois pour *juez* et *pómez*. 2. *Escardar*. Dans des textes des VIIIe et IXe siècles, exsqualidare (sur squalidu) signifiait « transformer un terrain de squalidu 'inculte' en cultivé ou cultivable ». L'adjectif se trouve substantivé, *escalido*, qui serait à la base de *escalio*, *escajo*... « ronces, broussailles » (comme turpidu > *turbio*). L'auteur voit dans *escardar* un dérivé de exsqualidare, et non une forme composée sur *cardo* (avec le sens de « ôter les chardons »); ce dernier aurait au plus agi dans la transformation de **escaldar* en *escardar*. 3. Conchŭla. Étude des formes dialectales hispaniques issues de cette base. — B. Pottier.

Celso Ferreira da Cunha, *À margem da poética trovadoresca. O regime dos encontros vocálicos interverbais*. Rio de Janeiro, 1950; in-8, 93 pages; — *O Cancioneiro de Joan Zorro. Aspectos lingüísticos, texto crítico, glossário*. Rio de Janeiro, 1949; in-8, XXIII-97 pages. — Le premier ouvrage est une monographie sur l'hiatus et l'élision dans l'ancienne poésie gallego-portugaise; les premiers chapitres retracent l'histoire de la question. L'abondante documentation réunie permet à l'auteur de tirer certaines conclusions des statistiques qu'il a établies, par ex. : la tendance à l'élision des voyelles atones était freinée par des incompatibilités phonétiques, phonologiques ou morphologiques; la voyelle finale des polysyllabes était plus souvent élidée que celle des monosyllabes; la synalèphe était rare. Des paragraphes spéciaux sont consacrés à des mots particuliers : mots de relation (*de*, *a*, *e*, *que*), pronoms (*mi*, *me*, *lhe*, *o*, *a*...). La bibliographie montre que l'auteur est au courant des dernières publications. — Dans le chapitre *Aspectos lingüísticos* de son second ouvrage, M. da Cunha étudie principalement deux problèmes, celui de la nature des voyelles nasales, et celui du « *-e* paragogique » dans l'ancienne poésie hispanique. Le problème des voyelles nasales est le suivant : dans plusieurs compositions poétiques, les voyelles nasales assonnent avec des voyelles orales (type *perdi-mim*). Faut-il corriger tous ces couples? L'auteur ne le pense

pas. Et il apporte, entre autres, le témoignage de la *Chanson de Roland* dans laquelle 17 assonances de *a* et *ã* sont à noter, que les critiques ont voulu corriger. Pour en revenir au portugais, M. da Cunha relève *minha-veria* dans J. Zorro ou, dans les *romances* populaires, *candil-chapim*, etc... — Le *-e* paragogique se trouvait dans les anciens textes dans des mots où normalement il était tombé : « El-rey *portugueese*/barcas mandou *fazere*... » Ces formes n'apparaissent qu'en fin de vers, ce qui fait penser à un procédé poético-musical, à une tendance aux types de vers paroxytons. L'auteur rappelle à ce propos l'évolution de la pensée de Menéndez Pidal qui, après avoir soutenu la théorie d'une harmonisation de l'ensemble poétique, défend l'archaïsme de ces formes en *-e* qui devaient vivre dans le parler de ces époques (cf. *Rom.*, LXIX, 408). Les raisons qu'allègue M. da Cunha semblent très pertinentes ; on peut se reporter à présent à l'article de R. Lapesa. *La apócope de la vocal en castellano antiguo. Intento de explicación histórica*, dans les « Estudios dedicados a Menéndez Pidal », II, p. 185-226. — Pour l'édition de ces onze courts poèmes, l'auteur a eu recours aux deux mss et aux éditions antérieures ; il les donne avec tout l'apparat critique désirable. Un glossaire détaillé de tous les mots des poèmes termine le volume ; sous chaque terme se trouvent des citations d'autres textes, et l'étymologie, avec renvois aux études sur le sujet (p. 67-97). — M. da Cunha, professeur à l'Université de Rio, et à présent lecteur à la Sorbonne, montre, par ces deux ouvrages, qu'il est un excellent philologue. — B. POTTIER.

Helmut STIMM, *Studien zur Entwicklungsgeschichte des Frankoprovenzalischen* (Akademie der Wissenschaften und der Literatur in Mainz, Geistes — und Sozialwiss. Klasse, 1952, 6); Wiesbaden, Fr. Steiner, 1953 ; in-4°, 160 pages. — Après quelques pages sur le développement des études relatives au franco-provençal, l'auteur présente une description historique et géographique précise et critique des faits relatifs au traitement franco-provençal de *e* et *o* ouverts et fermés toniques en syllabe libre, de *e* et *o* ouverts et *a* toniques en contact avec *u*, des différentes toniques en contact avec *i*, et se limite à ce cadre strictement phonétique, mais en étudiant de près les procès d'évolution signalés p. ex. par M. Duraffour. — M. R.

G. POUGNARD, *Le parler « franco-provençal » d'Aiript (commune de Romans, canton de Saint-Maixent, Deux-Sèvres) ; contribution à l'étude des dialectes poitevins* ; La Rochelle, 1952 ; in-8°, 265 pages, avec une carte. — Les précisions de ce titre et l'usage des guillemets ne laissent pas de doute sur les intentions de l'auteur et son désir de marquer la situation des parlers poitevins dans la zone mitoyenne entre dialectes français et dialectes provençaux, comme constituant un franco-provençal de l'Ouest. L'auteur s'est attaché de façon très heureuse à mettre en lumière les influences, d'ori-

gines et de directions variables, des parlers voisins. Son étude phonétique est très bien conduite avec une prudence étymologique d'un réaliste très louable. — L'on appréciera tout particulièrement le lexique étendu avec ses notations phonétiques précises et ses définitions minutieuses. Ce lexique est classé méthodiquement par matières, et un index des termes français en facilite l'usage, quand du moins il existe des termes français assez exactement équivalents aux mots patois, mais ce n'est pas toujours le cas ; c'est ainsi qu'en voulant vérifier l'extension des mots de la famille de *jobrous*, que j'ai jadis étudié, je n'ai pas pu trouver ce mot à « barbouillé » ou « sale », où je le cherchais d'abord comme se rattachant à la toilette, et ne l'ai retrouvé qu'avec les mots de « lessive » et de « ménage », avec lesquels il est peut-être en effet plus lié à Aiript que sur d'autres points : un index des types régionaux faciliterait à cet égard l'utilisation du lexique, et permettrait de déceler les mots ou sens inconnus du parler étudié ; ainsi *balin* se trouve seulement dans la liste des termes pour la « mise en sac » des grains, et on l'aurait plutôt cherché au « battage », car il désigne la forte toile qui sert à porter la « balle » détachée du grain, mais ne sert-il pas aussi, comme ailleurs, à désigner, peut-être par raillerie, les draps du lit (cf. fr. provincial et pop. *se mettre dans ses toiles*) ? Mais on ne songe à demander à M. Pougnard ce complément d'index que parce que son lexique est très riche et étendu (plus de 120 pages). Il est à souhaiter, comme il le fait espérer, qu'il continue ses recherches en les étendant encore au sud d'Aiript. — M. R.

Gunnar Tilander, *Origine et sens primitif de vieux français « amboure...e »*. [Extr. de *Studia Neoph.*, XXIII-1, p. 55-61]. — L'emploi de *amboure* en anc. franç. est comparable aux tournures des langues germaniques « she is *both* mother *and* virgin », en allemand *beides*, etc... ; ces mots sont identiques au grec ἀμφότερον, employé de la même façon, et au lat. ambo. En grec, on trouve aussi bien ἀμφότερον καί... καί (ou τε... τε) que ἀμφότερον... καί ; il y a tout lieu de croire qu'en anc. franç., *amboure...e* doive être interprété *ambour e...e* ; ce phénomène est mis en parallèle avec « l'allongement » de *com* en *come*, après fusion des deux éléments intimement liés (« elle est belle *com e* une rose »). C'est ainsi que *ambour*, forme première du mot, s'explique parfaitement par ambōrum, génitif de qualité : « char de geline, ke est *ambure* seine *e* fine » signifie « la chaire de geline qui est des deux [qualités], et saine et fine ». L'auteur a réuni une douzaine de tournures de ce type. — B. Pottier.

G. Tilander, *Origine et évolution sémantique de* frôler *élucidées par le verbe espagnol* rozar. [Extrait de *Zeitschrift f. rom. Phil.*, LXVII (1951), 1-3 ; p. 174-178]. — Le mot n'apparaît qu'au XVe siècle (*fraulle*r chez A. Gréban) mais doit être ancien étant donné qu'il est bien représenté dans les

dialectes : *frôler*, *freuler*, *frouler*, *frouiller*. Ces types de variantes se retrouvent dans d'autres mots : *brailler*, *braular*, *brôler*, *breuler*, *brouler*, *brouiller* (< *bragŭlare), *trailler*, *trauler*, *troler*, *treuler*, *trouler*, *trouiller* (< *tragŭlare), *graille*, *grole* (< gracŭla). C'est pourquoi M. T. pense que les formes précitées sont des variantes de l'a. fr. *frailler* « briser » (< *fragŭlare). C'est l'évolution sémantique que M. T. justifie au moyen de l'esp. *rozar* « frôler » qui provient de *ruptiare. Nous pouvons ajouter l'exemple suivant d'alternance phonétique que M. T. explique par une chronologie différente dans la syncope

*tragŭlare → *traglare > *trailler
*tragŭlare → *trauulare > *trauler* > *troler*
*tragŭlare → *trauglare > *troiller > *trouiller* :

*robigŭlare > *rouiller* et aussi *roulle*r : « pour *desrouller* et esmouller deux cousteaulx... » (*Livre de Comptes de Cl. de La Landelle*, 1553-1556, éd. R. De Laigne, Nantes, 1906, p. 39). — B. Pottier.

Robert A. Hall, *Haitian Creole, Grammar, Texts, Vocabulary*. (The American Anthropologist Association, vol. LV, nº 2, 2, Menasha, Wisconsin, avril-juin 1953); gr. in-8º, 309 pages. — Le créole d'Haïti est un créole français devenu la langue maternelle d'environ 3.000.000 de personnes en 1944; il est étudié ici spécialement dans la région de Port-au-Prince avec indication de variations dialectales qui mériteront une étude spéciale. La présente description est complétée par une série étendue de textes avec traduction anglaise et par un double glossaire anglais et français. — M. R.

La vie d'Édouard le Confesseur, poème anglo-normand du XIIe siècle publié par Östen Södergård, Uppsala, 1948, in-8º, VIII-384 pp. — Il s'agit de la vie de saint Édouard cataloguée sous les nos 2 et 3 par P. Meyer, *Hist. Litt.*, XXXIII, p. 347. C'est par erreur, en effet, que cet érudit, et à sa suite, Vising, *Anglo-norman Language and Literature*, nos 125-127 ont cru que les textes conservés par les mss Welbeck et du Vatican étaient différents; en réalité le ms. du Vatican est incomplet du début, et le ms. Welbeck de la fin. Nous ne possédons, par conséquent, que deux vies en vers français de ce saint, dont l'une a été jadis publiée par H. R. Luard; M. S. nous donne aujourd'hui la seconde. L'éditeur a bien vu, d'autre part, que son texte était également conservé sous une forme quelque peu retouchée dans une longue interpolation d'un des mss du *Brut*, le B. N. fr. 1416. P. Meyer et Vising avaient daté l'ouvrage du XIIIe siècle; M. S. démontre d'une façon à peu près certaine qu'il faut le faire remonter au XIIe et le placer, presque à coup sûr, entre 1163 et 1172, peut-être même 1170. Il a pour auteur une nonne du couvent de Barking, d'où vient également une vie de sainte Catherine, conservée justement, elle aussi, entre autres

mss, par le ms. de Welbeck. M. S. a posé seulement, sans l'examiner (note au vers 5306) la question de savoir si la nonne Clémence, dévote de sainte Catherine, ne pourrait pas être également l'auteur du *Saint Édouard*. Quoi qu'il en soit, cet auteur, anglo-normand, écrit une langue relativement pure, sauf en ce qui concerne la déclinaison à deux cas, dont il ne reste pratiquement aucune trace. Mais la phonétique des rimes est régulière, et la versification, si l'on admet un système de compte qui comporte tout de même quelques contradictions, paraît correcte. En particulier, le poème n'offre pour ainsi dire pas de rimes *ié/é* (les exemples réunis p. 67 ne sont pas sûrs ou sont erronés : *avoé* est un mot en *é*, non en *ié*; aux vers 298, 782 les variantes donnent une rime régulière; 2069 est facile à redresser; la forme *susjez* à 2310 est obscure; par contre, la rime *veé/purluigné* 2343 semble avoir été oubliée; *quider* rime en *é*, mais cette pratique se rencontre chez des auteurs continentaux contemporains de notre poète, Wace ou Benoît de Sainte-More). M. S. a choisi comme ms. de base le ms. du Vatican, dont la supériorité est manifeste; on regrettera seulement que la lettre du ms. ait été continuellement corrigée, je ne dis pas à tort, mais sans principe très clair, et cela uniquement afin de faire apparaître la régularité métrique du texte; la plupart des retouches, qui sont d'ordre graphique, auraient pu être évitées; d'autres, au contraire, intéressant le sens, et que fournissait le ms. de Paris, auraient pu être discrètement introduites pour améliorer le texte, puisque aussi bien le principe d'une reproduction rigoureusement scrupuleuse du ms. de base n'avait pas été retenu. Cf. en particulier les variantes des vv. 526, 784, 803, 1295, 1610 (malgré la note), 1720, 3347 et 3351 (négation), 3580 (deux vers absents de *V*). L'édition est correcte, et le glossaire, abondant, satisfaisant dans l'ensemble. Voici maintenant quelques remarques. V. 25, pas de virgule à la fin — 36, il n'y a pas de lacune, malgré l'éditeur, qui a eu tort de suivre l'opinion de P. Meyer; il suffit de lire *paist* et non *prist*; la même idée, dans les mêmes termes, a été reprise par l'auteur au v. 501 — 54, garder le *si* du ms.; virgule à la fin — 254, ponctuation forte à la fin — 426, pas de point — 457, 459, 466, on attendrait *ert* (futur); cf. la note au vers 19; il semble que la correction aurait pu être faite — 486, la fin du vers est incompréhensible; il faut lire *acoeut*, présent de *acoillir*, et rectifier la table des rimes; cf. 3259, 5041 — 500, il faut garder le *i esperent* du ms. et corriger à 499 *avreient* en *aveirent*; pour *averer*, cf. 163 et 1740 — 525, *a* du ms. devait être gardé; *mesme* dissyllabique est fréquent dans le texte — 611, virgule à la fin — 677, manque *te* ? — 781, *poërent* me semble douteux — 1070, je crois qu'il fallait couper *lu rrei*; de même 3616, cfr 4070 et 4095 pour *ll-* — 1176, ponctuation à la fin; deux points à la fin de 1177 — 1286, *entive* est rangé au glossaire sous *ententif*, ce qui va pour le sens; mais la forme ? — 1470, se rapporte à ce qui précède, ce qui, d'une part, évite de briser le couplet (ce que l'auteur ne fait jamais,

semble-t-il), et, d'autre part, est conforme à *Actes*, I, 4-9 — 1748, allusion à *Jérémie*, 44, 25 — 1913, le glossaire réunit sous le même mot *sené* « sénat », à la rime 2702, et *sene* de 5833, 5852, où l'élision conseille plutôt de comprendre « synode » ; pour les cas tels que 1913, il est plus difficile de décider — 2027-2030 se rapportent plutôt à ce qui suit — 2382, *eskerdus* n'est pas un participe passé (qui serait d'ailleurs barbare) de *eskerder*, comme le prétend le glossaire, mais un adj. *eskerdos*, de *escherde*, *escharde*, au sens de « rogne, gale » ; cf. A. Henry, *Mélanges Roques*, I, p. 99 ss. — 2606, lire *naje* « non » — 2663, il valait la peine de relever la mention des deux *abc bien cumpassez* qui prouvent que la dédicace de l'église a été effectuée ; on trouvera facilement dans le Du Cange, s. v° *dedicatio*, un texte énumérant l'essentiel des rites de dédicace (les douze cierges, en particulier, placés sur les douze croix, cf. ici 2665, 2667) ; mais il n'y est pas question du rite qui consiste à tracer sur le sol deux alphabets (en deux langages, grec et latin) lors de la cérémonie ; pour ce dernier rite, cf. Du Cange *abcdarium* et *abcturium*, et, en français, le *Roman du Mont Saint-Michel*, 820-926, part. 831-836 — 2716, lire *ouilz* — 2780, *aluee*, non pas « louée », mais « placée » ; de même 5210 — 2827, virgule après *nus* — 3167, *quil* avec enclise — 3288, le contexte invite à comprendre *assorber* (et non pas *assorbir* de toutes façons) comme « aveugler » — 3410, fermer les guillemets — 3429, virgule à la fin — 3457, *nascue* — 3564, *De* — 3567, *grant*, traduit par « souci, désir » au glossaire, est une erreur qui vient de Godefroy mal utilisé ; il est ici pour *graant*, cf. Godefroy sous *creant*, et signifie « accord, engagement » ; même lapsus plus haut, 2770 — 4345, *dum* — 4419, Édouard étant mort en janvier, *mais* est ici pour *meis*, c'est-à-dire « mois » — 4790 et 93, supprimer les guillemets et l'interrogation de 4790 — 5120, *envier* est au lexique sans glose ; il s'agit de *invitare* « augmenter l'enjeu, relancer, renchérir », pris au sens figuré, et non de *invidia* ; de même sans doute, plus haut, au vers 3509 — 5149, *prueit* est rangé à tort au glossaire parmi les formes de *pruver* ; c'est *pruer* « servir, être utile, profiter », mot que Godefroy n'a pas enregistré ; mais cf. *apruer* 5032, que Godefroy a recueilli chez Walter de Henley, et que le Tobler-Lommatzsch semble avoir négligé — 5616, *doubles* « offices doubles » (terme de liturgie), plutôt que « chant à double partie », qui ne convient pas ici — 6651, couper *de pruvance* et supprimer *depruvance* au glossaire. — Félix Lecoy.

Nous réunissons ci-dessous des indications sur des articles parus dans des périodiques dont la composition variée et les circonstances actuelles ne nous permettent pas de donner le dépouillement régulier :

Sur les vestiges d'une langue romane parlée dans l'Afrique du Nord-Ouest à l'époque arabe, est le titre que met le *Bulletin du Centre Polonais de recherches de Paris* (1951, n° 9, p. 15) à une brève note résumant le som-

maire de deux pages d'une communication de M. Tadeusz Lewicki à la Société de linguistique de Cracovie : il s'agit des éléments toponomastiques conservés par les géographes arabes et qui avaient été repris par les Arabes lors de leur conquête du Maghreb aux indigènes romanisés, par ex. *Fassatu* < fossatum. Ce matériel est peu abondant; il pourrait avoir gardé trace d'évolutions phonétiques telles que le passage des sourdes à la sonore : *Lebda* < Leptis. Mais faut-il pour cela parler d'une « langue » romane ? Toponymie n'est pas langage. — M. R.

Alfred Ernout, Cor et chorda (*Revue de Philologie*, 1952, p. 157-161). Il n'y a pas lieu de postuler à la base du franç. *accorder* un latin imaginaire **acchordare* à valeur morale : le sens de cor qui peut s'appliquer à l'harmonie musicale comme à l'harmonie sentimentale permet de comprendre les deux sens de *accordare* substitut de *concordare*. — M. R.

Suzanne Kravtchenko-Dobelmann, *Syntaxe du dialecte de Cahors au moyen âge* (*Annales du Midi*, 1953, p. 113-129). — Étude fondée principalement sur les documents de la chancellerie des consuls, complétés par la *Vida de Santa Flor*. — M. R.

R. de Cesare, *Di un breve glossario latino-francese del XIII secolo* (*Aevum*, Milan, 1952, p. 236-246). — Il s'agit d'environ 70 verbes français ajoutés comme gloses à un lexique de verbes latins peu usuels expliqués le plus souvent en latin; ces gloses, de peu d'intérêt, figurent aux ff. 140-160 du ms. B. N. lat. 8564, que je connais depuis longtemps et qui est le 1701 de Du Cange (fin du XIIIe s.). — M. R.

Victor Buescu, *Un nouveau toponyme latin du défrichement en Roumanie* (*Bole. tim de Filologia*, Lisbonne, 1952, p. 151-153). — Le toponyme *Secătură*- très fréquent en Roumanie, ne doit pas être rattaché à siccare « sécher, assécher », car il appartient à des régions arrosées par des cours d'eau et boisées, mais à secare « couper ». Le défrichement y a été fait par coupe des arbres et arrachage des souches. Il s'agit d'essarts ou de clairières et non de marais asséchés. — M. R.

Victor Buescu, *Roum.* desfăta. *port.*, *esp.* desenfadar (*Boletim de Filologia*, 1952, p. 20-36). — Critique des nombreuses et parfois singulières étymologies proposées pour le roum. *desfăta* « délecter, divertir » et explication par disfatare de fatuus « insipide, sot », donc « désennuyer », ce qui correspond au sens des formes ibériques. Quelques observations sur franç. *fat* et *fade* que M. B. voudrait expliquer comme provenant du prov. *fat*, masc., *fada* fém., de *fatum*. — M. R.

Max. Krepinsky, *Influence slave sur le verbe roumain* (*Slavia*, I, 1941).

Important mémoire de 120 pages présenté à Jiri Polivka pour le 70e anniversaire de sa naissance, et qui tend à rassembler, en en établissant la chronologie, tous les faits que l'on peut attribuer dans le verbe roumain à l'influence positive du slave. — M. R.

M. Krepinsky, *Romanica, I, Du rôle de la chronologie relative dans la linguistique historique*, etc. (*Annales de l'Académie tchèque*, section historique et philologique, 1930, 5); Prague, 1952, in-8, 48 pages. — L'auteur étudie successivement les plus anciens changements phonétiques des langues romanes : le traitement de *c* + *e* après voyelles en français, *gn* et *ngi* en français. Il avait étudié, en 1939, sous le titre de *Varia Romanica*, I, dans le *Časopis pro moderni filologii*, XXV, 1-2, le traitement de *dy* entre voyelles dans la Péninsule ibérique et les origines des langues romanes. — M. R.

Octavian Nandriş, *Nature, action et évolution de* i *en roumain* (Revue des études roumaines, I, 1953, p. 90-108). — Étude à la fois large et minutieuse des vicissitudes contradictoires d'un phénomène instable, mais reviviscent. On ne s'accorde peut-être pas pour attribuer ces résurrections, qui peuvent être un choix de hasard entre des possibles ou des faits d'imitation, à l'influence lointaine d'un substrat, dace ou non. — M. R.

Michel Roblin, *Le nom de lieu* Marmagne ; *contribution à l'étude des grands défrichements médiévaux* (*Compte rendu du troisième congrès de toponymie*, Bruxelles, 1949, p. 604-623), Louvain, 1951. — *Marmagne* n'a sans doute rien à voir avec un poste ou un établissement de Marcomans ; ce serait plutôt un défrichement, de petite importance, de terrains bas et marécageux, et le nom pourrait provenir soit du *mar* de *marais*, etc. soit de minimus > *merme*. — M. R.

Du même auteur et dans le même recueil, p. 764-773 : *Noms de lieux de la France romane et noms de famille juifs en France et à l'Étranger*. — Esquisse très intéressante des origines toponymiques des noms de familles juives françaises.

Guy de Valouis, *La poésie amoureuse en langue latine au moyen âge* (*Classica et mediaevalia*, XIII, 2, 1952, p. 285-345). — Étude littéraire à larges traits avec citations de textes.

Grace Frank, *Rutebeuf and Theophile* (*Romanic Review*, XLIII, 3, 1952, p. 161-165). — Rapprochements d'expression entre le *Miracle* et les poèmes lyriques.

Maurice Delbouille, *A propos du Graal. Du nouveau sur « Kyôt der Pro-*

venzâl » (*Marche romane*, III, I, 1953, p. 5-24). — M. D. fait d'abord une revue critique des hypothèses diverses émises sur la réalité et l'identité du « Kyôt der Provenzâl », que Wolfram d'Eschenbach présente comme un des garants de son conte de *Parzival*. Mettant ensuite à profit les constatations de M. Fourquet sur l'information de Wolfram et ce que l'on connaît maintenant de la contexture du manuscrit Cangé des romans de Chrétien de Troyes et sur l'habitat probable, à Provins, de ce Guiot qui a exécuté ce manuscrit, M. D. identifie le nom de Kyôt et celui de Guiot ; c'est, rendue vraisemblable par nos plus récentes connaissances, la solution arbitrairement imaginée par Golther il y a plus d'un quart de siècle. Il faut seulement admettre que Wolfram a connu du *Perceval* de Chrétien une copie portant la signature, ou l'étiquette de Guiot, comme c'est le cas pour le ms. Cangé à la fin de l'*Yvain*. Il y a là plus d'incertitude que ne le laisse deviner l'exposé de M. D. Mais celui-ci imagine encore qu'on pourrait aller plus loin dans l'hypothèse et la recherche, et se demande si Guiot le scribe, installé à Provins, n'est pas le même que le Guiot de Provins, religieux en cette ville, qui a composé la *Bible* de rude satire que nous possédons. L'hypothèse a été faite, elle est venue naturellement à l'esprit de plusieurs et elle devait venir plus facilement encore depuis que Guiot le scribe se retrouvait installé, non plus à Paris, comme on l'avait cru, mais à Provins. Je ne suis pas sûr qu'il y ait grand intérêt à poser une question de ce genre, qui peut égarer les fantaisies toujours prêtes à prendre leur essor, avant de pouvoir proposer pour la résoudre au moins des commencements de preuve ; M. D. souhaite que des recherches nouvelles sur la vie religieuse (et littéraire, et commerciale) à Provins soient entreprises pour aider à la solution du problème : il peut facilement se persuader qu'elles ont été entreprises ou du moins annoncées ; soyons patients et prudents : car il s'agirait, pour M. D., de découvrir peut-être en Guiot non pas seulement un scribe, ou même un éditeur de Chrétien, mais peut-être un collaborateur posthume s'essayant à continuer l'œuvre interrompue du poète original. — M. R.

D. McMillan, *Du Nouveau sur la Chanson de Roland* (*The Modern Language Review*, XLVII, 33, juillet 1952, p. 334-339) ; — P. Aebischer, *Les trois mentions plus anciennes du couple « Roland-Olivier »* (*Revue belge de Philologie et d'Histoire*, XXX, 1952, 3-4, p. 657-675). — Je réunis ici ces deux articles, parus à peu près simultanément, parce qu'ils touchent au même sujet, et que, d'ailleurs, le second fait, dans une note complémentaire, allusion à l'apparition du premier. C'est le regretté Boissonnade qui a, il y a 30 ans, trouvé le titre que reprend, avec quelque ironie, je pense, M. McMillan : on a un peu abusé (et non pas seulement les médiévistes) de ce genre de titre à sensation, et j'espère que les deux articles que je signale contribueront à en réfréner l'usage, car ils aboutissent tous deux à

montrer que ces nouveautés peuvent être plus brillantes et spécieuses que certaines et durables. Il s'agit des mentions qui, dans un même acte, réunissent au XIe siècle les noms de Roland et d'Olivier pouvant désigner des parents, plus spécialement des frères, ce qui peut sembler attester la connaissance, par les parents ou parrains, de la légende, sinon de la chanson de Roland. C'est à F. Lot que remonte (*Romania*, LIV, 1928, p. 172) la mise en valeur de cette constatation pour un acte de 1096. Depuis 1928, on a rencontré ce couple, réel ou factice, un certain nombre de fois, et la liste des exemples, récemment accrue par les recherches de Mme R. Lejeune, n'est peut-être pas close. Sans tenir compte des exemples du XIIe siècle, qui peuvent être postérieurs à la *Chanson de Roland*, on a pu en retenir six qui, s'échelonnant du début à la fin du XIe siècle, attesteraient la connaissance de la légende de Roland avant 1100. Mais tout témoignage de charte ne prend de valeur qu'après un examen critique minutieux selon toutes les règles et les scrupules de la diplomatique qui en établira la date, l'authenticité et le sens, d'autant que les chartes ne sont qu'assez rarement conservées en original. Ce sont les résultats de ces examens, directs ou indirects, que nous donnent M. McMillan et M. Aebischer pour les chartes où se trouveraient les plus anciens exemples du couple Roland-Olivier : Brioude avant 1031, Saint-Victor de Marseille 1055, Lérins avant 1069. Or, rien ne permet d'affirmer que le Roland et l'Olivier de la charte de Brioude soient frères ni apparentés, et la rencontre de leurs noms serait alors sans intention et sans valeur ; la charte de Saint-Victor de Marseille est le résultat d'un truquage du XIIe siècle, et ne réunit les noms des deux frères Roland et Olivier qu'à une date qui ne nous apprend plus rien ; Roland et Olivier de la charte de Lérins ne sont certainement pas frères et la rencontre de leurs noms est un hasard, qu'expliquent les habitudes de dénomination du XIe siècle dans la région d'Antibes. Ainsi le « nouveau » probant reste encore à découvrir. — M. R.

L'administrateur-gérant : René Ledeuil.

Imprimerie Protat frères, Mâcon. — Juillet 1953.
Dépôt légal 3e trimestre 1953.
N° d'ordre chez l'imprimeur : 6582. — N° d'ordre chez l'éditeur : 294.

ROMANIA

Rédaction et Administration : 2, rue de Poissy, Paris, V^e^

R.C. 267-188 B. — CHÈQUES POSTAUX : *Paris 1881.69.*

CONDITIONS DE PUBLICATION

La *Romania* sera publiée en 1953 en un tome, t. LXXIV, paraissant par fascicules. Ces fascicules seront adressés franco aux abonnés ou aux correspondants désignés par eux ; les abonnés résidant à l'étranger qui feront adresser les numéros à un correspondant, libraire ou particulier, résidant en France, n'ont à payer que le prix d'abonnement pour la France.

AVIS POUR NOS COLLABORATEURS

L'élévation des frais postaux rend désirable, surtout dans les relations avec l'étranger, la diminution du poids des lettres.

La Rédaction de la ROMANIA souhaite donc que la copie des articles qui lui sont envoyés soit établie ou bien en une dactylographie dont l'auteur garderait le double, ce qui rendrait inutile le renvoi de cette copie avec les épreuves, ou bien, si la copie est manuscrite, sur papier léger.

Les communications relatives à la publication, aux souscriptions et à la vente, doivent toujours être faites **par correspondance** adressée à

L'ADMINISTRATION DE LA *ROMANIA*
2, rue de Poissy, Paris, V^e^.

TABLES DE LA ROMANIA

POUR LES TOMES XXXI-LX

(1902-1934)

TOME PREMIER : TABLE DES MOTS

Un volume de x-531 pages en deux fascicules.

Prix : France.. 1000 fr. ; Étranger..... 1200 fr.

Prix du fascicule II seul : France. 600 fr. ; Étranger.. 700 fr.

SOCIÉTÉ DE PUBLICATIONS ROMANES ET FRANÇAISES

XXXV

IDA-MARIE FRANDON

L'ORIENT DE MAURICE BARRÈS

ÉTUDE DE GENÈSE

Un fort volume grand in-8° de VII-491 pages..... 2.000 fr.

XXXVI

JEANNE LODS

LES PIÈCES LYRIQUES DU ROMAN DE PERCEFOREST

Un volume, grand in-8° de 141 pages..... 400 fr.

XXXVIII

PIERRE JOSSERAND

TABLE GÉNÉRALE DE LA REVUE D'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE

ANNÉES 1909-1939

Un volume, grand in-8° de 182 pages..... 2.300 fr.

LES CLASSIQUES FRANÇAIS DU MOYEN AGE, n° 80

LES ROMANS DE CHRÉTIEN DE TROIES

publiés d'après la copie de GUIOT (Bibl. nat., fr. 794)

I. — EREC ET ENIDE

publié par Mario ROQUES

Un volume in-8° de LVII-285 pages..... 800 fr.